

Journal de la Pratique Musicale des Amateurs

édité par la Confédération Musicale de France

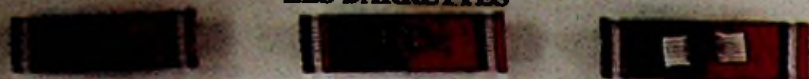
N° 390/OCTOBRE 1985



claudio

Les années de dévouement à la cause mu **les Médailles de la C.M.F.**

LES BARRETTES



LA MEDAILLE ACC AUX ANCIENNES SO



LA MEDAILLE D'HONNEUR



Bronze
 20 ans de service
 32 ans d'âge

Argentée
 30 ans de service
 42 ans d'âge

Dorée
 40 ans de service
 52 ans d'âge

LA MEDAILLE D'HONNEUR DE DIRECTION



Bronze
 15 ans de
 direction
 effective

Argentée
 20 ans de
 direction
 effective

Dorée
 25 ans de
 direction
 effective

CINQUANTENAIRE

CENTENAIRE



LA MEDAILLE DES VETERANS



simple
 ans d'âge

avec étoile
 70 ans d'âge

avec palme
 75 ans d'âge



sicale :

ORDEE
CIETES

Sommaire

- | | |
|----|--|
| 3 | La Passion selon Saint Mathieu |
| 4 | Diplôme d'aptitude pour l'animation des Sociétés musicales (D.A.A.S.M.) |
| 6 | J'aime l'accordéon |
| 7 | XII ^e Salon international de la musique |
| 10 | Abonnements 1986 |
| 12 | La Savoie représentée au Festival européen de la musique et de la jeunesse |
| 15 | Le chant choral à la C.M.F. |
| 17 | Manifestations |
| 18 | Petites annonces |
| 21 | Stages d'été |
| 23 | Promenade à travers nos régions |

de 29 à 38

Notre encart spécial à détacher sur la formation musicale des Batteries-Fanfaires

Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 16 (1) 48-78-39-42

journal de la
**Pratique Musicale
des Amateurs**
Edité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986
Le numéro : 12 F

FRANCE.....sociétés	85 F	1 an
individuels	85 F	1 an
RANGERle numéro	25 F	
	185 F	1 an

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

Confédération Musicale de France

Fondée en 1906, elle est formée de 23 Fédérations Régionales. Elle a été reconnue d'utilité publique par Décret du 2 janvier 1957. Elle est agréée par le Ministère de la Culture et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Direction du Temps Libre et de l'Education Populaire.

Elle recherche et poursuit tout ce qui peut contribuer au développement et à l'amélioration des Sociétés Musicales d'amateurs de tous genres.

Pour atteindre ce but, la C.M.F. met en œuvre les moyens ci-après :

- Organisation de l'enseignement musical dans les Sociétés,
- Manifestations musicales nationales et internationales,
- Amélioration et enrichissement du repertoire des Sociétés,
- Amélioration de la culture musicale.

Dans son Centre Culturel Albert-Ehrmann, elle organise des cours d'Harmonie, d'Ecriture, de Formation Musicale tout particulièrement destinés à ses futurs animateurs.

Fondée en 1906, la Confédération Musicale de France (C.M.F.) est formée de 23 Fédérations Régionales groupant 6 000 Sociétés Musicales d'Amateurs, soit environ 600 000 musiciens et élèves musiciens.

La Confédération Musicale de France a été reconnue d'utilité publique par le Décret du 2 janvier 1957. Elle est agréée par le Ministère de la Culture et par le Ministère du Temps Libre.

En outre, la C.M.F. fait partie du Comité National de la Musique, du Comité International de la Musique (Unesco) de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) et de la W.A.S.B.E.

But de la Confédération

Le but de la C.M.F. est de rechercher et de poursuivre tout ce qui peut contribuer au développement musical.

Sociétés Musicales d'Amateurs de tous genres :

Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfaires, Fanfares de Trompettes, Fanfares de Trompes, Orchestres Symphoniques, Orchestres Harmono-symphoniques, Orchestres à Plectres, Orchestres d'Accordéons, Ecoles de Musique, Ensembles de Musique de Chambre, Groupes instrumentaux divers, Chorales, Majorettes, Groupes Folkloriques, Chorégraphie et Danse Classique, Troupes de Théâtre amateur...

Pour atteindre ce but, la C.M.F. met en œuvre les moyens ci-après :

1) Organisation de l'enseignement musical dans les Sociétés fédérées.

La C.M.F. attache une importance particulière à l'enseignement musical des jeunes.

L'enseignement donné dans nos Sociétés est sanctionné par des examens à l'échelon fédéral (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, Brevet Musical Élémentaire et Supérieur) et Confédéral (Excellence).

Nos Ecoles de Musique sont de véritables pépinières pour les Conservatoires. Elles ont été parfois le point de départ de carrières brillantes : Directeurs et Professeurs des Ecoles Nationales, Départementales ou Municipales, virtuoses, solistes et exécutants des grandes Associations Symphoniques ou des grandes Harmonies professionnelles.

Elle organise des Stages Internationaux.

2) Manifestations musicales nationales et internationales.

Les Concours de Musique sont réglementés sur le plan Confédéral. Les Sociétés qui y participent en vue d'améliorer leur classement doivent exécuter une œuvre tirée au sort parmi deux œuvres choisies par elles sur une liste établie par la C.M.F. et une œuvre imposée par le Comité d'Organisation.

Les Festivals sont des rassemblements de Sociétés, avec concerts et défilés.

Toutes nos Sociétés participent bénévolement sur le plan local aux cérémonies officielles ainsi qu'aux diverses manifestations, fêtes, etc.

Les dirigeants des 23 Fédérations Régionales se réunissent en Congrès au début du mois de mars ; un grand concert a lieu pendant ce Congrès. S'y font entendre de grandes formations.

La Garde Républicaine, la Musique de la Police Nationale, la Musique de l'Air, les Gardiens de la Paix, et nos meilleurs Orchestres classés en Direction d'Honneur.

3) Amélioration et enrichissement du répertoire des Sociétés.

La C.M.F., par des contacts avec la Direction de la Musique et de la Danse au Ministère de la Culture, par des contacts personnels avec les compositeurs contemporains et par l'organisation de Concours de Compositions, incite à composer des œuvres originales écrites spécialement pour Orchestres d'Harmonie, et exploitant toutes les ressources de ces Formations.

4) Amélioration de la Culture Musicale.

Le Journal de la Pratique Musicale des Amateurs, édité par la C.M.F., publie des articles sur les Compositeurs français et étrangers, et leurs œuvres, sur l'enseignement de la Musique en France et à l'étranger, sur tous les instruments et la percussion. Il informe les Sociétés sur la vie administrative de la C.M.F. Il donne des nouvelles sur l'activité des Fédérations et des Sociétés, ainsi que toute information musicale pouvant intéresser les lecteurs de notre revue.

Ce que la C.M.F. peut apporter aux jeunes

La C.M.F., par la grande dispersion de ses Sociétés sur tout le territoire, met à la portée des jeunes la possibilité :

- d'apprendre la musique (Formation musicale et pratique instrumentale),
- de s'initier à la Musique d'Ensemble, génératrice de joies profondes,
- de se perfectionner dans les Stages,
- pour ceux qui le souhaitent, de pousser plus loin leurs études musicales et de se former en vue de devenir eux-mêmes Directeurs d'une Formation.

Enfin, la C.M.F. est en liaison avec les Autorités Militaires (Direction du Service National), et les jeunes musiciens peuvent ainsi être incorporés dans une Musique Militaire et continuer leurs études musicales.

Elle a mis en place un Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.).

Dans son Centre Culturel Albert-Ehrmann, situé à Paris, elle organise des cours d'Harmonie, d'Écriture, tout particulièrement destinés à ses futurs Animateurs.

La C.M.F. possède de remarquables groupes de Chorales, plus de 12 000 exécutants recensés.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES TRÉSORIERS ET RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

La Confédération Musicale de France était présente à la manifestation de lancement de l'Association Française des Trésoriers et responsables d'Associations et organismes sans but lucratif (A.F.T.A.), le 3 octobre dernier, à la bibliothèque de l'Automobile-Club à Paris.

Cette jeune association, fondée en mai 1985, est un « centre d'études, de réflexion et de rencontres, qui accueille tous ceux qui, au sein des organismes à but non lucratif, se préoccupent de la gestion quotidienne, envisagée sous ses aspects comptables, économiques et financiers, dans son contenu juridique et fiscal et avec son support informatique ».

Pour atteindre ses objectifs, cette association privilégiera, pour les problèmes concrets de la gestion des associations, la recherche de solutions fondées sur des expériences vécues. Elle a mis en place des commissions de travail (« Activités économiques et financières » et « Activités juridiques et fiscales ») ; elle entend se doter d'un appareil d'information permanente sur l'évolution des techniques modernes de gestion ; elle organisera des rencontres avec le « monde extérieur », économique, financier, socioculturel..., ainsi que des stages, séminaires, colloques et autres moyens d'informations et de formation.

La présidence de cette séance était assurée par M. Jean Gatel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie Sociale, ce qui désigne l'intérêt des pouvoirs publics pour le secteur associatif, en pleine évolution actuellement. A ses côtés, siégeaient MM. François Bloch-Lainé, André Puyraveau, Jacques Rigaud et Dominique Paret, président de l'A.F.T.A.

Pour tous renseignements : A.F.T.A., 41, avenue de l'Opéra, 75078 Paris Cedex 02. Tél. : 42-98-02-26.

M. PIERRE BOUYS A L'HONNEUR

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir la nomination, par M. Jack Lang, Ministre de la Culture, de M. Pierre, Marie-Paul Bouys, Magistrat, Adjoint au Maire de Béziers, au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

M. Pierre Bouys assure le contrôle des activités culturelles à la Mairie de Béziers.

Son activité à la Fédération Régionale de Languedoc-Roussillon est considérable et, en 1985, dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, M. Bouys a organisé le grand Concours de Musique de Béziers qui a eu lieu les 8 et 9 juin 1985 et auquel ont pu participer toutes les Formations Musicales.

Tant de services rendus à la Musique nous avaient permis de recommander cette candidature auprès de la Direction de la Musique et de la Danse.

Nous sommes heureux qu'elle ait été retenue car bien méritée et c'est chaleureusement que nous félicitons M. Pierre Bouys ainsi que la Mairie de Béziers et notre Fédération de Languedoc-Roussillon.

« L'INITIATION A L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE », MECENAT KENKEL

Les Petits Chanteurs de Paris et leur mécène, l'entreprise Henkel-France, ont convié la presse et les associations à une réunion d'information et de rencontre très réussie, au Cloître des Billettes à Paris, le 17 octobre dernier. La Confédération Musicale de France était là.

Les Petits Chanteurs de Paris y ont offert, en formation réduite (16 exécutants, un concert d'une qualité musicale et expressive remarquables, et au programme éminemment européen en cette année 1985 : « Volkslied », « Der Zugvogel », « Sonntag Morgen », de Félix Mendelssohn ; les sublimes « Libera Me » et « In Paradisum », extraits du Requiem de Gabriel Fauré ; et deux chœurs délicieux de Rossini : « La Fede », « La Carina ».

Auparavant, M. Guy van Weddingen, président-directeur général de Henkel-France, avait présenté un matériel pédagogique : cassettes, livret, planches à projeter, destinés à l'initiation des jeunes à l'histoire de la Musique. Initiative passionnante, très finement réalisée, et sur laquelle nous reviendrons dans notre prochain numéro.

La passion selon Saint Matthieu

Quatre concerts à ne pas manquer :

Reims à la basilique Saint-Rémi, le 31 octobre 1985 à 20 h 30.

Charleville à l'église Saint-Rémi le 1^{er} novembre 1985 à 15 h 30.

Troyes à la cathédrale Saint-Pierre le 2 novembre 1985 à 20 h 30.

Langres à la cathédrale Saint-Mammès le 3 novembre 1985 à 15 heures.

Lors de la conférence de presse, qui s'est tenue le 30 septembre dernier à Epernay nous a été présentée l'œuvre de J.-S. Bach.

M. B. Stasi, Président de Région et de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne, a rappelé l'importance de ce concert pour cette année Tricentenaire de la naissance de J.-S. Bach, mais aussi parce que cette manifestation préfigure l'existence d'un orchestre régional qui s'affirma au fil des mois et des années avec la création d'autres programmes.

En effet, « La Passion selon Saint-Matthieu » créée par un ensemble d'exécutants assez important, a donné l'occasion



de s'exprimer à plusieurs chœurs de la Région, soit au total 180 choristes. De même, pour l'orchestre, qui rassemble des musiciens pour la plupart professeurs ou concertistes de la Région Champagne-Ardenne, réunis en un double orchestre de 36 exécutants.

Pour cette grande manifestation, Michel Corboz, chef prestigieux a été sollicité, et il lui a été fait appel pour une interprétation irréprochable des solistes de renommée internationale tels que Mme et M. H. Croock, J. Bona, A. Michael, P. Esswood, P. Kody.

Souhaitons bonne route à ce nouvel orchestre !

C. Bergna

Pour tous renseignements : L'O.R.C.C.A. : 4, rue de l'Arquebuse, 51200 Epernay. Tél. : (16) 26-53-17-08.

Un stage de très haut niveau

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance très attentivement d'un projet de stage, de très haut niveau, qui se déroulera du 30 juin au 7 juillet 1986, à Paris.

Ce stage sera animé par de grandes personnalités de la Musique.

Si vous êtes intéressés, sans engagement de votre part, veuillez nous le faire savoir au moyen du bulletin ci-dessous.

Votre intérêt nous permettra de donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle mérite.

La Confédération Musicale de France, avec le haut Patronage de la Direction de la Musique, du Ministère de la Culture, et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, souhaite mettre en place du 30 juin au 7 juillet 1986 un Stage, au plus haut niveau, de Musique Contemporaine, (cours collectifs d'exploration), pour Orchestres d'Harmonie.

Tous renseignements vous seront donnés à la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 16 (1) 48-78-39-42, mais nous vous demandons d'ores et déjà de nous indiquer, au moyen du bulletin ci-dessous, si ce Stage vous intéresse et si, éventuellement, vous aimeriez y participer.

Il aura lieu à PARIS.

STAGE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE du 30 juin au 7 juillet 1986

M. Mme Mlle.....Prénom.....

Adresse :

aimerait participer à ce Stage.

Bulletin à retourner à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS avant le 31 décembre 1985.

FETE DE LA MUSIQUE ETE 1985

Comme les années précédentes, la Fête de la Musique a été un grand succès, le temps ayant accepté de « jouer le jeu ».

Un public nombreux et intéressé a marqué par sa participation, l'intérêt grandissant qu'il portait à ce genre de manifestation.

Dans les rues, sur les places, sur les parvis, dans les Conservatoires, dans les Mairies, toutes nos Sociétés ont été présentes et même certains jeunes parmi leurs exécutants n'ont pas hésité à continuer la fête avec des groupes de rock de qualité — il en existe — dans la rue.

Faire la fête, c'est affirmer qu'il dépend de nous de faire l'Avenir qui nous est promis !

Enfin, avec Jacques de Chalain, cette année encore, un groupe de jeunes dont certains du conservatoire national de région, ont accepté à nouveau de porter la Musique à la Prison où le gardien chef, enthousiaste, a assisté à 1 h 20 de musique de divers genres (Jazz-Musique et chants de rue, etc.) donnée par petits groupes aux différents internés (hommes et femmes). Parfois quelques larmes furtives essuyées à la hâte prouvaient que finalement tout se relie à tout en ce monde enchanté, tout s'équilibre en tout malgré le vent d'orage.

Eh oui, il faut croire parfois que le monde est beau Il nous faut le regarder en croyant à l'Amour.

Merci à tous ces jeunes qui, sans bruit, ont compris l'appel de la lumière devant des mains crispées d'une impuissante rage.

J. DE CHALAIN.

Diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales (D.A.A.S.M.)

Le Samedi 28 septembre 1985, a eu lieu, au Centre Culturel Albert Ehrmann, 103, boulevard Magenta (X^e), l'épreuve éliminatoire de Formation Musicale permettant aux Candidats l'accession aux Epreuves d'admissibilité.

13 candidats se sont présentés ; 6 ont réussi le passage en Admissibilité.

Vous trouverez ci-dessous les Epreuves auxquelles ont été confrontés nos stagiaires, auxquels nous adressons de

chaleureuses félicitations. Nous les adressons non seulement à ceux qui ont réussi mais aussi à ceux qui, pour quelques points, n'ont pas pu accéder aux Epreuves Supérieures, mais qui, avec beaucoup d'enthousiasme, ont demandé leur réinscription pour la session 1986.

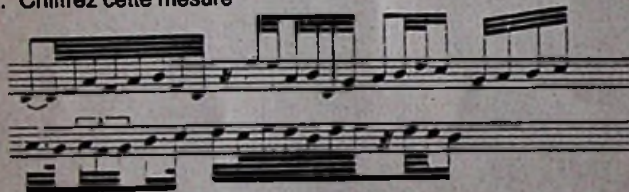
- Théorie
- 3 lectures
- Dictée
- Dépistage de fautes.

THEORIE

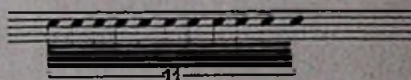
1. Donner les qualités spécifiques du son

Réponse :

2. Chiffrez cette mesure



3. Combien vaut

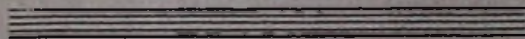


Réponse :

4. Quel est le nom de ce signe ~ ?

Réponse :

Comment l'écrivez-vous ?



5. Pour jouer un quatuor à cordes en sol majeur

1^{er} Violon remplacé par Clarinette Si^b

2^e Violon remplacé par Cor Anglais

L'alto remplacé par Clarinette en La

Violoncelle remplacé par Saxo Baryton Mi^b

a) Clés utilisées : Clarinette Si^b, Cor Anglais, Clarinette en La, Saxo Baryton Mi^b

Réponses :

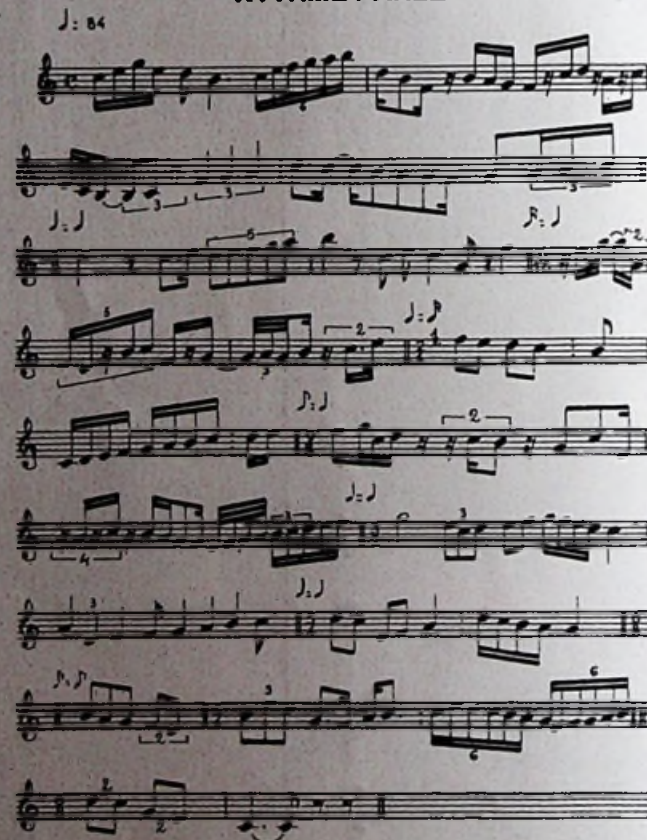
- B) Tonalités et armures nouvelles

Réponse :

- c) Que deviendront les altérations accidentelles ?

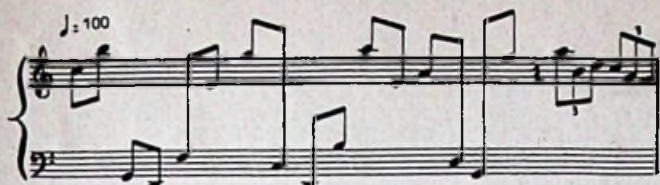
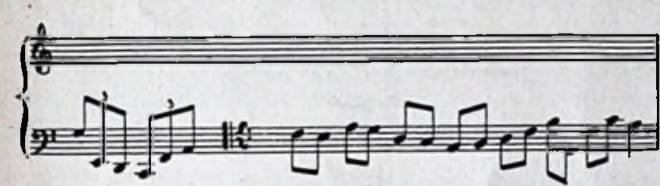
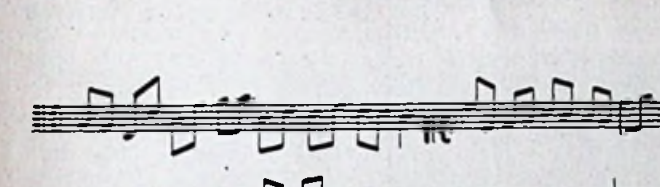
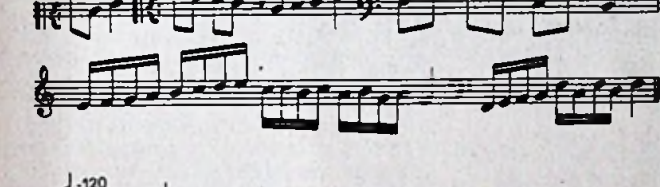
Réponse :

RYTHME PARLE

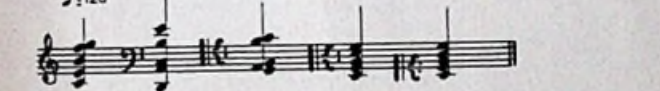


LECTURE

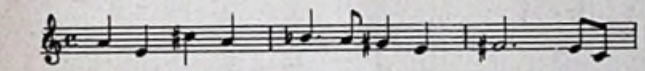
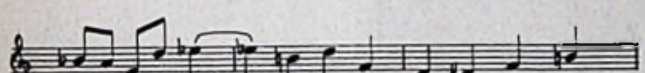
J. 100

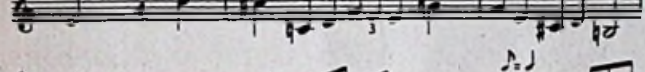
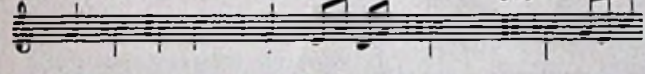





J. 120

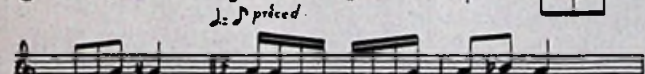
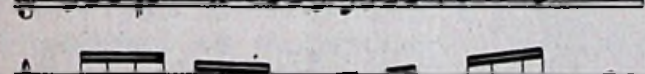
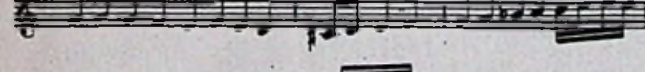
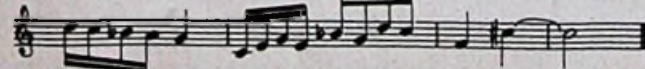


CHANT

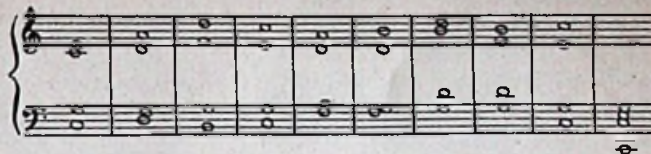



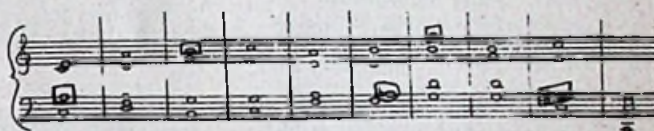
J. 120

DEPISTAGE DE FAUTES (sans fautes)



AVEC FAUTES ENTENDUES PAR LES CANDIDATS



Vient de paraître :



SERGE DANGAIN CLARINETTE HEBDO

*Débutant
1^{er} trimestre*

Cet ouvrage comporte 10 leçons à travailler à raison d'une par semaine. Les deux dernières semaines, l'auteur propose à l'élève deux petites pièces attrayantes.

Du même auteur :

- **CAPRICE - RECITAL**, 2 pièces pour clarinette ut ou si b et piano.
- **MARIE - JEROME - VINCENT**, 3 pièces pour clarinette ut ou si b et piano.

Chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

UN OPERA NOUVEAU A MONTPELLIER L'ENTREPRENANTE

A partir de la saison 1985-1986, dans le cadre de l'action culturelle animée au sein de la Ville de Montpellier par son Député-Maire, Georges Frêche, son Conseil Municipal et son équipe administrative, l'Opéra de Montpellier entreprend une politique **nouvelle** dont les lignes directrices seront les suivantes :

— **Servir le répertoire**, soit par de nouvelles productions (Les Dragons de Villars, Idoménée), soit par des coproductions avec les grands centres lyriques français et étrangers (Opéra de Lyon « Luisa Miller » en 1986 et « Obéron » en 1987, Opéra de Monte-carlo « Ciboulette »), soit en remontant d'autres grandes productions existantes (« Turandot » de l'Opéra du Rhin et de Cologne, « Werther » de l'Opéra du Rhin et de Karlsruhe).

— **Favoriser la diffusion d'une part d'œuvres contemporaines**, en reprenant des créations (« Les Perses », créé au Festival de Radio France/Montpellier avec lequel une collaboration régulière s'instaure dès 1985), d'autre part du **répertoire baroque** (« Anacréon-Actéon » est le premier d'une série d'ouvrages baroques coproduits avec l'Atelier Lyrique du Rhin, avec la participation des Arts Florissants et de William Christie).

— **Faire redécouvrir le patrimoine national oublié du XIX^e siècle** : « Les Dragons de Villars », Opéra-Comique du compositeur montpelliérain Louis-Almé Maillart, précédera « Manon » d'Auber, « L'Irato » de Mehul, « la Julve » de Halévy, déjà programmés pour les deux saisons suivantes.

— Des lectures d'Opéras et d'Opéras comiques de cette époque auront lieu tous les quinze jours avec la participation des jeunes chanteurs français et de l'équipe musicale.

— **Susciter des ateliers** permettant à de jeunes professionnels d'approfondir leur rapport avec l'art lyrique : en 1986, l'atelier Mozart-Strauss avec Rita Streich, en 1986 et 1987, « **Mozart à Montpellier** » qui réunira une troupe de chanteurs distribués simultanément dans trois œuvres de Mozart sous la direction de Cyril Diederich et Pierre Strosser.

— **Collaboration étroite** avec l'Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon, et son directeur Cyril Diederich.

— **Préfigurer l'Opéra régional du Languedoc-Roussillon** (qui s'ouvrira, en 1989-1990, au bout de l'Esplanade de Montpellier :

• **Diffusion de certains ouvrages dans la région** et, parallèlement, création d'un **abonnement-bus** sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon, et instauration d'une politique de coproduction avec l'Opéra du Midi et d'une

• **Suite page 7**

J'aime l'accordéon

Si ce récit vous semble biographique, je m'en excuse, mais la succession des années passées m'amène à vous parler de l'accordéon.

Je n'avais pas 6 ans quand mes parents me firent apprendre la musique et, depuis deux années déjà, j'entendais mon frère aîné travailler l'accordéon, pratiquement sans professeur.

Pour moi, c'était le violon l'instrument choisis, et très vite à cette époque au Conservatoire National de Musique de Roubaix, mon frère fut dirigé vers la contrebasse à cordes, et on nous conseilla d'oublier l'accordéon, instrument banni des hautes sphères.

Il est vrai que, pendant les années 25, ceux qui jouaient, on disait de routine, sur accordéon diatonique, ne faisaient pas le poids auprès des véritables musiciens, et ainsi une légende défavorable s'installait et empêchait l'accordéon chromatique de s'imposer, puisqu'on ne voulait même pas l'entendre.

Mais en revanche, les amateurs d'accordéon étaient innombrables, et le tramway qui conduisait de Roubaix à Lille ne désemplissait pas pour permettre d'aller écouter un certain V. Marceau qui jouait dans une brasserie de Lille.

Grande aussi était le renommée de Médard Ferrero, mais c'était une équipée pour se rendre à Paris.

Mon professeur de violon m'interdisait de jouer des « chansons » avec mon frère, mais j'étais fasciné par l'accompagnement, et le fait d'avoir mon chant enrichi de cette façon me faisait oublier toutes les interdictions.

Le jazz fit une entrée fracassante dans ma vie, l'achat d'un saxophone puis d'une clarinette m'entraîna à suivre plusieurs cours en même temps au Conservatoire, mais en fait, la « libération » après le 1^{er} prix de violon, à 14 ans, posa un problème de conscience.

Le Grand Prix d'Honneur (concours entre 1^{ers} prix des années précédentes) était en vue, nous avions un an pour le préparer, le professeur exigeant 6 heures par jour de travail, et la décision à prendre était rester au lycée ou tenter l'avenir musical.

Mon père fut magnanime, qu'il en soit remercié, et me laissa le choix.

Le choix était tout fait pour moi, mais j'avais ma petite idée derrière la tête, en l'occurrence que 4 heures suffiraient pour le violon, et les 2 heures restant au programme prévu me permettraient enfin de jouer de l'accordéon.

Mon frère complice me fit un schéma de l'instrument, et partant au service militaire me dit royalement « débrouille toi » !

Ce que je fis, en découvrant chaque jour le plaisir de faire des accords entre autres, et envoyant au diable tous les puristes critiquant les basses composées.

Je me régala, et ne voulais rien savoir d'autre.

Entre-temps, certains accordéonistes de talent s'étaient révélés ; pardonnez-moi de ne pas les citer. L'accordéon était vedette, et chaque brasserie de la Capitale ou de province abritait son accordéoniste.

Les petites bassettes chromatiques firent leur apparition ; un pied de nez au puristes, on pouvait enfin jouer intégralement les octaves marquées.

Mais quel problème ! 9 rangées à la main gauche rendaient l'instrument lourd et encombrant, ce qui n'a quand même pas empêché de s'en servir pour le plaisir.

Et j'ai pu enfin, aussi, pour un enregistrement, grâce à un nouvel instrument dûment accordé, donner un La qui valait bien celui du hautbois, à ces musiciens dédaigneux qui demandaient avec ironie, auparavant, lequel des 3 La(s) il fallait adopter.

Après avoir goûté au piano, à la guitare, à la trompette au régiment, plus tard j'ai eu l'honneur de faire partie du comité directeur d'une grande union d'accordéonistes, et de participer à l'élaboration du système à déclencheur, aujourd'hui adopté par de grands artistes accordéonistes du monde entier, et je déplore que certains directeurs d'écoles de musique continuent à ignorer l'accordéon ; mais je suis persuadé qu'il leur faudra sous peu de temps se ranger à la raison, et prendre le temps d'écouter ces quelques jeunes accordéonistes qui commencent singulièrement à faire parler d'eux par leur talent.

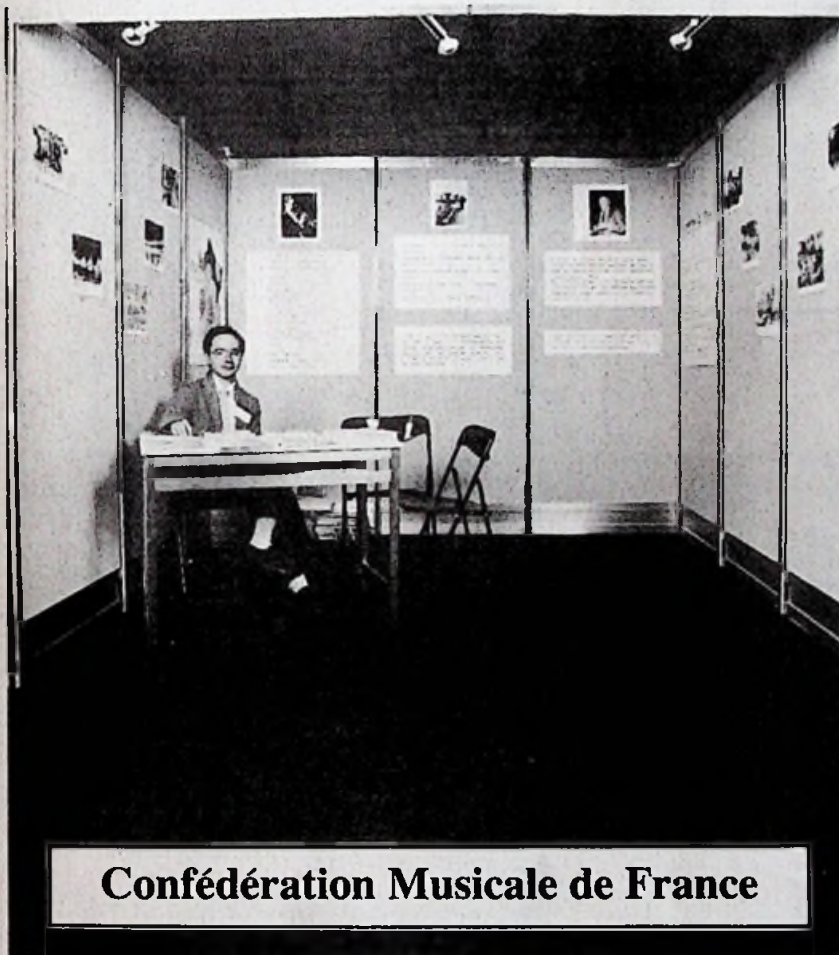
Avant d'en terminer, j'ai à cœur de vous citer quelqu'un (sans pour cela oublier ses collaborateurs) qui aura fait des choses énormes pour l'avenir de l'accordéon... André Astier.

Qu'il me soit autorisé de dire encore que s'il me fallait n'emporter qu'un seul instrument sur une île déserte, ce serait... l'accordéon.

Albert LEROUGE.

Ce journal est un journal de liaison entre tous les musiciens amateurs. Dans le numéro de Novembre-Décembre, vous trouverez des articles d'intérêt général, ainsi que des programmes musicaux des Examens et des Concours de Sociétés. Ce numéro paraîtra aux environs du 15 décembre.

XII^e Salon International de la Musique I^{er} Salon de la Musique classique



Confédération Musicale de France

La Confédération Musicale de France se veut présente dans toutes les manifestations. C'est ainsi qu'au Salon International de la Musique qui s'est tenu à la Grande Halle de la Villette du 11 au 15 septembre 1985, elle a obtenu un petit stand qui lui a été gracieusement offert par les organisateurs.

Elle a pu, ainsi, distribuer ses journaux, une plaquette indiquant ses buts, les moyens qu'elle emploie pour y parvenir, une notice sur le Musicien Amateur afin qu'aucune équivoque ne subsiste concernant cette pratique musicale.

Beaucoup de gens ont été intéressés et nous avons eu le plaisir de donner une interview à Radio Monte-Carlo concernant notre grande association. Ce fut encore un moyen de dispenser la culture musicale, mission que la C.M.F. remplit avec conscience et efficacité.

• Suite de la page 6

collaboration régulière avec l'Orchestre de Perpignan.

- **Elargissement** du cadre des chœurs.

- **Consolidation** des services techniques.

Henri Maier a été nommé Directeur général de l'Opéra de Montpellier à compter du 1^{er} juin 1985.

LA MUSIQUE DU 33^e REGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE A FORT-DE-FRANCE

La musique du 33^e Régiment d'Infanterie de Marine stationnée à Fort-de-France, officialisée depuis peu, dispose de certains postes pouvant intéresser des jeunes de votre fédération, désirant effectuer les obligations du Service national dans un département d'Outre-Mer.

En effet, depuis le 1^{er} juillet 1985, la Direction des Personnels Militaires de l'Armée de Terre autorise des musiciens appelés à occuper les rangs de cette formation qui est la seule reconnue dans les départements d'Outre-Mer et équivalente à une musique divisionnaire.

A ce titre, il faut ajouter que pour servir aux Antilles, le jeune musicien ne devra donc plus souscrire un contrat de 18 ou 24 mois, mais pourra effectuer son service militaire d'une durée de 12 mois dans les mêmes conditions qu'un appelé destiné à servir dans une musique métropolitaine. En outre, l'aménagement des horaires de travail permet à nos jeunes recrues d'avoir la possibilité de pouvoir découvrir ce joli département qu'est la Martinique, car ceux-ci pourront bénéficier de quatre après-midi par semaine pour se distraire.

Les places à pourvoir sont plus particulièrement destinées aux instruments suivants : à vent, à anche et de percussion.

Vous serait-il possible par la voix de votre journal d'informer les présidents de société, chefs de musique, chefs de fanfare et professeurs, ainsi que lors de votre prochaine réunion ou congrès, attirer l'attention de ceux-ci sur cette nouvelle réforme, afin d'en obtenir une très large diffusion.

Les personnes ainsi intéressées pourront, si elles le veulent, consulter le Centre de Documentation de l'Armée de Terre, pour plus amples informations.

TRES IMPORTANT

Mlle Mireille Petit, élève hautboïste, vous informe qu'elle a été victime d'un vol de son instrument acheté neuf en 1985 : Hautbois Marigaux 3^e Clé Fa n° 15271, volé le 28 août.

Si vous aviez quelques informations concernant cet instrument, veuillez contacter Mlle Petit, Châteaubourg, rue du Petit-Puits, 07130 Saint-Peray.

GUILLARD BIZEL

10 magasins spécialisés

2, rue d'Algérie - rue d'Oran - rue Constantine - Lyon 1^{er}

Ø 78-28-44-22

et Part-Dieu, 3^e niveau - Ø 78-95-12-38

Veuillez trouver ci-dessous un choix incomparable des plus grandes marques d'instruments de musique figurant à notre stock.

CORNETS

	Vernis	Argenté
Courtois, 102 sib (mle Arban)	5.100 F	5.760 F
Selmer 353 ut/sib	5.740 F	6.580 F
Gaudet, sib, 712 (avec étui)	3.350 F	3.970 F

TROMPETTES ut/sib

Couesnon 84	5.279 F	5.989 F
Courtois 220, percés, ML	5.940 F	6.700 F
Selmer C700, percés, M, ML, L	5.590 F	6.440 F
Gaudet 412 (avec étui)	3.460 F	4.080 F

BUGLES sib

Couesnon 145	4.459 F	5.199 F
Courtois 154	5.100 F	5.920 F
Selmer 370	5.460 F	6.330 F

TROMBONES A COULISSE

Courtois 150	4.140 F	5.030 F
Selmer M40 ou 44	4.700 F	5.630 F
Gaudet 612 (avec étui)	3.860 F	4.730 F
Yamaha 354 (avec étui)	3.490 F	—

SAXOPHONES SOPRANO

Buffet-Crampon fa # aigu S1 (avec étui)	11.526 F	12.900 F
Selmer Super Action, fa # aigu	9.490 F	10.050 F

SAXOPHONES ALTO

Selmer Super Action, fa # aigu	8.200 F	9.080 F
Buffet-Crampon, fa # aigu S1 (avec étui)	10.391 F	12.077 F
Yamaha YAS 32, fa # aigu (avec étui)	7.350 F	—
Yaganisawa, fa # aigu (avec étui)	7.290 F	—

SAXOPHONES TENOR

Selmer Super Action, fa # aigu	8.940 F	10.040 F
Buffet-Crampon, fa # aigu S1 (avec étui)	11.650 F	14.797 F

CLARINETTES sib

	clés nickelées	clés argent.
Evette étude (avec étui)	2.940 F	—
Evette (avec étui) E13	4.030 F	—
Noblet série M	2.655 F	—
Buffet-Crampon RC (avec étui luxe)	6.743 F	7.231 F
Selmer 10 S	5.200 F	5.600 F
Selmer Récital	—	8.210 F

FLUTES

Noblet, plateaux creux, maillechort argenté 171	—	3.240 F
Yamaha 281 S, plateaux en ligne (avec étui), maillechort argenté	—	3.420 F
ainsi que :		
Muramatsu, Sankyo, Mizawa, Leff	Prix sur demande	

SOCIETES, ECOLES DE MUSIQUE
demandez notre catalogue

— EXPEDITIONS SUR TOUTE LA FRANCE —

FRANCO DE PORT A PARTIR DE 3.000 F NET D'ACHAT
GARANTIE 1 AN pièces et main-d'œuvre PAR NOS ATELIERS



La maison de la clarinette

avec

sa famille complète

conseiller technique :

Monsieur Léon LEBLANC,

1^{er} Prix

du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES

75020 PARIS

☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLUTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.



MUSICIENNES MUSICIENS PTT



LE CLUB MUSICAL DES P.T.T. DE PARIS
RECHERCHE POUR SON HARMONIE

des clarinettes trombonistes saxophonistes
cornistes trompettistes bassistes
de tout niveau musical



RECRUTEMENT :

Sans audition instrumentale

Possibilité de cours de perfectionnement au sein de l'école de musique du club.

Prêt d'instruments (basses - trombones - etc.)

RÉPÉTITIONS :

Tous les mercredis à 20h 30 (adresse ci-dessous)

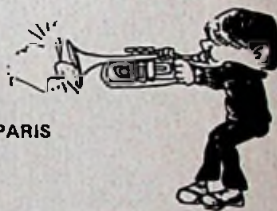
Reprise le mercredi 11 septembre 1985



RENSEIGNEMENTS :

CLUB MUSICAL P.T.T. DE PARIS

181 avenue de Choisy
75013 PARIS
Tél. : 43 36 35 71



OFFREZ EN FIN D'ANNÉE

à vos amis, membres honoraires
un

CALENDRIER

avec la photo des membres
de votre société

Demandez le calendrier aux membres de votre société

à l'IMPRIMERIE SIMATIS

10 rue de la République 92121 CLAMART

COR D'HARMONIE A PALETTES

LIVRES COMPLETS
AVEC ETUIS ET EMOUCHURE

COR Fa	PARROT	3 palettes.....	3.000 F
COR Fa/Si b	PARROT	5 palettes.....	4.250 F
COR Fa/Si b	LARK	5 palettes.....	5.250 F

d'autres instruments disponibles

CLAIRMUSIC

21 bis, rue du Simplon 75018 PARIS
☎ 264-06-20 (à partir du mois d'octobre : 42-64-06-20)

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : (16) 78-60-54-07

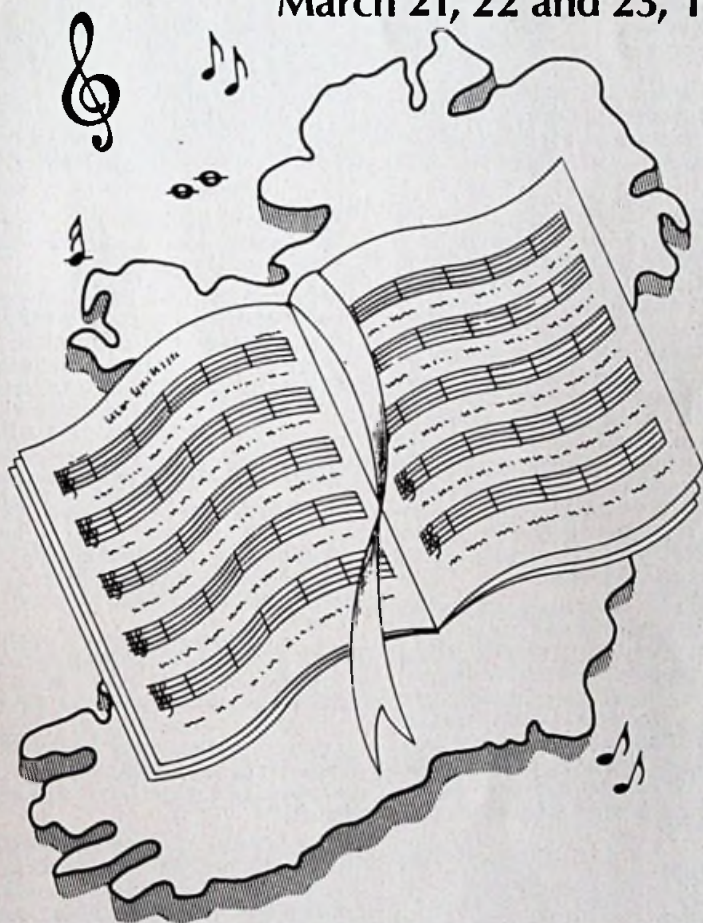
« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Church Music International Choral Festival

at St. Mary's Cathedral
Limerick, Ireland
March 21, 22 and 23, 1986



SHANNON - IRELAND

**FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE POUR CHORALE, A
LIMERICK (IRLANDE), LES 21, 22 et 23 MARS 1986**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

**Mme Baz Millar
Shannonside Tourisme
The Granary
Michael Street**

LIMERICK IRELAND



Dungauna Castle

11^e CONCOURS INTERNATIONAL DU FESTIVAL DE MUSIQUE DE TOULON

23-30 MAI 1986
Discipline : COR

Le Festival de Musique de Toulon organise, depuis 1976, un Concours International d'Instruments à Vent, dans le but de découvrir de nouveaux talents et d'encourager les jeunes interprètes, dans les différentes disciplines proposées.

En 1986, ce Concours sera réservé au Cor.

Ouvert aux artistes de toutes nationalités âgés de 18 à 30 ans, il est à souhaiter que de nombreux musiciens de talent, de pays et de traditions différents y prennent part, contribuant ainsi à l'évolution de l'interprétation artistique dans le monde.

Ce concours comprend trois épreuves :

- a) une première épreuve éliminatoire à huis-clos, avec accompagnement de piano, ouverte à tous les candidats régulièrement inscrits ;
- b) une Demi-Finale éliminatoire publique, avec accompagnement de piano, pour les candidats retenus après la première épreuve ;
- c) une épreuve Finale Publique, avec accompagnement d'orchestre de chambre, pour les candidats retenus après la seconde épreuve.

Une œuvre originale sera spécialement composée pour cette épreuve.

Le Jury du Concours International du Festival de Musique de Toulon sera composé d'éminents musiciens et experts étrangers et français.

Ce concours est doté de trois Prix, dont les valeurs sont les suivantes :

- 1^{er} Prix : 15.000 F.F.
- 2^e Prix : 9.000 F.F.
- 3^e Prix : 6.000 F.F.

Des prix complémentaires en nature, en espèces ou sous forme d'engagements pourront être offerts aux lauréats.

Le règlement du Concours sera envoyé à chaque candidat, sur demande adressée au :

Secrétariat du Concours International du Festival de Musique de Toulon, Palais de la Bourse, avenue Jean-Moulin, 83000 Toulon, France.

**Date limite des inscriptions :
1^{er} mars 1986.**

PRIX PINEAU-CHAILLOU 1985

La ville de Nantes va décerner le **prix Pineau-Chaillou 1985**, d'un montant de 5.000 F, à un compositeur de musique française.

Date limite de dépôt des candidatures : **15 novembre 1985.**

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la mairie de Nantes, service des affaires culturelles. Tél. : 40-20-94-41.

La Savoie représentée par l'école de musique de la Vallée du Guiers au Festival européen de la musique et de la jeunesse

« Langage universel que celui de la musique. » C'est ce qu'ont pu apprécier les jeunes musiciens de l'orchestre Junior de la Vallée du Guiers lors des fêtes européennes de la musique et de la jeunesse organisées par l'Association des écoles de musique d'Allemagne, à Munich, les 25 et 26 mai 1985.

C'est avec enthousiasme que le conseil d'administration de notre école de musique avait reçu l'invitation de l'école de musique d'Erbach (Odenwald), ville jumelée avec Pont de Beauvoisin, de nous rendre une semaine à Erbach et à Munich.

Un premier travail musical commun avait été mis au point lors de la venue de nos amis allemands en novembre 1984. Mais la partie financière d'un tel déplacement (transport, hébergement) même si nous avions reçu une contribution du gouvernement allemand et de la municipalité de Pont de Beauvoisin (Savoie), restait le point délicat de l'organisation. Parents et amis se sont fortement mobilisés et c'est grâce à une souscription et à une aide des entreprises que nous avons pu réunir l'argent nécessaire.

Et c'est ainsi que le lundi 20 mai, les 48 musiciens de l'orchestre junior, les 6 accompagnateurs et le directeur, Robert Combaz étaient tous présents au départ, pourtant matinal, du car qui, au terme de 12 heures de voyage, nous amena à Erbach. Nos amis allemands avaient également invité un chœur de jeunes filles de Belgrade (Yougoslavie) dont le talent et la perfection musicale nous ont littéralement charmés.

Les premiers jours de la semaine se sont déroulés en visites touristiques mais

aussi répétitions instrumentales et chorales, réceptions par la municipalité et le canton d'Erbach. Un concert à Bad König permit à la population et à nos familles d'accueil d'entendre l'orchestre Junior, la chorale yougoslave puis nous avons chanté ensemble une Cantate de Marx accompagnés par l'ensemble de musique anuénne d'Erbach. Mais l'apothéose de notre voyage, ce fut bien sûr Munich et son complexe olympique, où se tenait la fête Européenne de la Musique. Des centaines d'autocars venant de tous les pays d'Europe ont convergé le vendredi après-midi vers la capitale de la Bavière, et pendant deux jours Munich a vibré au son de la musique et de la jeunesse.

Le samedi, de nombreux groupes ont animé des concerts de quartiers et nous-même avons joué et chanté dans le magnifique parc d'un château baroque, comme on en trouve dans la campagne munichoise. « Yesterday » des Beatles, chanté par le chœur yougoslave et accompagné par notre orchestre junior marqua l'apogée de ce concert. La soirée du samedi se termina avec un superbe feu d'ar-

tifice accompagné par la « Musique pour feu d'artifice » de Hændel.

Mais c'est sans conteste la journée du dimanche qui fut le point fort de ce rassemblement européen. A la Halle olympique, en présence du président de la République Fédérale d'Allemagne, M. Von Weizsäcker, dix orchestres, seize chœurs, soit 1.200 exécutants venant de 11 pays, interprétèrent une cantate de Bach « Tonet in Pauken » sous la baguette du chef Karl-Heinz Bloemcke.

Toute la salle, près de neuf mille jeunes musiciens chantent le Canon de Michel Praetorius : « Viva la Musica ». Entre les discours des personnalités musicales ou politiques, chacun des 23 pays présente une œuvre.

Nos amies de Belgrade représentent, avec ô combien de talent, leur pays et la France se taillera un beau succès avec « Carmen », interprétée par l'Ecole de Musique de Sceaux. Nos jeunes élèves ont donc pu apprécier des œuvres variées et d'une qualité d'exécution toujours remarquable.

La « Valse minute », de Chopin, jouée avec une finesse époustouflante par le Tuba-Band de Belgique, restera longtemps dans nos oreilles. Neuf ensembles interprètent à leur tour « Entrata », de Carl Orff.

Enfin l'émotion fut à son comble quand la salle entière, jeunes musiciens et personnalités, entonna « L'hymne à la Joie », de Beethoven : 9.000 personnes debout chantant en chœur, et de tout cœur, c'est absolument grandiose et extraordinaire.

Reprenant le message de la Cantate de Bach, le président de l'Association des écoles de musique d'Allemagne déclara : « Vive la Musique, c'est ce que souhaitent les peuples du monde d'un élan solidaire. » Il émit le vœu d'un 2^e Festival européen de la musique et souhaita à chaque participant européen de repartir vers son pays, avec comme devise pour l'avenir :

« Musique, Amitié, Paix ».



NOUVEAUTES DU 2^e TRIMESTRE 1985

FORMATION MUSICALE

DUBOIS Pierre-Max

- Variations progressives pour les premières années de solfège.
- Vol. 3 : préparatoire, version livre du professeur et livre de l'élève.

MARTIN Jean-Louis

- Cours de formation musicale sur des thèmes régionaux.
- Vol. 2 : débutant 2.

FLUTE

BOISMORTIER Joseph Bodin de/Paubon

- Six concertos Op. 38 pour 2 flûtes sans basse.
- Vol. 1 : concertos 1-2-3.

LESIEUR Emile

- Berceement (flûte et piano), préparatoire.

MENDELSSOHN-BARTHOLDY/Adorjan

- Concerto en mi mineur Op. 64 (flûte et piano).

PAUBON Pierre

- 90 déchiffrages mélodiques pour flûte seule (préparatoire à moyen).

ROSE Griffith

- Ziggurat (2 flûtes).

VIVALDI Antonio/Paubon

- Il Pastor Fido, 6 sonates Op. 13 (flûte et basse)
- Vol. 2 : sonates n^{os} 3 et 4.
- Vol. 3 : sonates n^{os} 5 et 6.

FLUTE ET GUITARE

BACH J.-S. - HANDEL G.F.

- Deux largos

CORRETTE Michel

- La servante au bon tabac

FLUTE PICCOLO

GENIN Paul Agricole/Beaumadier

- Fantaisie sur « Il pleut, il pleut Bergère » (flûte piccolo et piano).

FLUTE A BEC

FRANZ Michel

- Fleurs animées, 14 pièces (soprano ou S ou A ou T et piano)

CLARINETTE

LANCELOT Jacques

- 26 duos classiques (2 flûtes). Vol. 1 : préparatoire/élémentaire.

RIVIER Jean

- 3 mouvements (clarinette et piano).
- Vol. 3 : Andante expressivo Ed Allegro burlesco (élémentaire).

SAXOPHONE

AUTEURS CONTEMPORAINS

- Collection Panorama, saxophone 2 (préparatoire), recueil comprenant M. Reverdy : cytises ; A. Tanaka : Au-delà d'un rêve ; R. Boutry : Prélude dansé ; S. Kaufmann : Rhapsodie ; H. Sauguet : Une fleur.

TROMPETTE ET PERCUSSIONS

LEVEL Pierre-Yves

- Les Gémeaux (version trompette si b. et ut) (C.N.S.M. de Paris).

TROMBONE

BORDERES Yves

- 25 petites pièces mélodique. Vol. 1 : débutant.

BOUTRY Roger

- Fantasia pour trombone et orchestre, réduction pour trombone et piano.

TUBA

CREUZE Roland

- Eria (tuba solo).

VIOLON

DOUKAN Pierre

- L'Ecole du violon, études progressives. Vol. 14 : supérieur.

LESIEUR Emile

- Improptu (violon et piano) (préparatoire).

ROIZENBLAT Alain

- Concerto « Apparitions » (violon et piano).

VIOLONCELLE

ARRIEU Claude

- Passe-pied (violoncelle et piano).

THIRAUT Marc-Didier

- Orchala pour orchestre de chambre (cordes) et violoncelle solo.

PIANO

CHARLES Henry

- Les petits tableaux de la Mi... Nuit, 5 petites pièces pour piano 2 mains.

HARPE

HASSELMANS Alphonse

- 3 petites pièces faciles (élémentaire).

TISNE Antoine

- Particule, d'après le poème de David Niemann.

PERCUSSION

CARRE Gilles

- Percussion à deux pour ensemble de percussion.

DUBOIS Pierre-Max

- Simard suite (marimba, vibraphone et piano).

MEYNAUD Michel

- Nelly II (vibraphone et piano) (préparatoire).

GUITARE

BIGO Bernard

- Recueil de morceaux choisis Folk/Classique, vol. 2.

KLEYNJANS Francis

- Valse vénézuélienne (élémentaire/moyen).

MALDONADO Raul

- Choros (guitare seule ou 2 guitares).

MERANGER Paul

- 5 préludes Op. 30.

MERENGUE DE CORDOBA - DONNIER Philippe

- Flamenco, méthode de guitare.

MITERAN Alain

- Dépliant (moyen).

MOURAT Jean-Maurice

- La Guitare du XIX^e siècle. Vol. 2 : facile.

MUSIQUE DE CHAMBRE

LESAFFRE Charles

- Arcadia, quatuor pour 4 instruments à voix égales (préparatoire).

ORCHESTRE JUNIOR

JOUBERT Claude-Henry

- Au bal masqué pour orchestre à cordes (élémentaire).

LIVRE

HERICHE

- A propos de la flûte.

LIVRET D'OPERA

TISNE Antoine - NIEMANN David

- Les enfants du ciel.

Ministère de la Culture

**AVIS DE VACANCES D'EMPLOIS DE
DIRECTEUR DANS LES ECOLES DE
MUSIQUE CONTROLEES PAR
L'ETAT**

Est déclaré vacant à l'école nationale de musique de Marne-la-Vallée un poste de directeur.

Est déclaré vacant à l'école nationale de musique de Gap un poste de directeur.

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au « Journal officiel » de la République française.

Les candidats devront également informer la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOIS DE
PROFESSEUR DANS LES ECOLES DE
MUSIQUE CONTROLEES PAR
L'ETAT**

Sont déclarés vacants dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat les postes de professeurs ci-après :

La Ciotat : flûte : seize heures.

Gap : hautbois : seize heures ; violon alto : seize heures ; danse : seize heures ; guitare : seize heures.

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au « Journal officiel » de la République française.

Les candidats devront également informer la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.

**ARRETE DU 3 OCTOBRE 1985
PORTANT CREATION D'UN
AGREMENT DE CHEFS DE CHŒURS
ET DE MAÎTRISES**

Le Ministre de la Culture,

Vu le décret n° 82-394 du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la Culture ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 1968 créant la commission consultative des chorales et des maîtrises ;

Vu l'avis de la commission consultative des chorales et des maîtrises ;

Vu l'avis du conseil supérieur de la musique.

Arrête :

Article premier. Il est institué une procédure d'agrément des chefs de chœurs et de maîtrises.

Art. 2. Les règles relatives à la délivrance de l'agrément sont les suivantes :

a) Le candidat remet à la commission consultative des chorales et des maîtrises un dossier faisant apparaître une formation au métier de chef de chœur.

(Suite page 15)

Premier

1 COLLOQUE INTERNATIONAL

sur la

FORMATION

à la

CHANSON

**9 et 10 novembre 1985
Maison de la Culture
de Rennes**



Organisé par le CENTRE REGIONAL pour la CHANSON en BRETAGNE et l'Association Nationale des ASSISES DE LA CHANSON et du Spectacle MUSICAL, avec le soutien du Ministère de la Culture (Direction de la Musique) et la collaboration de l'Institut de Pédagogie Musicale de la Villette et de la Maison de la Culture de Rennes.

Le Chant Choral à la C.M.F.

La Chorale du Docteur Kœberle de Selestat et le Kepler Gymnasium Orchester de U.L.M. réunis en l'Abbatiale d'Ebersmunster pour le Concert de Pentecôte le dimanche 26 mai 1985.



Concours international de composition du Comité National Italien

Dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, le Comité National Italien avait organisé un Concours International de Composition réservé aux Musiciens appartenant aux Pays du Conseil d'Europe ;

ce Concours était divisé en trois catégories :

- A. Opéra Lyrique ou représentation scénique, prévoyant l'emploi d'un Orchestre Symphonique.
- B. Composition Symphonique ou Symphonique-Chorale.
- C. Composition de Musique de Chambre.

Voici les lauréats des 3 catégories :

Catégorie A : M. Goffredo Petrassi (Italie) ; M. Ton De Leeuw (Pays-Bas) ; M. Luis De Pablo (Espagne) ; M. Giacomo Manzoni (Italie) ; M. Wolfgang Rihm (Rép. Féd. Allemagne).

Catégorie B : M. Franco Donatoni (Italie) ; M. Gérard Grisey (France) ; M. Milko Kelemen (Yougoslavie) ; M. Salvatore Sciarrino (Italie) ; M. Guido Turchi (Italie).

Catégorie C : Prof. Mario Bertolotto (Italie) ; M. Aldo Clément (Italie) ; M. Brian Ferneyhough (Grande-Bretagne) ; M. Klaus Huber (Suisse) ; M. Michaël Lévinas (France).

(Suite de la page 14)

b) La commission consultative des chorales et des maîtrises examine chaque dossier et émet un avis.

c) Elle se réunit, à cette fin, une fois par an.

d) Les candidats retenus par la commission font l'objet, dans un second temps, d'une inspection de leurs activités chorales par les services techniques compétents de la direction de la musique et de la danse.

e) L'inspection intervient dans un délai d'un an à dater de l'avis de la commission.

A titre exceptionnel, ce délai peut être prorogé jusqu'à deux ans si le candidat ne peut justifier d'une pratique chorale effective au moment de la sélection sur dossier.

f) En cas d'avis favorable de l'inspection, l'agrément du candidat est proposé au ministre de la culture par le directeur de la musique et de la danse.

Art. 3. L'agrément est accordé, par arrêté ministériel, pour une durée de cinq ans.

Il peut être renouvelé après avis de l'inspection.

Art. 4. Le directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 3 octobre 1985.

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCES D'EMPLOIS

Ministère de la culture

Avis de vacance d'emplois de professeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat.

Sont déclarés vacants dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat les postes de professeur ci-après :

Saint-Etienne : formation musicale : seize heures. Basson : seize heures.

Bayonne : Violon : seize heures. Chant choral et formation musicale : seize heures.

Calais : Chant : seize heures. Percussion : seize heures.

Creil : Violon, alto : seize heures.

Perpignan : Formation musicale : seize heures.

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au « Journal officiel » de la République française.

Les candidats devront également informer la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.

CENTRE CULTUREL ALBERT-EHRMANN

Voulez-vous noter le numéro de téléphone du Centre, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris, ouvert tous les matins, de 9 h 30 à 12 h 30 : (1) 48-74-05-57.

Editions Combre

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

PREPARATION à l'ORCHESTRE

Cinq pièces de Robert SCHUMANN

nombreuses possibilités orchestrales

par

Jacques DEVOGEL

POUR LA VENTE (réf. prix)

1. L'ENSEMBLE :

- 19 parties..... (chaque) (C)
- Piano..... (I)
- Conducteur..... (Y)

2. Cinq saxophones (+ Piano et Conducteur) :

- A : Soprano Sib
- B : 1^{er} Alto Mib
- C : 2^e Alto Mib
- D : 3^e Alto Mib (ou ténor Sib)
- E : Saxophone baryton Mib
- Chaque..... (C)

3. Cinq clarinettes (+ Piano et Conducteur) :

- A : 1^{re} Clarinette Sib
- B : 2^e Clarinette Sib
- C : 3^e Clarinette Sib
- D : 4^e Clarinette Sib
- E : Clarinette basse Sib
- Chaque..... (C)

4. Cinq Cordes (+ Piano et Conducteur) :

- A : Violon solo
- B : 1^{er} Violon
- C : 2^e Violon
- D : 3^e Violon (ou Alto à cordes)
- E : Violoncelle (ou Contrebasse)
- Chaque..... (C)

« Des parties supplémentaires peuvent être vendues séparément en plus de ces différents groupes. »

INSTRUMENTATION

Partie A : Flûte - Violon solo

- 1^{re} Clarinette
- Saxophone soprano

Partie B : 1^{er} Violon

- 2^e Clarinette
- 1^{er} Saxophone alto

Partie C : 2^e Violon

- 3^e Clarinette
- 2^e Saxophone alto

Partie D : 3^e Violon

- alto à cordes
- 4^e Clarinette
- 3^e Saxophone alto
- Saxophone ténor

Partie E : Violoncelle - Basson - Tuba en ut

- Contrebasse à cordes
- Clarinette basse
- Saxophone baryton
- Basse - Contrebasse en Sib

Instruments facultatifs : 1^{er} et 2^e
Trompettes en ut - Hautbois.

Manifestations

FESTIVALS

12 octobre	Juillan (Hautes-Pyrénées)	Festival départemental de Musique des Hautes-Pyrénées	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac
11 mai 1986	Colmar (Haut-Rhin)	XIV ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
9 juin	Privas (Ardèche)	Festival Départemental de l'Ardèche	Mme Nadine Doisy, « Le Meyrand », Coux, 07000 Privas

CONCOURS

4 mai 1986	Ottange (Moselle)	Concours International de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, organisé par la Fédération de la Région Lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
14 mai 1986	Mulhouse (Haut-Rhin)	38 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin, Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 37, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
17 et 18 mai 1986	Héricourt (Haute-Saône)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies et Fanfares	M. Gérard Roess, 1, impasse du Docteur Pavillard, 70400 Héricourt. Tél. : (16) 84-56-72-63
1 ^{er} juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors, à plectres, Chorales, toutes divisions	Harmonie Municipale de Mâcon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon
8 juin 1986	Châtelleraut (Vienne)	Concours National de Musique et de Chant ouvert à toutes les formations : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres, Chorales. Ce concours est organisé par la Châtelleraudaise pour son Centenaire	M. et Mme Joël Beauvilain, 13, rue de Touraine, 86530 Naintre. Tél. : (16) 49-21-96-69
8 juin 1986	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Concours National de Musique. Toutes musiques sauf Chorales	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 Lille.
22 juin 1986	Cognac (Charente)	Concours National de Musique	M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François, 16100 Cognac

CONGRES

20 octobre 1985	Rouen (Seine-Maritime)	Auditorium du Conservatoire National de Région Congrès annuel de la Fédération Musicale de Normandie	M. A. Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (16) 31-62-18-47.
20 octobre 1985	Thionville, Théâtre Municipal (Moselle)	63 ^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine	M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
3 novembre 1985	Aureilhan (Hautes-Pyrénées)	Congrès Départemental des Hautes-Pyrénées	François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac

STAGES

du 26 au 31 octobre 1985	Poissy (Yvelines)	Stage de perfectionnement pour les Orchestres d'Harmonie ou Orchestres d'Accordéons et de Direction	M. Guy Meissonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine.
16 et 17 novembre 1985	Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)	Stage de Chant et Direction Chorale	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar

PETITES ANNONCES *Emf*

Demande d'emploi

Sous chef de musique militaire faisant fonction chef de musique, depuis 9 ans. Plusieurs prix C.N.R. ex-soliste musique principale. Grande expérience d'enseignement pédagogie réelle. Direction orchestre harmonie. Travail administratif. Sens de l'organisation, du travail en équipe. Cherche poste directeur école de musique et direction harmonie même à créer. Ecrire au journal sous n° 204.

Jeune musicien, premier prix solfège, cor, ensemble instrumental de C.N.R., cherche emploi dans école de musique. Accepte harmonie et emploi complémentaire région Picardie, Normandie, Nord, Pas-de-Calais. Ecrire au journal sous n° 202 qui transmettra.

Directeur retraité assurerait cours et direction société en échange logement Sud de la France. Ecrire au journal sous numéro 187.

Couple 55 ans, musiciens amateurs, femme jouant petite clarinette, homme jouant grande et petite flûte, clarinette, saxophone, hautbois, pourrait adjoindre éventuellement chef de musique pour donner leçons de solfège et instruments. Etudierait toutes propositions pour emploi. Ecrire au journal sous n° 205 qui transmettra.

Couple musicien. Homme jouant de plusieurs instruments à clefs, femme jouant clarinette, recherche accueil dans un orchestre d'harmonie ou autre. Etudierait toutes propositions pour emploi. Ecrire au journal sous numéro 206, qui transmettra.

Directeur Ecole de musique et harmonie. 1^{er} prix cor de Paris. Cherche école de musique et harmonie. Ecrire au journal sous numéro 207.

Clarinettiste prix C.N.R. cherche poste dans Ecole de musique. Rég. indifférente. Tél. : (16) 32-59-36-11 le matin ou le soir ou écrire au journal sous n° 208 qui transmettra.

Trompettiste prix de C.N.R., expérience professionnelle étudie toutes propositions (orchestre prof. de musique) de travail dans le milieu musical. Tél. : 82-50-58-14.

Urgent, tromboniste médaille d'or C.N.R., diplômé supérieur Ecole normale de Musique de Paris. Très bonnes références, cherche poste de professeur ou direction école de musique. Tél. : (16) 20-55-76-04.

Offre d'emploi

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste de délégué départemental à la musique, directeur de l'association départementale pour le développement musical des Côtes-du-Nord, il aura pour mission : de développer les activités musicales, tant dans le domaine scolaire que dans le domaine scolaire adulte, grâce à toutes les manifestations publiques propres à répandre la culture musicale (concerts, festivals, animations ; de favoriser la création d'ateliers musicaux et d'écoles de musique ; d'établir des relations avec les élus, les diverses administrations et les associations culturelles du département et sera chargé de la coordination et de la promotion des activités musicales et chorégraphiques du département.

Qualification : le candidat devra justifier, d'une bonne culture générale, d'une bonne formation musicale, d'une expérience de la vie associative et d'une connaissance approfondie des milieux musicaux ; de connaissances administratives et de gestion. Le salaire sera négociable en fonction de la qualification et de l'expérience du candidat. Les candidats intéressés devront adresser des dossiers très complets (C.V. + diplômes + photo). Avant le 26 octobre 1985, à M. le président de l'A.D.D.M. 22, préfecture, B.P. 70, 22000 SAINT-BRIEUC.

Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien avec la commission de recrutement courant novembre 1985.

Avant garde appaméenne, société de tambours et clairons, recherche jeune retraité ayant des connaissances musicales suffisantes pour apprendre le solfège et éventuellement conduire la société dans les défilés, son logement serait assuré, ainsi que la possibilité d'heures de travail rémunérées. Adresser demande au président : M. Alphonse Anouilh, route de Benagues, 09100 PAMIERS.

Recrutement de sept professeurs sur titre, indice 433, moins 10 % pour les non-titulaires du certificat d'aptitude. L'école municipale de musique de Connantrec recrute pour la rentrée de septembre 1985 : 1 professeur de clarinette-saxophone, 1 professeur de flûte, 1 professeur de cor d'harmonie, 1 professeur de piano (pouvant assurer également des cours de formation musicale), 1 professeur de trombone, 1 professeur de saxhorn-tuba, 1 professeur de percussions. Adresser candidature, C.V., expérience professionnelle, situation actuelle, écrire à M. le Maire de Connantrec, en mairie 51230 FERRECHAMPENOISE. Tél. : (16) 26-42-47-16.

La ville d'Auch (Gers) recrute par voie de concours sur épreuves, pour son école municipale de musique : 1 professeur de formation musicale (+ méthodes actives) ; 25 heures par semaine, 1 professeur de violon, temps partiel, 15 heures par semaine. Statut fonctionnaire territorial, indices bruts 267 à 474, postes à pourvoir 1^{er} janvier 1986, concours 29 et 30 novembre 1985. Candidatures + C.V. (photocopies des diplômes) à adresser à M. le Maire d'Auch 32007 AUCH-CEDEX, avant le 8 novembre 1985.

Harmonie de Digoïn (Saône-et-Loire) cherche directeur pour rentrée 1985, pour direction harmonie et son école de musique avec enseignement solfège et cuivres (y compris trombone et cor en fa). Ecrire à M. D. Gandrey, Montassin-La Motte-Saint-Jean, 71160 DIGOÏN. Joindre C.V., références et prétentions de salaire.

Ville du sud seime-et-marnais (20 km de Montargis), recherche un professeur de musique vacataire : enseignement de l'accordéon (1 jour par semaine : 2 à 3 heures), à compter du 1^{er} décembre 1985 ou éventuellement à la rentrée scolaire de novembre. Adresser candidatures à M. le Maire de la ville de Souppes-sur-Loing 77460.

Occasions

Vends cor double Fa/Si b, marque Blessing, état neuf acquis 1984. Prix intéressant. Tél. : (16) 23-61-07-20. matin de 9 à 12 heures.

A vendre tenues de parade majorettes état neufs, robes, chapeaux, bottes, ensemble ou séparément, justaucorps lamé, gants longs pour défilés ou galas, justaucorps jupette du 4 au 14 ans. Pour groupe aux moyens modestes « autres tenues » tergal petit prix. Mme Dutey J.L., 82, route des villes, 47203 MARMANDE. Tél. : (16) 53-64-30-54.

A vendre saxophone soprano Selmer Mark 6, exc. état, joindre A Pesnel 9, rue de Cussy 14000 CAEN. Tél. : 31-74-58-71.

Fanfare de Saint-Péray vend divers instruments usagés mais en bon état : clairons, tambours 3/4, 1 grosse caisse, bugles argentées, etc écrire au responsable : L. Blanc, 22, rue de Lattre, 07130 SAINT-PÉRAY.

Cause retraite, cessation de production et liquidation des stocks, à profiter de suite, genres très variés : harmonies, fanfares, symphonique. Demandez la liste des œuvres et des conditions très exceptionnelles. Gilbert Layens, 28, avenue du Général-Leclerc, 17320 MARENNES. Anciennes publications musicales maritimes.

A vendre saxophone soprano Buffet Crampon. Très bon état, servi deux ans, prix très intéressant (moitié de la valeur neuve). Contacter Claire Thiercelin, tél 16 (1) 60-11-99-94.

Le journal qui est routé à la date prévue n'est pas toujours distribué à des dates régulières, dans les différentes régions, ceci n'est pas de notre fait et nous voudrions demander aux annonceurs qui offrent des emplois de ne pas décourager les demandeurs qui les interrogent après la date limite, faute d'avoir reçu leur journal normallement.

Nous les remercions chaleureusement.

Conservez précieusement ce journal
**IL FACILITERA
VOS RECHERCHES**

SPECIAL PROMOTION SOCIETES MUSICALES

**BELLECOUR
MUSIQUE**

vous offre :

- **REMISES SPECIALES** aux adhérents et élèves sur
PIANOS, INSTRUMENTS A
VENT, GUITARES, PERCUS-
SIONS, PARTITIONS (toutes
les marques sur 1.000 m²).
- **PARTITIONS**, Solfèges, Har-
monies
 - Envoi rapide,
 - Prix par quantité
 - Commande toutes éditions
(françaises et étrangères)
 - Consultations : Stocks, Ca-
talogues
- **PROMOTIONS** régulières (sur
demande)

**BELLECOUR
MUSIQUE**

vous garantit :

- **5 ANS DE GARANTIE I.V.**
(1 an fabricant + 4 ans B.M.
de bon fonctionnement hors re-
temponnage)
- **PRIORITE** absolue de répara-
tion à nos instruments (délai et
devis sur demande)
- **OCCASIONS** (pianos, instru-
ments à vent) garanties, révi-
sion par Techniciens de Haute
Qualification

**BELLECOUR
MUSIQUE**

vous aide :

- **CREDIT**, Location-Vente
de 1 à 7 ans), sans apport
- **LOCATION-TEST** pour débu-
tants, avec remises sur achat
de 1/2 location
- **SANS FRAIS**, paiement
échelonné

Merci d'envoyer TARIF, Catalogue :

Société

Nom

Adresse

Tél.

 **BELLECOUR
MUSIQUE**

3, place Bellecour

69002 LYON

(face sortie parking)

Tél. : 78-92-92-56

Ville de Vichy

Dans nos petites annonces du mois d'août-septembre (388-389),
« Offres d'Emplois », nous avons signalé la vacance du poste de Directeur
de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Vous connaissez les dates limites d'inscription. Nous avons le plaisir de
vous rappeler cette très intéressante proposition sous la forme de cette
affichette que distribue la Ville de Vichy.

Ville de Vichy

Avis de Concours

*Un concours est ouvert pour le recrutement
du Directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy,
emploi à temps partiel pouvant être jumelé avec
un poste d'enseignant à temps complet à
l'Ecole Nationale de Musique de Vichy.*

Dépôt des candidatures avant le 15 octobre 1985

*Pour tous renseignements et connaissance du dossier,
s'adresser à*

Monsieur le Maire de Vichy

Service du Personnel

Hôtel de Ville

03200 - VICHY

Auvergne-Puy-de-Dôme

Placés sous le haut patronage du Conseil général du Puy-de-Dôme (A-D-D-M-63), de la Direction régionale des Affaires culturelles et de la ville de Clermont-Ferrand, faisant suite aux petits stages d'une journée réalisés en mars et avril, concernant les Accordéons (Aubière) et les Batteries Fanfares' (Les Martres-de-Veyre), ces deux grands stages d'une semaine chacun viennent amplifier l'aide que l'U.D.S.M. du Puy-de-Dôme apporte aux sociétés.

Toutes ces « Actions » de perfectionnement ont pu se réaliser grâce au dévouement d'un nombre toujours croissant de professeurs et du groupe de personnes chargées de veiller sur le confort des enfants.

Cette année, c'est avec le plus grand plaisir que tout le monde a retrouvé le Lycée Agricole de Marmilhat (près de Clermont-Ferrand), où deux autres stages

avaient eu lieu (en 1979 et en 1983), car le cadre se prête particulièrement bien à ce genre d'activité.

D'autre part, l'accueil qui nous a été réservé par M. Blanchon, Directeur ; M. Granges, Intendant, et tout le personnel, était des plus agréables. Grâce à eux, le moindre petit problème matériel était vite résolu.

Au cours de ces stages les organisateurs ont eu le plaisir d'accueillir les responsables d'associations ainsi que de nombreuses personnalités.

Mme Evelynne Aiello, Chef d'Orchestre — M. André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France et Président de la Fédération Musicale d'Auvergne — M. Bernard Sevaux, délégué de l'A.D.D.M.-63, M. Pons, Maire de Royat — M. Tarreyrias, Maire d'Aubière — M. Bador, Président du Comité d'expansion économique d'Auvergne.

PREMIER STAGE DE « PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL » (Accordéon Batterie-fanfares Harmonie)

Dépassant une fois encore toutes les prévisions, ce sont 163 filles et garçons qui sont arrivés le dimanche 30 juin, venant des différentes Sociétés du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Jusqu'au samedi 6 juillet, tous ces jeunes Musiciens ont travaillé, par petits groupes, sur les pelouses ombragées, mettant en application les conseils des professeurs, rectifiant tous les petits défauts et améliorant ainsi leur technique respiratoire et instrumentale.

Travail intensif et soirées culturelles, tel fut l'intérêt essentiel de ces journées auquel il faut ajouter le plaisir de se retrouver avec des enfants de toute la région.

Chaque jour, les Professeurs se réunissaient et faisaient le point pour améliorer sans cesse les conditions de travail et l'utilisation rationnelle des journées.

Les soirées qui avaient pour but de détendre et de cultiver les enfants étaient très variées. Il faut noter, entre autres, le

Concert de l'Orchestre de « Cuivres » du C.N.R., créé et dirigé par M. Thomas, professeur de Trombone et de « Concert-Exposition-Conférence » de la maison « Maugein » de Tulle, apprécié par tous et plus particulièrement par les Accordéonistes.

Lorsque les Parents et les Responsables des Sociétés sont venus chercher les Stagiaires, le Samedi 6 juillet, un concert leur fut offert dans le grand Auditorium du lycée. Ils ont entendu successivement les différents pupitres d'Harmonie, les clairons, trompettes et tambours, et les Accordéons.

Cet aspect de l'aide technique aux Sociétés sera probablement modifié en 1986 en déplaçant ce stage qui pourrait avoir lieu au cours des vacances scolaires de Pâques. Les jeunes musiciens disposeront ensuite d'un trimestre pour mettre en application tous les conseils dispensés au cours du stage.

DEUXIEME STAGE D'ORCHESTRE

(Accordéons et Harmonie)

Le dimanche 7 juillet, le lycée Agricole accueillait 113 Musiciennes et Musiciens d'un niveau musical plus élevé.

A peine installés, ils se mettaient au travail car un programme important les attendait. Ces cinq journées de stage allaient d'ailleurs s'avérer trop courtes.

Toutes les difficultés techniques furent néanmoins surmontées grâce au travail sérieux de tous les professeurs. Nous avons également bénéficié de la haute compétence de M. Georges Bardin (ancien Directeur du Conservatoire de

• Suite page 22

39^e CONCOURS INTERNATIONAL D'ACCORDEON CONCERTANT

Pour son 39^e Concours International d'Accordéon Concertant, qui a eu lieu cette année dans le cadre exceptionnel de la Salle Pleyel, les amis musiciens de l'accordéon, instrument profondément populaire et presque universel pourrait-on dire, se sont réunis le 5 octobre pour un Concert Unique. A signaler, que cette année 1985 fête un autre événement : le cinquantième anniversaire de la Confédération Internationale des Accordéonistes, et c'est pourquoi le Comité National Français n'a pas hésité à patronner la coupe mondiale.

Le programme du concert nous a offert en première partie d'entendre la prestation des lauréats Junior avant d'applaudir les lauréats de la Coupe Mondiale 1985.

Palmarès :

- 3^e Prix : Annette Löffler (Danemark).
- 2^e Prix : Robert Opiola (Pologne).
- 1^{er} Prix : Jean-Marc Marroni (France).

La suite du programme très varié nous a montré la large palette sonore d'un instrument parfois mal connu. En particulier, nous avons pu apprécier l'Octuor d'Accordéon Concertant qui a fait appel à cette occasion à des créations d'œuvres comme celle très remarquée, pleine d'humour de Désiré Dondeyne.

Une très bonne après-midi.

C. BERGNA.

A.D.M.S.L.

(Association pour la Défense de la Musique Symphonique Légère)

Il s'est créé une Association. La Musique Légère, Lyrique et Orchestrale possède ses lettres de noblesse, et comme l'a justement observé Gabriel Faure, qui pensait au premier chef à son fraternel ami André Messager : « Il n'y a pas de grande et de petite musique, mais seulement la bonne et la mauvaise, quel qu'en soit le genre ».

Cette Association va tout mettre en œuvre pour que soient rétablis des concerts « populaires » au meilleur sens du terme.

Là, nous entendrons peut-être, dans un temps relativement rapproché, les noms prestigieux de Boieldieu, Auber, Herold, Adam, Thomas, Gounod, Offenbach, Hervé, Masse, Lecocq, Saint-Saëns, Delibes, Guiraud, Bizet, Massenet, Chabrier, Messager, PIERNE, Ganne, Audran, Varney, Planquette, Terrasse, Cuvillier, Christine, Yvain, Debussy, Ravel, Poulenc, et de combien d'autres qui sont là pour témoigner éloquentement que la Musique Symphonique Légère fait partie intégrante de notre patrimoine.

DEPUIS PLUS DE 25 ANNÉES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

**ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES
ET GRANDES QUANTITES**

**Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez
certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques**

**Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé
pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.**

Documentation sur simple demande



Antoine Courtot Paris

**Le triomphe
de la
Qualité**

Photo Gérard NICOLAI

P. GAUDET & Cie
8, rue de Nancy - 75010 PARIS
Tél. (1) 46.07.77.85

Documentation sur demande

• Suite de la page 21

Nevers), de M. Jean-Claude Amiot (Directeur du C.N.R. de Clermont-Ferrand) ainsi que du talent de Mlle Danielle Bardin, Pianiste.

Les solrées réservées à ce stage d'Orchestre étaient d'une qualité exceptionnelle avec, notamment, le quintette à vent « Onslow » et l'Orchestre « Epsilon » du C.N.R. (Cuivres, Percussions, Pianos) dirigé par M. Jean-Claude Amiot.

Les stagiaires et tous les mélomanes venus spécialement à Marmilhat le 11 juillet furent comblés avec le concert exceptionnel pour flûte seule offert gracieusement par Sheryl Cohen, grande artiste internationale et professeur à l'Université d'Alabama.

C'est grâce aux responsables du Comité d'accueil Auvergne-Limousin et au Directeur du C.N.R. de Clermont-Ferrand que ce concert a pu avoir lieu dans l'Auditorium de Marmilhat.

Ce stage devrait également être remodelé en 1986 en augmentant sa durée d'une ou deux journées permettant ainsi d'améliorer la partie « Direction d'Orchestre » au bénéfice des jeunes Directeurs.

CONCERT DE CLOTURE

Comme l'année précédente c'est dans la grande salle de la Maison des Congrès, mise à notre disposition par M. Quillot, Sénateur-Maire de Clermont-Ferrand, que s'est déroulé le concert de clôture de l'Orchestre Junior.

Le public venu en nombre, fut accueilli dans le grand hall d'entrée par un orchestre formé par les meilleurs accordéonistes de la Région qui avaient préparé un programme de choix.

Outre les personnalités déjà citées qui étaient venues visiter les stages, il convient de noter la présence à ce concert de :

M. Estic, Président de la Fédération de Brioude (Haute-Loire),

M. Laksman, Président de l'U.D.S.M. du Cantal,

M. Madelenat, chef de la Musique Militaire de la 52^e Division.

Les organisateurs et les stagiaires furent comblés par la délicate attention de Maître Serge Lancen qui revenait des Pays-Bas où il se trouvait pour assister à ce concert.

Deux œuvres du programme ci-après furent particulièrement appréciées : le concerto pour Piano et Orchestre d'Harmonie, de Serge Lancen, dirigé magistralement par M. Georges Bardin et interprété avec une grande sensibilité par Danielle Bardin, ainsi que la suite de petites pièces composée spécialement pour l'orchestre junior, par M. Jean-Claude Amiot ; Vents-de-Sud, et qui fut dirigée par trois jeunes Directeurs.

PROGRAMME

Ouverture pour instruments à vent, F. Devienne ; Vocalises, S. Rachmaninoff ; 3^e Marche aux flambeaux, G. Meyerbeer ; Mini-Symphonie, S. Lancen ; March For An Anniversary, S. Lancen ; Vends de Sud, J.-C. Amiot ; Parade Concerto, S. Lancen.

Promenade à travers nos régions

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Bourgogne

Côte-d'Or

DIJON

Festival national des musiques S.N.C.F. : Harmonie et joie de vivre.

Cinq cents participants, des formations venues de Bretagne, de Picardie, de l'Est de la France, de Dijon aussi, bien sûr : pendant deux jours, samedi et dimanche, la salle Devosge ne s'est pas désempie, le public dijonnais s'y pressait pour un festival populaire entre tous, celui des musiques S.N.C.F.

Et pour cette troisième édition, les cheminots avaient bien fait les choses, gratifiant leurs auditeurs d'un programme de choix, varié, qui permit à chaque formation, qu'elle soit de Rennes, de Chalindrey, de Migennes ou de Dijon, de faire la preuve de son talent. Sociétés participantes : Dijon, Rennes, Tergnier, Juniors de l'Est, Chalindrey, Laroche, Harmonie C.F. du Nord (Paris). Et ce fut particulièrement réussi. On se replongea ainsi avec plaisir, au temps des fêtes à flons-flons, de ces réjouissances populaires où la musique, avant tout, occupait la première place, celle qui vous fait chaud au cœur et accompagne vos sauveurs de cette note fraîche et enjouée, de toute façon irremplaçable.

En deux jours de temps, musicalement parlant, on passa ainsi, sans transition, de

Gershwin à Brahms, Verdi ou Bach, de Las Vegas Attraction à l'ouverture de la Dame de la pique, la Parade de Chicago à American Patrol. Les morceaux se sont succédés, classiques, modernes, sortis du folklore ou du populaire et personne ne s'est lassé. « Ce fut un réel ravissement pour la salle qui témoigne de la qualité des formations comme des solistes ».

« Dijon s'était fait pendant deux jours, la capitale du monde cheminot, la musique populaire est jeune et bien vivante ». M. Vittu, président de l'U.A.I.C.F. (Union artistique et intellectuelle des cheminots français) et membre de la Fédération Société Musicale de la Côte-d'Or, M. Poujade, qui représentait la municipalité ou M. Truel, président national se firent unanimes pour traduire la satisfaction de tous : public et musiciens.

Il faut dire que cette tradition musicale attachée au monde cheminot remonte pratiquement à l'origine des transports sur rail puisque la première société musicale fut fondée en 1861. Depuis, les associations et les adhérents se sont multipliés et diversifiés, avec quatre-vingt-quatre sociétés, cinq mille cinq cents adhérents, trois mille élèves et des écoles toutes tournées vers la musique sous toutes ses formes.

Les dernières notes à peine envolées, on parlait déjà du prochain rendez-vous et une nouvelle fois de la joie des retrouvailles.



Une vue de l'assistance

Cmf



Bretagne

Finistère

LANDERNEAU

Association Philharmonique de « l'Elorn » : Distribution des Prix aux Cours Municipaux de Musique

Mercredi 26 juin, au Family, avait lieu l'audition de fin d'année des élèves des cours municipaux de musique.

En l'absence de M. le Maire, c'est Mme Dincuff, adjointe à la culture, qui présida la soirée ; soirée chaude pour les élèves un peu tendus, chaude également

pour les parents qui attendaient avec anxiété le passage de leur jeune musicien.

Bertrand Cloarec, le nouveau président de l'Association Philharmonique de l'Elorn, procédait à la lecture du palmarès des classes de solfège puis à la nomination des élèves de classe d'instrument passant en cours supérieur.

Cette année, une première médaille a été décernée à Benoît Calvès, en classe de trompette ; une deuxième médaille à Laurence Lannuzel et Pierre Barberot, en classe de violoncelle.

Mme Dincuff devait intervenir pour remercier tous ceux qui œuvrent pour la réputation de l'école de musique et en particulier, M. Roland Delemailly, le directeur, qui ne mesure ni son travail ni son temps pour la bonne marche de l'école, mais aussi pour le dynamisme de l'Association. Mme Delemailly est également associée à la vitalité de l'école, ainsi que les professeurs des différentes disciplines qui assurent les cours avec sérieux et patience. « L'école a maintenant atteint sa vitesse de croisière », devait déclarer Mme Dincuff, et aussi un bon niveau qu'il faut maintenir. Ceci ne peut se faire qu'en respectant une certaine discipline.

Après cette intervention, les jeunes musiciens interprétaient leur morceau avec un peu d'émotion et de trac ; mais le public est toujours très indulgent.

Après un court entracte, les élèves de Mme Delemailly devaient chanter Le Petit Cow-Boy et Petrushka.

Public ravi et tout à fait mis en condition pour écouter la suite de la soirée avec l'Orchestre de l'Association Philharmonique.

Au programme : Rose Marie Polka, de Michaël Harden ; Ouverture du Calife de Bagdad de Boïeldieu ; Rhapsody for solo Clarinet and Band, de Anne McGinty ; Chanson Hindoue, de Rimsky Korsakov ; Sparks, de Kenneth J. Alford ; Chorus Line, de Marvin Hamlisch ; Challenger, de John Darling.

Malgré l'heure tardive, les « bis » se sont succédés, et c'est sur « Le Temps des Fleurs » et des souhaits de bonnes vacances que se terminait la soirée fort appréciée par tous, unanimes à apprécier la progression de l'orchestre.

Y. CALVES.

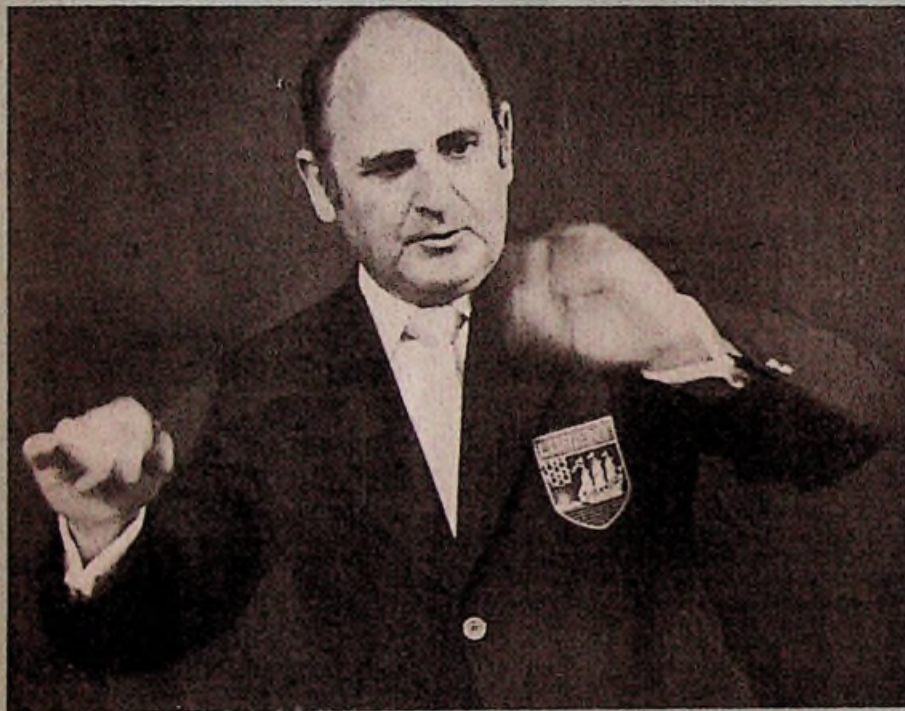
BREST

Marc Delemailly

Nous avons appris avec plaisir que Marc Delemailly, Professeur de Trompette à l'Ecole Municipale de Musique de Quimper, vient d'obtenir son C.A. à la session 85.

Il est le fils de M. Roland Delemailly, Vice-Président de la F.M.B., Directeur du Collège Musical de Brest et Chef de l'Orchestre d'Harmonie de la ville.

Marc a fait ses études musicales à l'Ecole Nationale de Musique de Brest, Professeur de Trompette : M. Roland Delemailly, a suivi différents stages avec M. Pierre Thibaud, Professeur de Trompette au Conservatoire National Supérieur de Paris ; M. Albert Calvayrac, Professeur de Trompette au Conservatoire National de la Région de Toulouse ; a obtenu au Conservatoire National de Musique du



Mans une médaille d'or à l'unanimité avec félicitations du jury, classe de M. Vasse ; 1^{er} prix de trompette à l'unanimité et félicitations du jury degré supérieur et excellence des inter-conservatoires de la ville de Paris, Professeur de Trompette M. Pierre Pollin, soliste à l'Orchestre National de France.

Marc a fait ses premières armes à l'Harmonie Municipale de Brest, où il rend toujours service selon ses disponibilités au pupitre de trompette ou cornet.

Toutes nos félicitations à ce jeune artiste et nous lui souhaitons une belle carrière.

Marc Delemailly était présent au Stage Départemental d'Orchestre d'Harmonie de Brest qui s'est déroulé fin décembre 1984 (Journal C.M.F. de février-mars 85, N° 382-383).

Collège Musical des Quartiers

En ce dimanche de janvier, au P.A.C., rive droite, a eu lieu le premier concert de musique de chambre réalisé par les professeurs du Collège Musical des Quartiers.

Cet événement n'est pas passé inaperçu car malgré un temps glacial, un public chaleureux est venu écouter ce nouvel Ensemble brestois. Le jeu sûr des instrumentistes et le choix des morceaux a ravi l'auditoire.

La musique du XX^e siècle était une des composantes de ce programme.

Ont été interprétées avec maîtrise des œuvres de Pierre Max Dubois, Jean Rivier, Pierre Capdevielle, ainsi qu'un quintette pour cuivres de M. Jean Meyer, œuvre hautement appréciée. Pour donner un clin d'œil à la fantaisie, le concert s'est terminé par une pièce de Darius Milhaud.

Le sérieux et la finesse d'interprétation de ce groupe musical plein de jeunesse laisse entrevoir de bons moments musicaux dans notre cité.

Il est à souhaiter que les élèves du Collège Musical des Quartiers viennent nombreux écouter jouer leurs professeurs, car c'est en suivant assidûment les concerts que se crée le goût musical.

Dimanche, à Cerdan : l'Orchestre philharmonique de l'Elorn et l'Harmonie municipale

La toute récente vague de froid a provoqué bien des perturbations dans la vie brestoise ; les musiciens n'ont pas été épargnés. L'Harmonie municipale, qui devait se produire à Cerdan, dimanche dernier, a reporté son concert au dimanche 27 janvier, dans la même salle. L'Orchestre philharmonique de l'Elorn (de Landerneau) était là aussi.

Les deux formations, dirigées par Roland Delamailly, se sont produites à tour de rôle.

A 15 h 30, l'Orchestre philharmonique de l'Elorn a interprété : « La marche des volontaires belges », « L'Ouverture de Mirelle », opéra comique de Charles Gounod (inspiré de Frédéric Mistral) ; « La Symphonie du Nouveau Monde », d'Anton Dvorak, aux thèmes inspirés du folklore noir américain ; « Dans les steppes de l'Asie centrale », d'Alexandre Borodine ; « Les flots du Danube », valse d'Ivano-

vici ; « Fête militaire », mazurka de Petit ; « Flashes », samba de John Darlin, et « Caravan », d'Ellington.

Puis, à 16 h 30, intervenait l'Harmonie municipale. A son programme : « Florentiner Marsch », célèbre marche italienne de J. Fucik ; « Les joyeuses commères de Windsor », ouverture de l'opéra de Nicolai (inspiré de la comédie de Shakespeare) ; « Les Tréteaux », pour flûte, saxophone et piano de Pierre-Max Dubois ; « Cap Kennedy », de Serge Lancen (œuvre originale, dédiée aux astronautes, relatant le voyage pour la lune) ; « Malaguëna », extrait d'« Andalousia », d'Ernesto Lecuona, et « Jésus-Christ super-star », comédie américaine de Weber Hautvast.

Ce concert était programmé dans le cadre des animations dominicales du PAC. Entrée gratuite.

Une matinée musicale réussie

Les fâcheuses conditions météorologiques de la mi-janvier ont retardé d'une semaine le concert de l'Harmonie Municipale de Brest, et c'est grâce à la gentillesse de l'Orchestre philharmonique de l'Elorn, qui se produisait le même jour à Brest, que l'Harmonie Municipale a pu donner, le 27 janvier, son Premier Concert 1985, salle Cerdan.

Les deux orchestres, dirigés par Roland Delemailly, se produisirent successivement devant un très nombreux public, comblé par une telle matinée musicale. M. Galinier, Président de la Fédération Musicale de Bretagne, Mme Creignou, conseillère municipale, représentant M. le Maire, avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation.

L'Harmonie Municipale assura donc la deuxième partie de ce concert, avec un programme varié :

« Florentiner March », de Fucik, quelques notes de trompette, à sonorité quasi militaire, précèdent l'orchestre ; l'œuvre n'est plus marche mais danse : une danse joyeuse, une ambiance gaie qui font songer à des festivités populaires.

La deuxième partie est plus calme : l'œuvre redevient marche. Puis la danse reprend jusqu'à l'emballage final de tout l'orchestre.

« Les Joyeuses Commères de Windsor », ouverture de l'opéra de Nicolai : Ceux qui connaissent l'œuvre de Shakespeare pouvaient s'attendre, dès le début, à une musique débridée. Au contraire, l'ouverture se fait sur un andante de tout l'orchestre, rompu avec maîtrise par le hautbois seul. Un dialogue entre clarinette et saxophone (appels et réponses) ; Falstaff et ses deux commères) s'établit. C'est amusant et gai.

« Les Tréteaux » pour flûte, saxophone et piano de Pierre-Max Dubois : œuvre peut-être difficile d'un auteur contemporain qui a donné beaucoup d'importance à la flûte dont la partie est magistralement enlevée par Florence Le Gallo, accompagnée avec bonheur par Georges Berron au saxophone et Françoise Alemany au piano.

Dans la première partie, la virtuosité de l'un ou l'autre des interprètes met en valeur la technique syncopée de l'œuvre plutôt que sa valeur émotionnelle.

Dans la deuxième partie, plus calme, plus classique le piano et le saxo s'effacent et ne font que ponctuer les passages rapides et harmonieux de la flûte.

« Cap Kennedy » de Serge Lancen, œuvre typiquement américaine où l'auteur s'est attaché par de grands effets sonores à rendre hommage aux hommes et à créer l'impression d'espace par la gravité du tuba et la répétition des percussions. La flûte aiguë rappelle dans certaines plages de calme le bruit de la machine et la fuite vers l'infini. La réussite de l'opération technique est manifestée par les trompettes. Le solo de clarinette montre l'ascension dans le calme interplanétaire.

« Malaguëna », extrait de « Andalousia », de Ernesto Lecuona, est magistralement enlevé.

Dès le début, le tempo est marqué par le saxo, suivi du hautbois, très sûr de lui. Avec l'orchestre entre alors un monde de folklore, de danse et de tauromachie.

« Jésus-Christ Superstar », de Weber Hautvast : heureuse surprise par ses moments très classiques, rythmés et parfaitement liés par la trompette de Marc Delemailly ou le bugle de Georges Gorry.

Plusieurs genres se mélangent et forment un ensemble agréable, sans discordance. Musique qui rappelle la musique des grands orchestres américains. C'est une invitation à célébrer dans la joie et le calme la grandeur de celui qui en est le titre.

A noter le bon accompagnement à la batterie du jeune Lionel Fichant.

En définitive, une bonne soirée pour ceux qui aiment la Musique de ceux qui aiment la Musique.

L'Harmonie Municipale : Un public fidèle

Dimanche 17 février 1985, malgré le temps glacé et ensoleillé, de fort nombreux Brestois sont venus assister au concert que donnaient conjointement l'Orchestre de Chambre des Professeurs du Collège Musical des Quartiers et l'Harmonie Municipale de Brest.

Les professeurs du Collège Musical de Brest furent, en première partie, les interprètes de diverses œuvres du XX^e siècle. Le public put découvrir des pages peu connues de Pierre-Max Dubois, Darius Milhaud, Malcolm Arnold et Charles Koechlin. Ces compositions permirent aux spectateurs d'apprécier tous les aspects de la sonorité et de la virtuosité de chaque instrument : flûte, Florence Le Gallo ; clarinette, Michel Plun ; hautbois, Michel Hoffmann ; cor anglais, Cécile Bonifacio ; cor, Pierre-Louis Ducreux ; saxophone alto, Georges Berron ; basson, David Krolkoski ; percussion, Cécile Bonifacio.

La deuxième partie de ce concert fut assurée par l'Harmonie Municipale sous la direction de son sous-chef René Petit.

Après la « Petite Ouverture de Concert », de E. Barat, le « Chant d'Amour », de Jules Semler Colléry, fut interprété avec chaleur et brio par François Maugrenier au trombone.

Une polka extraite du ballet de « Coppélia », de Léo Delibes, rappela les spectacles brillants du XIX^e siècle.

Cmf



« Le Chanteur de Mexico », de Francis Lopez, alertement exécuté par tout l'orchestre, remit en mémoire les années 1950, avec les mélodies de cette opérette chantée alors par Luis Mariano.

Pour terminer allègrement, les musiciens de l'Harmonie interprétèrent « Im Postwagen », un galop bavarois de Robert Allmend et donnèrent rendez-vous à leur fidèle public pour le traditionnel « Concert de Printemps », le 17 mars 1985.

Le secrétaire de l'Harmonie.

Voyage à Plymouth

Le samedi 30 mars 1985, vers 20 h 30, malgré une pluie froide et drue, c'est le sourire aux lèvres que les musiciens de l'Harmonie Municipale de Brest se dirigeaient vers l'Hôtel de Ville où les attendait un car des Transports Verney..., c'était le départ pour un week-end musical à Plymouth.

Depuis le 8 mai 1983, date à laquelle l'Harmonie Municipale avait reçu à Brest la Royale British Legion (R.B.L.), les musiciens brestois entretiennent des rapports réguliers avec l'Orchestre de Plymouth.

Invitée en 1984 à se rendre à Plymouth, pour des raisons de calendrier, l'Harmonie Municipale avait dû reporter ce voyage au début des vacances de printemps 1985... ce samedi 30 mars.

Après une agréable traversée sur le « Quiberon », à 7 heures, le dimanche, l'Harmonie mettait le pied sur le Ferryport de Plymouth où l'attendaient M. et Mme Elliot, du Royal British Legion... Conduits au « Club de la R.B.L. », les musiciens brestois étaient immédiatement répartis dans les familles d'accueil, chacun mettant alors un peu de Français dans son Anglais... ou... d'Anglais dans son Français.

A 10 h 30, première répétition générale avec la R.B.L. en vue du concert de 15 heures au Plymouth Guildhall, sous la présidence du Lord Mayor de Plymouth.

Ce concert du Sunday 31 March était assuré en première partie par l'Harmonie Municipale et en deuxième partie, par le Royal British Legion et l'Harmonie, interprétant des œuvres communes dirigées alternativement par V.J. Willcock et par R. Delemailly, inutile de dire que le programme du concert était copieux :

Première partie : « Le Calife de Bagdad », « L'Arlésienne » : intermezzo, me-

nuet et farandole ; « Les Refrains de Paris » ; « Il était une fois dans l'Ouest » ; « Festival Charles Trénet ».

Deuxième partie : « The Royal Salute » ; « Memory » ; « Thème », Summer of 42 ; « Hustle » ; « Great Gate of Kiev » ; « September Song » ; « Morning Train » ; « Hootemanny ».

Le lundi 1^{er} avril, dans les brumes matinales à peine dispersées, l'Harmonie s'en allait visiter le Parc National du Dartmoor et les carrières de kaolin de Lee-Moor ; à cette occasion, un court métrage sur les activités du « Wide World of E.C.C. » était projeté aux visiteurs.

Puis, c'était le retour à Plymouth où, de 12 h 30 à 14 heures, l'Harmonie Municipale donnait un concert au foyer du Théâtre Royal.

« Le Calife de Bagdad » ; « Dans les steppes de l'Asie Centrale » ; « L'Arlésienne » (intermezzo, menuet et farandole) ; « Sur marché persan » ; « Un ensemble de saxophones » ; « Concerto pour Hautbois » ; « Chanson Hindoue » ; « Le ballet parisien » furent les principaux morceaux de ce déjeuner musical qui fut très apprécié à en juger par les nombreuses ovations qui ponctuèrent ce concert.

Après un « Shopping in Plymouth », à 19 heures, tous les musiciens se regroupaient devant le Lord Mayor's Parlour, où The Lady Mayoress et The Lord Mayor offraient une réception en l'honneur de l'Harmonie Municipale de Brest. Le Lord Mayor souhaita la bienvenue à ses hôtes et félicita l'Harmonie pour la qualité du concert donné la veille au Guildhall. Mme Guervenou, Présidente de l'Harmonie, remercia le Lord Mayor de cette réception et lui fit part du plaisir que les musiciens brestois avaient de retrouver les membres de la « Royal British Legion » qu'ils avaient reçu au printemps 1983. A l'issue de cette réception, les responsables de l'Harmonie signaient le Livre d'Or, tandis que tous les membres étaient conviés à une visite commentée du Lord Mayor's Parlour.

A 21 heures, c'était à nouveau un ren-

dez-vous avec la « Royal British Legion » pour un dernier concert commun au R.T.B. Club.

Le mardi 2 avril était plus spécialement réservé au tourisme, à une excursion dans le Devon. La visite de l'abbaye de Buckland et des plages de l'« English Riviera » : Torquay, Paignton, Brixham... qui nous ont laissé un agréable souvenir, en auraient encore laissé un bien meilleur si le temps avait été favorable.

Cette journée se terminait au Club par un buffet et une soirée oh combien chaleureuse !

Le mercredi 3 avril, c'étaient les adieux... l'« Armorique » nous avait donné rendez-vous à midi... après une traversée un peu agitée, nous débarquions à Roscoff, à 21 h 30 (heure française), tous ravis de ce sympathique week-end anglais.

M. GUERVENOU,
secrétaire de l'Harmonie.

Ille-et-Vilaine

LOUVIGNE-DU-DESERT

La fanfare Saint-Martin, musique du patronage de Louvigné-du-Désert s'apprête à célébrer ses soixante ans

1925-1985 : Soixante ans déjà !

Fondée en 1925 par M. Perrin et quelques membres du Patronage, la Musique fut, au départ, une modeste formation comprenant tambours et clairons.

Comme toute société, elle connut des périodes fastes et des années difficiles. Elle fut longtemps simple clique sous le titre de « La Clique Saint-Martin ».

1935 — A l'instigation de l'Abbé Tirel, elle prit un nouvel essor « grâce au travail assidu et à la bonne volonté de tous ses Membres, anciens et jeunes recrues ».

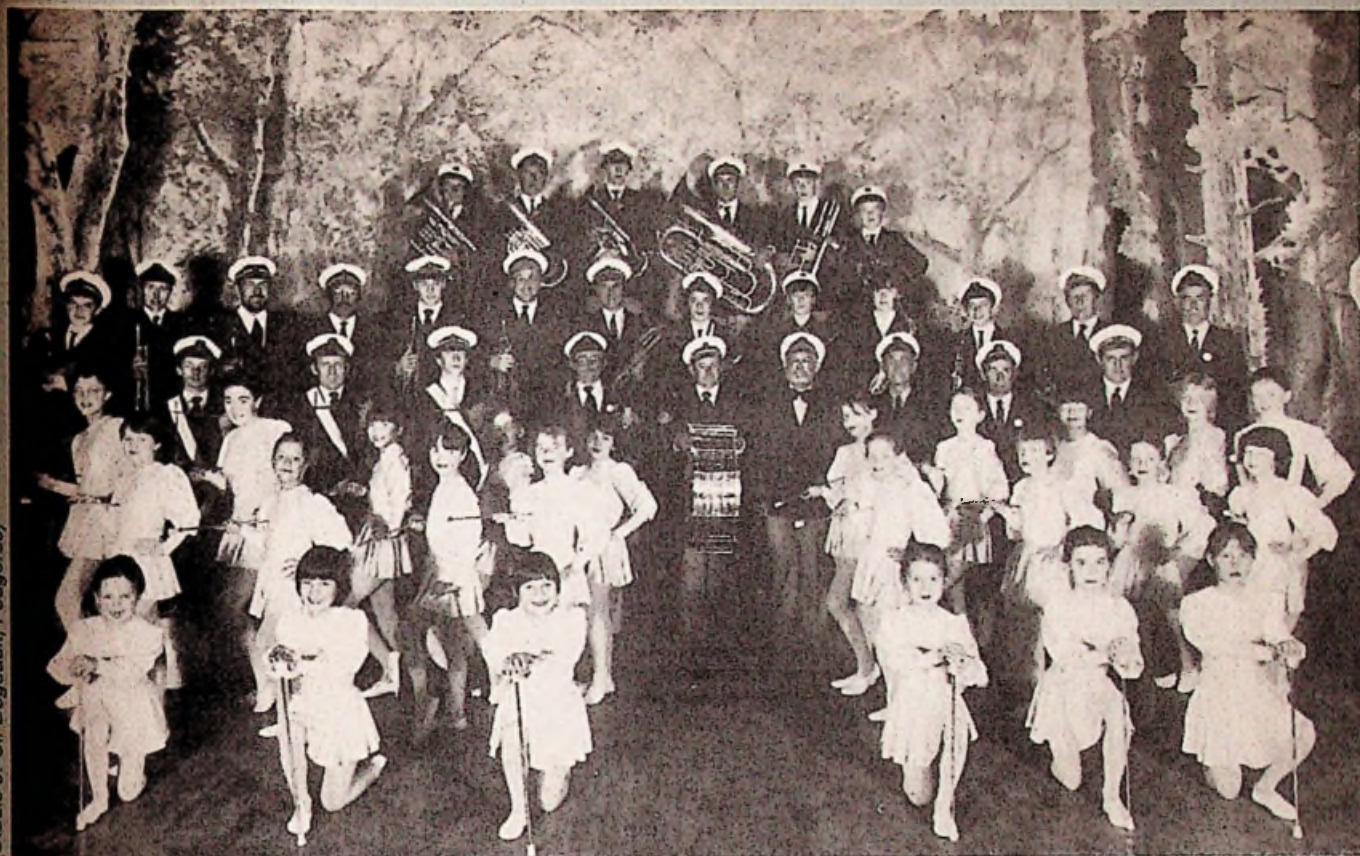
« Le 12 juillet 1936, elle affrontait le jury du Concours National organisé à Rennes

La Confédération Musicale de France est avant tout une association à mission culturelle.

Cette mission s'accomplit grâce à votre collaboration et à tous les efforts que vous faites au sein de vos fédérations.

Nous devons accentuer nos efforts afin d'être pris en considération au même titre que des associations moins importantes que nous dans le cadre des mouvements d'éducation musicale complémentaire de l'enseignement public.

En effet, c'est à l'école que doit se faire l'éveil de l'enseignement musical de l'enfant et nous voudrions bien figurer parmi les éducateurs concernés.



par la Fédération des Patronages de France. Ce concours fut un stimulant pour nos musiciens qui, bien encadrés par des « vétérans » remportèrent le maximum des points dans chacune des épreuves qui leur furent imposées. La Clique Saint-Martin arrivait en tête du classement général dans le groupe auquel elle était inscrite, distançant de loin ses concurrents de la même division et obtenant les félicitations unanimes du jury, en particulier pour sa batterie, formée avec beaucoup de dévouement par M. Vadajne.

Puis vinrent les dures années de la seconde guerre mondiale : la Saint-Martin connut, elle aussi, les heures douloureuses, mais n'en continua pas moins bien qu'au ralenti, son labeur musical.

1945 — La Libération ! Tel le feu qui couve sous les cendres, la flamme et l'ardeur reprirent à la Saint-Martin. Sous l'autorité de M. Alphonse Feuvrier, clairons, cors de chasse et trompettes de cavalerie firent à nouveau vibrer les rues de notre cité réchauffant par leurs accents les cœurs des Louvignéens, meurtris par les événements du conflit de 39-45.

1954 — M. Feuvrier nous quitte pour Paramé. La Fanfare Saint-Martin eut alors la chance de retrouver un nouveau chef en la personne de M. Jean-Baptiste Lelièvre. Celui-ci, bien appuyé par le regretté Abbé Joseph Moy, dota la Fanfare de trompettes d'harmonie, d'altos, barytons et tuba et même d'une contrebasse. La Société forte de ses nouveaux instruments continua d'animer les fêtes paroissiales et participa à part entière, aux cérémonies officielles.

1964 — C'était au tour de M. Lelièvre de quitter Louvigné pour Redon. Il passa le

flambeau. Les années qui suivirent furent plus ou moins fastes. Était-ce l'agonie ? Le vieux tronc allait-il mourir ? Non ! Grâce à la ténacité de jeunes formés par Jean Lelièvre et l'appui de quelques anciens, l'arbre, un moment ébraté, reflurit de nouveaux surgions.

1965 — Sous l'autorité de Sœur Odile Macé, un Groupe Dansant vint s'adjoindre à la Fanfare. Les Louvignéens purent alors admirer les costumes confectionnés par des bénévoles : d'abord les Poupées, puis les Russes, les Tyroliens, puis Marquis et Marquises accompagnés de fringants Mousquetaires.

1966 — La Société affiliée à la F.S.C.F. se donne des statuts et s'érige en Association 1901 ; en 1983, elle vient en outre de s'affilier à la Fédération Musicale de Bretagne.

1985 — La Fanfare Saint-Martin, malgré ses soixante ans, se porte bien. Des jeunes musiciens formés par l'Ecole municipale de Musique, créée à la demande de notre Société Musicale, viennent grossir les rangs. Vous pourrez venir apprécier leur travail et les encourager lors des festivités qui marqueront ce soixantième anniversaire. Vous les Anciens de la Fanfare, vous les Louvignéens qui tenez à votre Musique, venez nombreux à des journées de « retrouvailles ».

Fanfare Saint-Martin : échos d'un double anniversaire : soixantenaire de la fanfare et vingt ans du groupe dansant 20 et 21 avril 1985

Si le soleil et la chaleur n'étaient pas au rendez-vous, du moins la chaleur de l'amitié n'a pas manqué de réchauffer tous les

cœurs de ceux et celles qui ont répondu à l'invitation de la Fanfare Saint-Martin et de son Groupe Dansant.

En ouverture, la messe fut célébrée par l'Abbé Drougard, curé doyen, en présence de M. Yves Derieux, Maire et Conseiller Général entouré de Membres du Conseil Municipal, de M. Lelièvre, Conseiller Général et de Madame, de M. et Mme Alphonse Feuvrier, des Membres de la Fanfare et du Groupe Dansant et des Dirigeants du Patronage.

La chorale Paroissiale sous la direction de Sœur Thérèse et l'Orchestre Junior de l'Ecole Municipale de Musique, dirigé par Françoise Genelot rehaussèrent l'éclat de cette célébration eucharistique.

Puis ce fut la « Soirée Choucroute » où, Musiciens d'hier et d'aujourd'hui ainsi que tous les amis de la Musique se retrouvèrent dans une chaude et joyeuse ambiance fort bien créée par l'orchestre de la Fanfare dirigé et animé avec quel brio par notre ami Serge Houdusse.

Au cours de cette soirée, après le mot de bienvenue du Président de l'Association de la Fanfare, M. Derieux, auquel s'étaient joints des Membres du Conseil Municipal, remit au chef de la Musique Saint-Martin, la médaille d'honneur de la ville de Louvigné voulant ainsi manifester l'estime et la reconnaissance des Elus et de la population à l'égard de la Saint-Martin et de son Groupe Dansant.

Le dimanche, le temps maussade et pluvieux du matin fit craindre un moment pour le défilé. Il eut lieu cependant. Les Majorettes fringantes dans leur nouvelle tenue bleu azur ouvraient la marche en-

Cmf



*Promenade
à travers
nos régions*

entraînées par la Fanfare Saint-Martin et l'harmonie Saint-Stanislas de Saint-Denis de Gastines dans son superbe uniforme napoléonien sous la conduite de Serge Houdusse.

Vers 15 heures, ce fut le concert, devant une belle assistance de parents et d'amis. La Fanfare Saint-Martin et le Groupe Dansant dirigé par Mme Annick Fourreau assurèrent la première partie interprétant des morceaux dans lesquels on put apprécier le travail des Musiciens et des danseuses. La seconde partie permit aux auditeurs d'applaudir la brillante prestation de l'Harmonie de Saint-Denis de Gastines dirigée de main de maître par Serge Houdusse. Un morceau d'ensemble interprété par les deux Formations Musicales sous la direction de F. Braut clôtura ce concert et ces fêtes d'anniversaires.

Nul doute que ces journées de fête marqueront dans les annales de la Fanfare et de son Groupe. Elles ont permis à beaucoup de retrouver leurs anciens camarades autour de M. et Mme Alphonse Feuvrier, de M. et Mme Jean-Baptiste Lelièvre qui furent autrefois à la direction de notre Fanfare. Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué au succès de ces journées anniversaires.

Morbihan

Orchestre symphonique de Lorient : O.S.L.

L'Orchestre Symphonique de Lorient a fêté le 17 mars 1985, son vingtième anniversaire, au Palais des Congrès de sa ville et a en même temps célébré le tricentenaire de la naissance de Jean-Sébastien Bach. Toutes les œuvres du programme ont été consacrées à ce grand compositeur.

Avant-guerre, existait à Lorient, l'Orchestre des concerts Populaires. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que Paul Bidan, professeur de violon à Lorient, monte l'orchestre des cadets lorientais auquel succédera l'Orchestre Symphonique Lorientais qui deviendra par la suite l'Orchestre Symphonique de Lorient : L.O.S.L.

Le premier chef d'Orchestre Paul Bidan laissera sa place à M. Bouche et ensuite à Guy Berrier, tous les deux professeurs de l'école de musique de Lorient. Depuis un an, Henri Gravrand, directeur de l'école de musique de Quimper, dirige la formation. Exceptionnellement, James Moreau, pris la baguette pour le concert Bach du mois de Mars.

L.O.S.L. se compose de professeurs d'écoles de musique, d'élèves des grands cours de l'école de musique et de musiciens bénévoles, anciens professionnels ou amateurs de haut niveau, ce qui permet à l'Orchestre de jouer des œuvres du grand répertoire et d'accompagner des solistes de toutes sortes d'instruments, à cordes, à vents ou pianos.

L.O.S.L., suivant les œuvres choisies, réunit de 20 à 50 musiciens. De février 84 à mars 85, l'orchestre a donné neuf concerts dans plusieurs villes du Morbihan et du Finistère.

L.O.S.L. est une association culturelle, son but est de faire connaître le grand répertoire classique et d'encourager les jeunes à jouer d'un instrument et de leur donner le goût de la bonne musique et aussi d'accompagner des solistes qui sont d'ailleurs, des professeurs de nos écoles et d'anciens élèves qui ont fait des concertistes.

L'Orchestre est une excellente formation de la musique, il oblige à beaucoup de rigueur dans l'exécution d'un morceau et demande une grande discipline pour jouer tous ensemble et suivre le chef d'orchestre. Plusieurs de nos jeunes musiciens, se destinant à la carrière, grâce à notre ensemble, ont pu faire l'apprentissage de l'Orchestre Symphonique.

Cependant, nous ressentons profondément le manque de cordes ; depuis quelques années, les jeunes boudent un peu ces instruments, ayant peur de leurs difficultés, préférant les claviers qui apportent plus tôt la possibilité de jouer des petits morceaux, mais, il ne faut pas se faire d'illusions. Tous les instruments présentent des difficultés à partir du moment où l'on veut dépasser un certain niveau. Le piano demande de la rapidité, une grande connaissance des deux clefs et l'indépendance des deux mains. Le violon a une position fatigante et un archet pas commode à tenir mais la lecture est plus simple. De toute façon, tous les instruments de Musique ont besoin d'être beaucoup travaillés, mais que de satisfactions et de plaisir, lorsque l'on arrive à un résultat et que l'on peut, par exemple, faire partie d'un grand orchestre.

Les Orchestres Symphoniques se font de plus en plus rares surtout en province. En Bretagne, nous sommes à peu près les derniers survivants de ce genre, c'est pourquoi nous luttons pour nous maintenir malgré nos nombreuses difficultés. Nous sommes une association culturelle à but non lucratif et ne vivons que de subventions, ce qui réduit beaucoup nos activités.

L.O.S.L. serait heureux d'accueillir de nouveaux musiciens pour renforcer ses rangs. Se mettre en rapport avec la présidente, Mme Le Maguer, 13 bis, rue des Lilas, Larmor-Plage 56260. Tél. : (16) 97-65-57-72.

ANNEE 1984-MARS 1985

26 février 1984 : Eglise de Plouay. Formation : 25 exécutants ; programme : Bach, Gabriéli, Vivaldi ; direction : Henri Gravrand, Directeur de l'Ecole de Musique de Quimper ; soliste : Catherine Thual.

17 mars 1984 : Eglise de Ploemeur.
18 mars 1984 : Eglise du Moustoir, Lorient. Formation : Orchestre au complet (42 exécutants) ; programme : Mozart, Cimarosa,

Schubert ; direction : Henri Gravrand ; soliste : Cyrille Colas, hautbois.

23 octobre 1984 : Plateau des quatre vents, Lorient. Formation : 25 exécutants ; programme : Telemann, Bach ; direction : Henri Gravrand ; soliste : Vaclav Kratochvil, violon.

16 décembre 1984 : Auditorium de Quimper. 17 décembre 1984 : Palais des Congrès, Lorient. 26 janvier 1985 : Palais des Arts, Vannes. Formation : Orchestre au complet (45 exécutants) ; programme : Beethoven ; direction : Henri Gravrand ; soliste : Jean Della Valle, piano.

3 février 1985 : Eglise de Moëlan-sur-Mer. Formation : 20 exécutants ; programme : Bach, Purcell, Telemann ; direction : Henri Gravrand.

17 mars 1985 : Palais des Congrès, Lorient, 15 heures, 20^e anniversaire de l'Orchestre Symphonique. Concert entièrement consacré à Jean-Sébastien Bach. Formation : 30 exécutants ; direction : M. James Moreau, directeur de l'Ecole de Musique de Lorient ; solistes : Denise Caro, violon, Eric Baude, hautbois, Monique Della Valle, piano, Jean Della Valle, piano.

PREVISIONS

Octobre 1985 : concert à l'Eglise de Moëlan-sur-Mer. Formation : 30 exécutants ; programme : Bach.

15 décembre 1985 : concert au Palais des Congrès, Lorient. Formation : grand orchestre (50 musiciens) ; programme : à déterminer.

14 décembre 1985 : concert à Quimper (même programme qu'à Lorient).

1986 : deux ou trois concerts (un concert en grande formation et deux concerts en formation réduite). Des contacts actuels avec différentes municipalités ne nous permettent pas de citer des lieux précis.

Le concert Lorient-Ludwigshafen Grande musique dans le cadre du jumelage

Le Palais des Congrès a accueilli, mercredi soir, le huitième concert des villes de Lorient et de Ludwigshafen. Cette manifestation symbolise du reste, la grande vitalité et la cordialité qui animent l'échange existant entre ces deux villes. Signe de cette bonne entente, le concert qui a été offert au public lorientais par les 102 musiciens de Lorient et de Ludwigshafen. Prestation d'une rare qualité musicale qui semble néanmoins avoir échappé à l'acuité de nos citadins. En effet, à peine 250 personnes se sont déplacées pour assister à ce concert, mais elles n'ont pas manqué de manifester leur ravissement devant cette excellente interprétation. Concert réussi donc, alors même qu'il n'aura fallu à ces jeunes musiciens que 21 heures de répétition pour mettre au point leur prestation.

La première partie du programme a été dirigée par le chef d'orchestre allemand, Hans Pfeifer, et la seconde, par M. Georges Galinier. Ce spectacle a su habilement marier la musique classique avec le « Prélude en ré mineur » de Jean-Sébastien Bach, mais aussi des airs forts connus comme « Un Américain à Paris », de Gershwin, ou encore « Les parapluies de Cherbourg », de Michel Legrand. Pas une



fausse note et un accord parfait entre ces musiciens.

Par ailleurs, cette rencontre fut l'occasion pour M. Guillemot, adjoint aux affaires culturelles, de remettre à M. Pfeifer, au nom de la Fédération musicale du Morbihan la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France. Cette distinction lui a été remise au titre des immenses services qu'il a rendus à l'art musical dans le cadre du jumelage. M. Rund, chargé des affaires culturelles de la ville de Ludwigshafen, a remis quant à lui, à MM. Galinier et Pfeifer, la médaille d'argent du 125^e anniversaire de la création de la ville de Ludwigshafen. Ainsi que M. Rund n'a pas manqué de le souligner, « le concert avait un concurrent redoutable, le football, mais ce soir, seule la musique a eu la victoire ».

Georges Galinier ne dirigera plus l'harmonie municipale. Il la présidera.

Georges Galinier tel qu'en lui-même. De bonne humeur, souriant, détendu, accueillant à tous et réservant à chacun le délicieux accent bordelais dont il n'a jamais cherché à se départir en trente-deux années de vie lorientaise.

C'était vendredi midi, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville. Il y était reçu par Armand Guillemot, l'adjoint aux affaires culturelles, en présence d'autres adjoints, de fonctionnaires municipaux, du directeur et des professeurs de l'Ecole nationale de

musique, de musiciens de l'harmonie, de représentants de la Société municipale de musique.

La retraite, paraît-il, est arrivé avec les soixante ans. Mais en fait, quelle retraite ? Exactement celle de directeur de l'Harmonie municipale, Georges Galinier, laisse la baguette à Michel Ventre, Bordelais comme lui, et professeur de basson. Pour le reste, ça a tout d'un faux départ puisque

Georges Galinier reste musicien dans une harmonie qui vient de le porter à sa présidence, il reste président de la Fédération musicale de Bretagne, administrateur de la Confédération musicale de France, vice-président de l'ADDM 56, membre du conseil d'administration de l'ARCODAM, de l'institut culturel de Bretagne et de l'Année Européenne de la Musique. N'oublions pas aussi de dire qu'il continuera de jouer du tuba dans l'ensemble de cuivres Gabrieli sous la direction de... son fils, Bernard.

On comprend que l'assistance n'était pas triste vendredi en entendant retracer la belle carrière d'un homme qui, après avoir obtenu deux premiers prix au conservatoire de Bordeaux, va se consacrer à l'Education musicale des enfants de Lorient (en particulier à l'école Bisson), et à tout ce qui pouvait être utile à la musique.

Pédagogue né, adoré de ses enfants, aimé par ses musiciens, il peut tout aussi bien faire chanter magnifiquement 250 élèves en plein air comme lors de la fête de la musique, que conduire l'harmonie en excellence nationale, c'est-à-dire dans les tout premiers rangs.

La musique en a fait un homme heureux, il le lui a bien rendu.

M.L.



Cmf



PLOUAY

Concert de l'harmonie municipale de Lorient : « Quand la musique est bonne. »

L'Harmonie municipale lorientaise avait convié la population plouaysienne pour un concert à la salle des fêtes. La qualité du spectacle n'a pas occasionné le flux populaire que l'on aurait pu attendre. Dimanche, un spectacle de ce genre est d'autant plus apprécié qu'il est partagé.

Due à une initiative de Mme Carré, directrice de la chorale plouaysienne dynamique et à présent très bien connue, cette prestation musicale était prise en charge conjointement par l'A.D.D.M. et la municipalité de Plouay. Le but de cette soirée était de permettre une plus large diffusion musicale dans les communes adhérant à l'A.D.D.M. Plusieurs personnalités étaient présentes pour la circonstance. Ainsi, on notait la présence de M. Yves Le Cabellec, Conseiller Général et Maire, ainsi que bon nombre des membres de son conseil municipal, notamment ceux chargés de la commission culturelle, Mme Jégo et MM. Jean Guillemot, Jean-Michel Le Gal et Jean-Pierre Le Goff. On pouvait également remarquer la présence de M. Hüllizen, représentant la municipalité d'Inguiniel et de Mme Blayo de la municipalité de Cléguer.

La formation dirigée par M. Georges Galinier, présenta au public présent, une soirée riche à tout point de vue. Les cinquante musiciens ont fait toute la soirée, une démonstration magistrale de leurs talents aux multiples facettes.

De l'avis de tous, ce fut une grande soirée qui captiva chacun et les transporta dans le monde magique de la musique.

Vendredi soir, l'A.D.D.M. 56 (Association pour le développement de la musique dans le Morbihan) et la ville de Plouay organisaient un concert à la salle des fêtes. Une centaine de personnes sont venues écouter, apprécier et applaudir l'harmonie municipale de Lorient. Pour l'occasion, le plateau de la salle avait été agrandi afin de pouvoir recevoir les 60 musiciens de cette excellente formation dirigée de façon magistrale par Georges Galinier.

Un programme très éclectique composait la soirée. En première partie, des œuvres classiques dont « La Moldau », de Smetana qui nous faisait suivre de façon

très imagée le cours de cette rivière tchèque ; le troisième mouvement de la Symphonie triomphale et funèbre de Berlioz, morceau romantique et puissant ; une polka pour cornet de A. Petit, interprétée de façon éblouissante par Bernard Galinier, musicien racé, à l'élégante sonorité, allée à une technique sans faille.

La deuxième partie était consacrée aux musiques de films qui éveillaient au cœur de chacun une moisson d'images : « Il était une fois dans l'Ouest » ; « Les parapluies de Cherbourg » ; « West Side Story »... Rappelée par le public enthousiaste, l'harmonie interpréta une « Marche brillante » en bis.

Comme toujours, Georges Galinier se dépensa sans compter, sa direction précise et nuancée permit de percevoir et d'apprécier la rondeur et la variété des sonorités des instruments.

Auditeurs et musiciens se retrouvèrent ensuite pour un pot d'honneur offert par la municipalité. Cette très agréable soirée laissera un beau souvenir.

LANESTER

L'Accordéon-club en concert

Lors du jumelage de l'Accordéon-club de Lanester avec l'Akkordeon-club de Ludwigshafen, c'est-à-dire la neuvième rencontre, trois concerts ont été donnés dont le second à l'auditorium de Lanester, samedi soir.

La soirée fut présidée par M. Jean Maurice, maire, conseiller général, et président d'honneur de l'association, également par M. Galinier, président de la Fédération de musique de Bretagne, accompagné de M. Pfefer, directeur du lycée d'harmonie de Ludwigshafen.

L'auditoire comprenait également plusieurs adjoints au maire : Mme Cario et MM. Peron, Balacon, Henry, ainsi que le président du comité des fêtes, M. Rivalain.

La salle de l'auditorium de l'école de musique était quasiment pleine pour ce spectacle musical.

La première partie fut consacrée successivement aux petits et grands ensembles de l'Accordéon-club de Lanester. La seconde commença par l'Akkordeon-club de Ludwigshafen, donnant lieu, après une pause, à une présentation de morceaux choisis, œuvres d'amitié entre les deux clubs.

Les partitions mises en commun offraient le programme suivant : sous la direction de Erwin Hasslocher et Jo Mallet, « Granada » paso doble de José Garcia. « Almer, boire et chanter », de Johann Strauss. « Cavalier de feu » (Feuerreitter), C. Herold. « De la Volga à l'Oural », pot-pourri, folklore russe, H. Herold. « Pigalle », fox trot de Hanz Bradtke. « Vieux camarades », marche de Carl Teike.

**Avec l'école de musique
Un brillant concert place Delaune**

Dans le cadre de l'exposition « Banlieue 89 », la classe d'orchestre de l'école de musique donnait un concert place Delaune.

Cette très jeune formation est compo-

sée de musiciens de haut niveau, de professeurs de l'école, mais aussi d'élèves qui ont su prendre leur place dans un orchestre de qualité.

Toutes les semaines, ils travaillent deux heures en groupe d'orchestre sous la direction de M. Carpentier, directeur de l'école de musique et lui-même compositeur.

Samedi après-midi, les jeunes élèves, malgré le froid vif qui devait raidir leurs doigts, ont recueilli les justes applaudissements, des personnes qui ont souhaité assister à quelques instants de bonne musique.

Le quatuor de clarinette formé de Corinne le Delezic, de Michaël Nicolas, de Soazig Le Moustader et de Laure Kerzho a remarquablement interprété : une gavotte de Martini, deux menuets de Rameau et une petite suite de Louis Scarmelin. Et le quatuor de saxophone (Didier Lamoureux, Ismaël Diallo, Gauthine Derrien et Jean-Marie Carpentier) a su séduire le public avec Minveto de Boizoni, Three-penny opéra de Kurt Weill, La veillée de l'Ange gardien de G. Pigrine et Suite chinoise de Violeau.

Quant à la classe d'orchestre, elle brilla dans Advance Guard de J. Newak, Sérénade for Michel de M. Van Delft, Main streets blues de Ralph Gingeru et Jet Stream de Joy Chettaway.

LORIENT

Ainsi sont sons, sons...

« Est-ce que le son brille ou est-ce qu'il est mat ? Et avec ce ressort, vous n'entendez pas qu'il tourne ? Si j'enlève le cône de résonance, que va-t-il arriver ? » Les enfants d'une vingtaine de classes primaires de Lorient se souviendront sans doute longtemps de Pierre Cuffini, l'étrange magicien des sons.

A l'invitation du plateau des 4-Vents et du centre social du Moustoir, il fait découvrir pendant 15 jours, à ces enfants, l'univers des sons avec des instruments originaux, conçus par des ingénieurs acousticiens, les frères Baschet. Cet ensemble a déjà été expérimenté par environ 50.000 enfants à travers la France. Percussions sur des tiges, des plaques, des cordes, des ressorts de métal, mais aussi frottements, pincements sur des tiges de verre humide, etc, amplifiés par des cônes

Nous rappelons que les articles doivent être dactylographiés ou s'ils sont calligraphiés, parfaitement lisibles, dans les deux cas, propres, sans ratures. D'autre part, il est formellement interdit de nous adresser des coupures de journaux qui ne seront plus publiées car ces articles émanent des rédacteurs des fédérations avant toute chose.

en fibre de verre : on peut tout faire varier, timbre, puissance, rythme...

« Les enfants apprennent à parler avant d'écrire et de lire. Pour la musique, nous suivons le même cheminement. Apprendre d'abord aux enfants à sentir les sons, à les écouter, à établir leurs différents caractères. Je leur demande, par exemple, de produire un son joyeux, un son timide, un son de colère... » Pierre Cuffini, animateur JMF, sait captiver son auditoire, le faire participer par des jeux, provoquer sa curiosité et ses réponses. Du travail pédagogique intéressant pour un éveil aux sonorités, prélude à la découverte de la musique qui est « l'art de choisir et de marier les sons ».

L'Amicale des accordéonistes fête son directeur, M. Bertok.

Jour de fête hier pour l'amicale des accordéonistes lorientais : le directeur Freddy Bertok a, en effet, reçu, des mains de M. Le Drian, député-maire, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales. Cette distinction, accordée par le ministre de la Culture, a été remise au cours de la galette des rois à laquelle ont participé les 72 musiciens de la société et leurs familles.

On remarquait aussi, la présence de M. Guillemot, adjoint aux affaires culturelles ; celles de M. Galinier, président de la Fédération musicale de Bretagne, et des anciens présidents de la société, MM. Pichodo, Boru et Le Nozerh et du président d'honneur, M. Parrot.

La présidente, Mme Grelier, a d'abord remis un cadeau aux jeunes qui fêtaient leurs 20 ans cette année : Florence, Christine, Cathy, Maryse, Françoise et Stéphane.

Deux couples ont aussi eu droit à la reconnaissance publique de la société : M. et Mme Le Nozerh, et M. et Mme Lancelot.

M. Galinier a ensuite rappelé brièvement la carrière de François Bertok.

La naissance de l'amicale des accordéonistes lorientais où Freddy a donné toute sa mesure en portant la société au niveau des meilleures de France : un concours national à Limoges, en mai, le prouvera encore.

Ses qualités lui ont valu d'être choisi pour diriger le stage d'accordéon de la Fédération musicale de Bretagne et, grâce à son action, de nouvelles sociétés ont été créées à Etel et Pluvigner.

M. Bertok, en remerciant ses amis, a dit tout le bien qu'il pensait de la vie associative qui prépare les jeunes à leur vie d'adulte ; il a en outre promis de poursuivre son œuvre à la société.

Une jeune lorientaise 1^{er} prix d'accordéon au concours d'excellence de la C.M.F.

Dimanche 3 mars 1985, a eu lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, le Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France. François Grenier, de l'Amicale des accor-

déonistes lorientais a remporté le 1^{er} Prix d'accordéon et un 2^e Prix de formation musicale. Sur les 76 candidats répartis en 17 disciplines instrumentales, 8 seulement ont obtenu un 1^{er} prix d'instrument. Au régal des lauréats qui précéda la remise des Prix, notre jeune Amicaliste interpréta brillamment « Concerto Bohème » de Jo Moutet et fut très appréciée du public. A ce concours, d'un très haut niveau, comme le soulignait son président Maître Jay, un 3^e Prix de Formation Musicale a été décerné à une autre amicaliste : Sophie Chrestien.

Nous adressons nos félicitations aux candidats et à leur professeur Ferry Bertok.

Centre

Cher BOURGES

La S.A.M.P. en Division d'Excellence

La Société Amicale de Musique Populaire de Bourges (la S.A.M.P.), classée en Division Supérieure, Section A au Concours National de Musique de Nazeles-Negron en 1980, se devait de participer en 1985 à une semblable compétition.

Engagée dès le début de l'année aux épreuves du Concours National de Musi-

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	885	1.165
CORNET, si b	1.060	1.400
BUGLE, si b	1.235	1.570
ALTO, mi b	1.790	2.410
BARYTON, si b	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons	3.410	4.565
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	10.100	12.800
TROMBONE, à coulisse, verni	1.685	
TROMBONE, à pistons	3.800	4.940
	LAQUES OR CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	3.990	
SAXO ALTO, mi b	4.350	
SAXO TENOR, si b	4.650	
SAXO BARYTON, mi b	10.240	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.990	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F.T.T.C.

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



Cmf



que et de Danse, organisées à Limoges les 25 et 26 Mai dernier, l'Harmonie Sampiste a obtenu un franc succès puisqu'elle a été créditée d'un Premier Prix d'Exécution Ascendant, ce qui signifie qu'elle est désormais classée en Division d'Excellence.

Sous la baguette de leur Directeur, Jean-Rémy Rousseau, les musiciens de la S.A.M.P. se sont présentés au Théâtre de Limoges, le dimanche 26 Mai devant un Jury désigné par la C.M.F. et présidé par Mme Ida Gotkowsky.

Ils ont successivement interprété l'œuvre de leur choix : Capriccio, de Marcel Poot et Three Caprices For Band d'Henk Van Lijschooten, qui était l'œuvre imposée par la C.M.F.

Un Festival de Musique Populaire devait réunir au Stade Municipal de Limoges, les 31 sociétés participantes qui ont notamment exécuté La Marche Fédérale de Relin et Besson.

La lecture du Palmarès, tout à fait élogieuse pour la S.A.M.P., a mis un terme à cette belle journée particulièrement encourageante pour les Musiciens de Bourges et pour leurs nombreux amis.

Indre

La musique à l'honneur à l'Esmat

Chef de musique des Armées et directeur du conservatoire de musiques militaires de Rueil-Malmaison, le Commandant Chopin — au nom prédestiné — était mercredi à l'Esmat. L'intéressé qui se déplace régulièrement dans les casernes pour apprécier la valeur de chaque ensemble musical fait en quelque sorte office de conseiller technique et c'est avec un intérêt évident qu'il a rencontré et écouté les trente-huit jeunes de la formation de l'Esmat.

Le hasard faisant bien les choses, les responsables de l'Ecole avaient pu faire coïncider cet événement avec la visite des chefs de musique du département, ce qui a donné lieu à des échanges fort intéressants. Dans la matinée, ces derniers devaient visiter l'Ecole, accompagnés en particulier de Camille Verdier, directeur du conservatoire de Châteauroux et de M. Gaultier, président de la Fédération musicale de l'Indre.

Ils rencontraient ensuite le major Prat et les sociétaires de la Musique de l'Esmat, en particulier le quatuor de saxophones qui interprétait plusieurs morceaux, durant un repas présidé par le lieutenant-colonel Maillard. L'après-midi, c'est la formation de l'Ecole au complet qui jouait une heure durant, donnant au passage un aperçu de son registre étendu.

Autant dire que cette manifestation s'est avérée extrêmement positive, permettant à chacun de connaître l'Esmat, sa musique et la valeur d'éléments issus pour la plupart de sociétés de l'Indre. Elle aura également révélé les efforts consentis par les autorités militaires en faveur de ces mêmes appelés qui ont la possibilité chaque lundi d'aller au conservatoire. Comme quoi les chefs de musique et l'Esmat peuvent s'aider réciproquement !... Tous ces éléments n'auront pas échappé au Commandant Chopin qui ramène certaine-

ment une foule d'enseignements du Bas-Berry... où sa présence a permis de discuter avec l'un des principaux responsables de la musique militaire de l'hexagone.

Champagne - Ardenne

Marne

CONNANTRE

Stage musical bois, cuivres et percussions

Le stage musical Bois, Cuivres et Percussions qui a eu lieu à Connantre (Marne) du dimanche 30 juin au dimanche 7 juillet, a rassemblé des participants venus de la Région Champagne-Ardenne, ainsi que de Picardie, et d'autres Départements du Nord de la France.

Quatre-vingt-onze Stagiaires, âgés de 9 à 27 ans, encadrés par neuf Professeurs, tous solistes de haut niveau, Premiers prix du C.N.S.M. de Paris et de C.N.R.M. régionaux.

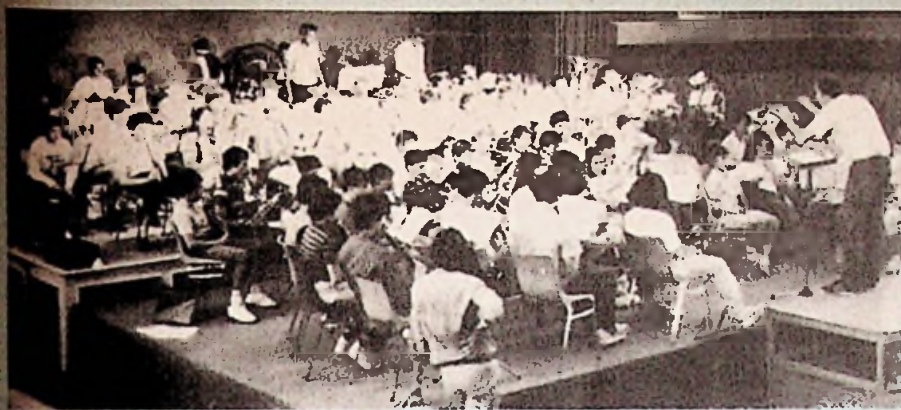
Encadrés aussi par une équipe d'une vingtaine de personnes (sport, surveillance, sécurité, cuisine...).

Ce stage a permis un perfectionnement individuel, mais surtout une pratique collective de la musique par le biais de la diffusion en concerts (Montmirail, Esternay, Connantre) au travers du répertoire abordé, allant des œuvres de la Renaissance à nos jours (Delalande, Mendelssohn, Katchaturian, Arthur Bliss, Bocquillon...).

Il est à noter qu'une première expérience a eu lieu en 1983... Ce stage s'inscrit donc dans le déroulement d'un projet culturel global, et nous serons heureux, à travers l'inauguration de stages à venir, de pouvoir concrétiser les objectifs énoncés, à savoir :

— permettre l'accueil et l'épanouissement des Elèves d'Ecoles de Musique,





d'Harmonies et de Fanfares de notre région, et de tous en général ;

— favoriser l'élargissement des répertoires de ces formations musicales ;

— s'engager dans une action à long terme qui conduira les stagiaires à une amélioration, à une pratique musicale.

Nous ferons en sorte de concrétiser dans les faits ces différents axes culturels qui nous semblent utiles pour l'avenir des structures et des sociétés musicales amateurs de notre région.

Vous aimez la musique.

Que vous soyez enfant, adolescent ou adulte, vous désirez pratiquer un instrument, faire de la musique, chanter, écouter, vous exprimer...

L'Ecole Municipale de Musique de Connantre peut répondre à vos souhaits. Il suffit de compléter le bulletin-réponse ci-dessous en indiquant vos nom et prénom, votre adresse et votre numéro de téléphone, et nous le retourner à l'adresse suivante :

Ecole Municipale de Musique
de CONNANTRE,
Mairie de CONNANTRE,
51230 Fère-Champenoise.
Tél. : (16) 26-42-47-16.

Les professeurs de cette école sont tous Premier Prix du C.N.S.M. de Paris ou de Conservatoires Nationaux de région, tous des Artistes de haut niveau.

Nom Prénom.....

Adresse

Prénom du (ou des enfants)

Age

Votre enfant a-t-il déjà pratiqué la musique ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, dans quel établissement ?.....

Quel instrument ?.....

Instruments proposés : cochez la case de votre choix (1 seule possibilité) plus option CHANT CHORAL.

☐ FLUTE

☐ CLARINETTE

☐ TROMPETTE

☐ TROMBONE

☐ PERCUSSIONS BATTERIE

☐ COR D'HARMONIE (création)

☐ PIANO non déterminé - création

☐ TUBA SAXHORN création

☐ CHANT CHORAL enfant et adulte création

Pour la classe de piano, elle est prévue. Cependant, et pour des raisons d'investissement en matériel musical, l'Ecole de Musique de CONNANTRE ne peut garantir la création définitive de cette classe pour la rentrée 1985/86.

Nous vous demandons de remplir cette fiche très soigneusement. De vos réponses dépendent la création des classes instrumentales.

Languedoc-Roussillon

Gard

BAGNOLS-SUR-CEZE

A toi Georges

A une commémoration de Sainte Cécile, tu m'as dit avoir commencé la Musique à 8 ans, et joué à 11 ans à l'harmonie. Il y a donc cinquante-cinq ans de bons et loyaux services pour l'art musical, et, le petit monde des vents a su t'honorer en 1981, par une médaille et un diplôme des cinquante ans de musique, décerné au nom de Georges Aujoulat, Saxophone Baryton.

La Communauté musicale du Gard-Rhodanien était présente ce 31 août pour te saluer en l'Eglise Saint-Jean de Bagnols-sur-Cèze avant ton grand repos.

Tes amis de toujours et ceux plus récents ont su, malgré l'émotion bien légitime, t'honorer comme il se devait pour les services rendus à la Musique locale.

Tu fus à l'origine de l'Ecole de Musique et comme Vice-Président tu nous a toujours conseillé, de telle sorte que notre chemin était tracé. Sois satisfait, toute une génération de musiciens bagnolais peut te dire merci pour les services rendus et la satisfaction est de savoir que certains sont des instrumentistes confirmés, professeurs et certains des maîtres en herbe.

Si tu fus administrateur de l'Ecole de Musique, tu étais aussi le Saxo-bar des « INSEPARABLES » depuis fort longtemps, comme je l'évoquais plus haut.

Georges ! qu'allons-nous devenir ? Tu étais notre mémoire, que dis-je ? notre « mère ». Combien de fois, par répétition ne disions-nous pas ! Georges ?... en pensant comme des enfants que tu avais réponse à tout. Tu étais notre doyen, tu savais toujours ramener le calme quand nous discussions de l'exécution d'une œuvre et nous dire : « C'est comme cela que ça se joue ! » Merci, Georges, pour tes conseils. Tu nous laisses désespérés et les mots sont faibles pour dire ce que nous ressentons.

Il y avait des gorges serrées, des yeux humides, des grands silences entre nous, et pourtant les silences aux « INSEPARABLES », il n'y en a jamais. Alors ?... Tu nous manques !

Georges !... Il y a réunion le 17 septembre.

LES INSEPARABLES.

Gard

UZES

Grande première de l'Opérette Bain de Soleil

Samedi 22 juin 1985, à 21 heures, le théâtre du Mas-Careiron, à Uzès, était vraiment trop petit pour accueillir tout le public désireux d'assister à la première de cette Opérette jusque-là inconnue de tout le monde.

Il y a plus de vingt ans, quand Roger Thore, l'auteur du livret, demanda à André Sotto d'écrire la musique de « BAIN DE SOLEIL », opérette marseillaise, il ne se doutait pas que ce BAIN DE SOLEIL resterait dans l'ombre si longtemps.

Heureusement, l'ombre dissipée, c'est un magnifique « BAIN DE SOLEIL » que le public d'Uzès, de l'Uzège ou bien d'ailleurs, a eu le privilège et a primeur de savourer.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à ce spectacle vraiment réussi, levons un peu le voile à défaut de rideau sur cette histoire musicale :

Un Comte du Lichtenstein et sa nièce viennent passer leurs vacances dans le voisinage de la « Pension Boulègue », à Callelongue, un endroit très charmant sur les bords de la mer Méditerranée. Mais ces drôles de gens venus du nord vont troubler le calme et le repos des vacanciers marseillais résidant à la pension pour l'été.

Histoires d'amour bien compliquées dans un bain de soleil.

Tel est le sujet de l'opérette marseillaise qui a été présentée à Uzès, le 22 juin, au théâtre du Mas-Careiron.

Cette comédie musicale en deux actes et cinq tableaux de Roger Thore et André Sotto a été mise en scène et jouée par une équipe de copains (1) : Bruno Westrelin, Hélène Bouet, Odile Guesdon, François Baudry, François Biville, Catherine Durillon, Clément Baudry, Catherine Baudry,

(1) Certains de ces copains sont élèves ou anciens élèves de l'Ecole Municipale de Musique d'Uzès, de l'Ecole « Art et Musique de l'Uzège » et du Conservatoire de Nîmes. Dans cette équipe de copains on retrouve des parents et amis de ces élèves et même un professeur de Musique qui n'est autre qu'André Biancotto, le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique d'Uzès... et compositeur de l'Opérette.

Cmf



Yves Romain, Arnaud Cabochette, Martine Westrelin, David Poissonnier, Sylvain Biville, André Bianciotto (dit André Sotto), Benoît Cabochette, Eric Almansa.

Douze chansons interprétées par les acteurs-chanteurs-musiciens-danseurs-comiques, etc., dont cinq solos, trois duos, et un trio. L'Orchestre réduit à cinq éléments intégrés discrètement mais efficacement à la comédie apporte un complément à la figuration.

Dire qu'André Sotto avait écrit une partition musicale pour un orchestre de plus de cinquante musiciens. Mais Dédé, comme ses amis l'appellent, est le plus heureux ! D'ailleurs, il dit en riant : « Il vaut mieux une réalisation à cinq musiciens qu'une chimère à soixante. »

Du rire, des girls, des chansons de toutes sortes, des décors somptueux, etc. Tout cela a fait de « BAIN DE SOLEIL » une réussite et a rendu heureux le public pourtant composé de plusieurs générations... Comme quoi, on peut faire l'unanimité moins une voix quand les artistes et le public ont du talent.

Bravo à toute l'équipe de « BAIN DE SOLEIL » et à bientôt de vous revoir !

Hérault

Stage des jeunes de l'Harmonie Juniors de l'Hérault à Béziers

Pour la huitième fois, les jeunes Musiciens du département de l'Hérault se sont réunis à Béziers du 3 au 6 juillet sous la direction de M. C. Linon, aidé par des professeurs du Conservatoire qui, bénévolement, viennent parfaire l'éducation musicale de ces 100 jeunes d'après un programme établi par le Directeur musical.

Le 3 juillet, les jeunes étaient accueillis par M. R. Portes, Président de l'Union Départementale ; M. L. Miechamp, trésorier général ; MM. J. Gabaudan et A. Galy, Vice-Présidents de l'Hérault, zones A et B.

Les jeunes stagiaires, après avoir travaillé par groupes et étudié les morceaux choisis, donnaient le premier concert à Lospignan, répondant à l'invitation de M. le Maire de la commune et du Conseil Municipal. C'est devant un auditoire de plus de 500 personnes que ce concert, qui était présenté par M. Guy Minotte, commença par la Grande Marche de Tannhäuser de Richard Wagner, suivie de la Sérénade de

C.-H. Joubert, avec comme solistes : à la Flûte, Mlle X. et Pierre Serres au Cor, les grands Airs de l'Opéra de Faust de C. Gounod.

Ce concert se continuait par la Valse lente du film « Limelight » de Charlie Chaplin. La première partie de ce concert se terminait par « Don't look that blue Again », slow de M. V. Delft.

Après l'entracte, nous avons entendu l'ensemble de Saxophones du Conservatoire avec Jean-Marie Vrech, Yannick Vrech, Josi Pailhes, Laurent Velluz, qui interpréta : « Allegro de concert », de J.-B. Singelee, « Diversion n° 1 » de Lloyd Conbey, « Rondeleye » de Linnie Niehons.

La deuxième partie commençait par le célèbre « Paso Doble » de Pascuala Perez, « Chovi Pepita Greus », puis « Gymnopedie n° 1 et 2 satie Van Lijschooten », et, enfin, « Music For The Royal Fireworks », suite de Haendel.

Il est bon de signaler qu'à l'occasion du concert à Lospignan, M. R. Portes, Président des Sociétés Musicales de l'Hérault, après avoir remercié M. le Maire pour sa réception, remettait à un enfant du pays, M. Condat, la Médaille d'Or de la Fédération pour le Grand Prix Philipps qu'il a obtenu à Lyon.

Ce concert se terminait sous les applaudissements des assistants envers le Directeur, M. Linon, pendant le « Chant des Adieux ».

Le lendemain, samedi, devait avoir lieu la clôture du stage 1985. A 11 h 30, c'était l'audition musicale devant les personnalités. M. G. Fontes s'était excusé et était représenté par Mme Fontes ; M. P. Bouys, Adjoint, représentait la municipalité. Nous avons noté la présence de M. Fromentin, Directeur du Conservatoire de Musique de Béziers, et Madame ; Mme Szabo, Déléguée Départementale pour l'Hérault ; Mme Pérère, Présidente de l'Association des Parents de l'Ecole de Musique ; l'Adjudant Charton, représentant le Capitaine Azas, nommé à Lyon. Après avoir excusé M. G. Bousquet, M. R. Portes remercia la municipalité pour son aide en faveur du Stage des Jeunes ; il remercia ses colla-

borateurs MM. Miechamp, Galy et Gabaudan.

En cette année Européenne de la Musique, il indiquait que Béziers avait rendu un hommage particulier à la Musique Populaire : Concours National de Musique où 43 Sociétés représentant 2.000 musiciens, le stage de 4 jours des Jeunes Musiciens avec 100 jeunes et le Festival de la côte Languedocienne avec l'orchestre de Bernard Thomas.

A cette occasion, il remit à MM. Azema, Yves Colombier, Robert Galtier Albet, Henri Jean, Bernard Langlois, Mme Pailhes, M. Jean-Claude Pailhès, M. Philippe Pigassou, M. Pierre Serres, M. Jean-Marie Vrech, M. Claude Linon, M. Guy Minotte, la médaille d'or de la Fédération Musicale du Midi.

Le Président R. Portes, en terminant, annonçait que le stage 1986 durerait cinq jours avec, en prévision, un concert à Sète et à Agde. Le stage 1985 se devait de se terminer par un concert avec le même programme qu'à Lospignan, au Théâtre de Verdure de Béziers, devant plus de 600 personnes.

En terminant ce compte rendu, empruntons à M. P. Bouys, Adjoint au Maire, les trois mots de son allocution : d'abord félicitations aux nouveaux décorés, aux organisateurs de ce stage qui se bonifie d'année en année et bravo aux jeunes musiciens de l'Hérault, à leurs professeurs, à leur directeur Claude Linon qui, en cette année Européenne de la Musique et de la Jeunesse, nous a donné un si bel exemple de la musique pour l'avenir.

SERVIAN

Soirée lyrique à Servian

Vendredi 19 juillet, la Section Lyrique du foyer rural de Capestang a été accueillie à Servian afin d'offrir aux Serviennais un concert. A 18 h 30, M. Jo Garcia, directeur de l'école de musique de Capestang et ses chanteurs, ainsi que les musiciens de l'école municipale de musique de Servian ont été reçus par M. Calmels, Maire de Servian, M. Beziat, Conseiller Général, et le conseil municipal, dans une salle de la





mairie, pour le verre de l'amitié. A 20 heures, chanteurs et musiciens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas offert par l'école de musique. Vingt et une heures, devant le parc Latreille, des personnes commençaient à arriver. C'est dans un cadre de verdure magnifique que l'école de musique ouvrit le concert, puis, sous l'œil attentif du talentueux pianiste-accompagnateur Jo Garcia, les spectateurs eurent la joie de pouvoir apprécier la merveilleuse voix de Marie-Paule Tisseyre dans « Tout est soleil, tout est printemps » de Strauss, « Rigoletto » de Verdi, Hervé Azéma, dans « Il est un coin de France » et « Rossignol » de F. Lopez, Dany Robert dans « Mon cœur soupire » de Mozart, « Chanson de l'adieu » de Tosti, Norbert Aguilera dans « Espagna et Torero » de F. Lopez, Serge Robert dans « Romance de Nadir des pêcheurs de perles » de Bizet et la « Romance de M^{re} Pathelin » de Bazin, Jean-Luc Tisseyre dans « Mayerling » de F. Lopez et « la Mascotte » de Audran, en plus de magnifiques duos avec Marie-Paule et Jean-Luc dans « Paquito Paquita », Marie-Paule et Hervé dans « la Carriole » de F. Lopez, Marie-Paule et Serge dans « Heure exquise » de Lehar, Dany et Serge dans « Le joli voyage » de F. Lopez, Marie-Paule et Norbert, « la Fiesta bohémienne ».

L'école municipale de musique participa à cette soirée en jouant « Jésus-Christ Super star », « Don't Look That Blue Again », « la Strada » et un Duo de Flûtes ; pour le final tous les chanteurs se sont réunis autour du piano et ont interprété le chœur des esclaves de « Nabucco ».

L'école de musique remercie la municipalité qui a donné l'avis favorable afin d'utiliser le parc Latreille, qui fut pendant quelques heures transformé en « théâtre de Verdure », ainsi que l'électricien, le personnel communal et les parents d'élèves qui ont participé à cette réussite. Merci à tous d'être venus si nombreux et sûrement à l'an prochain.

CAPESTANG

Concert de fin d'année à l'Ecole Municipale de Musique

Mardi 2 juillet avait lieu, dans la cour du château de Capestang, le concert de fin d'année donné par l'ensemble des élèves de l'Ecole Municipale de Musique, avec la participation de l'Harmonie Municipale.

Nous ont honoré de leur présence, pour notre plus grand plaisir, Mme Jenny Szabo, Déléguée Départementale et Régionale à la musique ; Mme Andrée Perez, Présidente de l'Association des Parents d'élèves du Conservatoire de Musique de Béziers ; M. André Galy, Vice-Président des Sociétés Musicales du Midi ; M. Ber-

nard Nayral, Maire de Capestang et Conseiller Général ; M. Georges Gimie, Président de l'Harmonie Municipale ; M. Jean-Pierre Gisbert, Président du Foyer Rural.

La présentation, cette année, était confiée à M. Michel Bargas, un des meilleurs éléments de l'Atelier chant du foyer rural.

Après « les Vers luisants », gavotte de Paul Lincke, « Tu verras Montmartre », marche de Borel Clerc, « Andalousie », fantaisie de Francis Lopez et « le Bal des vendanges », scottish de Joseph Viégel, interprétés par l'harmonie municipale sous la direction de M. Jo Garcia, les élèves se sont succédés avec « Bras dessus bras dessous » de De Angélie, « Dès que le printemps revient » de Hugues Aufray, « l'Amour en héritage » de Vladimir Cosma, chantés par les enfants des différentes classes de solfège, « March » de De Gouy, « Capriccio italien » de Tchaikovsky, « Bivouac song » et « Allegretto » de Mozart, duos de trompettes interprétés par Philippe Castell et William Zaper. Au piano, Anne nous a joué « Rondo » de Clémenti, Delphine « Allegretto » de Duvernoy, « Menuet » de F. Couperin et à quatre mains avec Jo, « Rondo » de Diabelli ; Gaëtan, « Chanson villageoise » de Paul Rougnon. A la clarinette, et soutenu par Jérôme à la batterie, Philippe à la trompette et Jo au piano, Eric Martinez nous a joué « Exodus » de Ernest Gold. Nous avons retrouvé Eric et Laurent Villa dans un duo de clarinettes, « Romance de Nadir », extrait des « Pêcheurs de perles » de Bizet.

Nous avons apprécié, en trio avec Laurent en première clarinette, Jo en deuxième clarinette et Florence au bas-son, « Allegro et Rondo », extraits du 5^e Divertissement pour clarinettes et bas-son de Mozart. William et Florence à la flûte à bec, Jo au piano, nous ont proposé le « Concerto n° 3 en sol majeur », de Vivaldi, les mouvements 2^e et 1^{er}, arrangés pour flûtes et clavier.



Reportage photographique : Atelier du Foyer Rural de Capestang.

Emf



Pour terminer, l'Harmonie junior avec Eric et Laurent à la clarinette, Philippe, Pierre et William à la trompette, Jérôme à la batterie, soutenus par Georges Gimé au trombone et Jo Garcia au piano, nous ont interprété avec beaucoup de brio « Les larmes de la trompette » de De Gorrias, « Deux ailes et trois plumes » de Enrico Macias, et « Comment ça va ? » de Eddy de Heer.

Après le concert, la nombreuse assistance de parents, d'amis et d'invités félicitait les jeunes musiciens de l'Ecole Municipale de Musique qui se retrouvaient ensuite réunis devant le verre de l'amitié en pensant déjà à l'an prochain.

LE PALMARES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Solfège :

— Martinez Audray (3^e mention) ; Prat Marielle (2^e mention) ; Planques Carine (3^e mention) ;

— Barthez Cédric (3^e mention) ; Gil Isabelle (2^e mention) ; Maurel Audray (2^e mention) ; Portal Ingrid (2^e mention) ;

— Bouloir Grégory (2^e mention) ; Comminges Caryl (2^e mention) ; Gil Frédéric (2^e mention) ; Jeannot Célia (3^e mention) ; Misery Laetitia (2^e mention) ; Moulet Agnès (2^e mention) ; Tailhades Agnès (3^e mention) ;

— Garcia Christelle (2^e mention) ; Marchadieu Magali (3^e mention) ; Pages Carine (3^e mention) ; Planques Valérie (3^e mention) ; Portal Gaëtan (3^e mention) ;

— Castell Philippe (1^{re} mention) ; Garcia Jérôme (2^e mention) ; Martinez Eric (2^e mention) ; Moulet Pierre (2^e mention).

Aveyron

ESPALION

Succès en Allemagne pour l'harmonie

C'est l'Allemagne que l'Harmonie d'Espalion avait choisie pour son voyage annuel. Du 10 au 20 août grâce à une invitation des Etablissements Boehringer par l'intermédiaire de M. le docteur Lachenal et de l'Harmonie Kaiser Falz Blaser d'Ingelheim, 45 jeunes musiciens sous la direction de Mlle Christine Prats, partaient découvrir la Vallée du Rhin entre Bingen et Saint-Gouar.

Ce voyage débutait par un concert à Besançon au Palais Granvelle où le public n'épargnait pas ses applaudissements. Séduits par le Jura, les espalionnais continuaient leur circuit et s'installaient pendant deux jours au Bonhomme pour visiter les Vosges et y donner deux concerts forts appréciés.

Le 13 août, après avoir visité Strasbourg le groupe franchissait la frontière pour se rendre à Ingelheim. Des représentants de la Municipalité et des Membres de la « Kaiser Falz Blaser » les recevaient autour d'une très sympathique collation. Du Centre d'hébergement de Grosswintheim, le groupe rayonnait dans la région de la Rhénanie : descente du Rhin en bateau, Vallée de la Moselle, fête du vin à Rüdesheim, Trêves, Mayence.

Les temps forts de ce voyage furent les trois concerts exécutés en Allemagne et surtout celui présenté parallèlement avec la « Kaiser Falz Blaser » qui devait se terminer par un morceau interprété en commun sous la Direction de Christine Prats.

Ces divers succès musicaux valaient à l'Harmonie d'Espalion une invitation permanente pour participer tous les ans à la Fête du Vin d'Ingelheim.

Le programme présenté par les Espalionnais était le suivant : My Fair Lady (Fred Løwe), Danse Americana (Paul Yoder), Moment For Morricone (E. Morricone), Blues Air (Hautvast), L'horloge Syncopée (Leroy Anderson), Aventura (James Swearingen), James Session Story, Dans les rues d'Antibes, Primero Torero (Martin), The Muppet Show (Jim Henson), Albul (O. Tschwor), Sheffield March (Goddard), Europ Parade (Freivogel Morceau commun).

Mais le meilleur souvenir restera celui de l'Amitié qui s'est créée entre 2 groupes qui, malgré le handicap de la langue, ont réussi à se comprendre, à s'estimer et échanger leurs points de vue dans de nombreux domaines. Forts de ces nouveaux liens, les Espalionnais invitaient à leur tour les musiciens allemands à venir visiter le Rouergue courant octobre.

Les musiciens et organisateurs ont apprécié particulièrement Claude Landes pour la qualité de ses traductions et pour le confort de son nouveau Renault climatisé 4 étoiles. Ils remercient Christine Prats pour la perfection de sa direction et le choix de son programme, un directeur de qualité qu'ils espèrent conserver longtemps à Espalion.

Ariège

Festival de Zürich

L'harmonie départementale « Juniors » de l'Ariège a participé cette année, du 7 au 14 juillet, au concours du Festival Mondial de Musique des Jeunes de Zürich.

Pourquoi ?

Regrettant qu'aucune manifestation de ce genre ne soit organisée en France, à l'échelon national ou international (à l'exception de notre Rassemblement régional annuel en Midi-Pyrénées), la Fédération de l'Ariège a pensé qu'une telle confrontation ne pouvait être que bénéfique.

— Ecouter des harmonies « Juniors » étrangères.

— Nouer des relations avec celles-ci.

— Accepter la comparaison devant un jury sérieux et tenir compte de ses remarques judicieuses.

— Récompenser enfin quinze années d'efforts incessants par un voyage alléchant.

105 musiciens plus l'encadrement habituel de notre stage pour un séjour d'une semaine à Zürich, c'était financièrement très lourd à supporter pour notre jeune Fédération.

Mais à l'unanimité les Conseillers Généraux de notre département ont suivi les avis du président Saint-paul et de son successeur Robert Naudy. Ils ont compris notre motivation et nous ont largement aidés dans la réalisation de ce voyage.

Ils sont les seuls !

— Aucune subvention du Ministère de la Culture.

— Aucune subvention du Conseil Régional.

— Aucune subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le problème financier étant en partie résolu, il a fallu se mettre sérieusement au travail ; une répétition par mois, de mars à juin, plus un mini-stage les 3, 4 et 5 juillet au Centre Culturel de Foix, mis gracieusement à notre disposition par la municipalité.

Morceaux choisis : « le Roi d'Ys » (ouverture), de Lalo ; « Carmen » (suite), G. Bizet.

Morceau imposé : « Musica Festiva », de Robert Blum, une belle composition, très intéressante d'un musicien suisse contemporain.

Autres œuvres étudiées :

— Suite française (Darius Milhaud).

— « Sleighride (Anderson).

— « Ballade et marche de Karélia » (Si-bélius).

— « Villefranche » (pas redoublé), Popy.

Et c'est le grand départ aux environs de 3 h 30 le 7 juillet ! 152 personnes (quelques suiveurs ou parents nous ont accompagnés), prennent place dans les 3 cars qui nous conduisent, sans problèmes, jusqu'à Zürich.

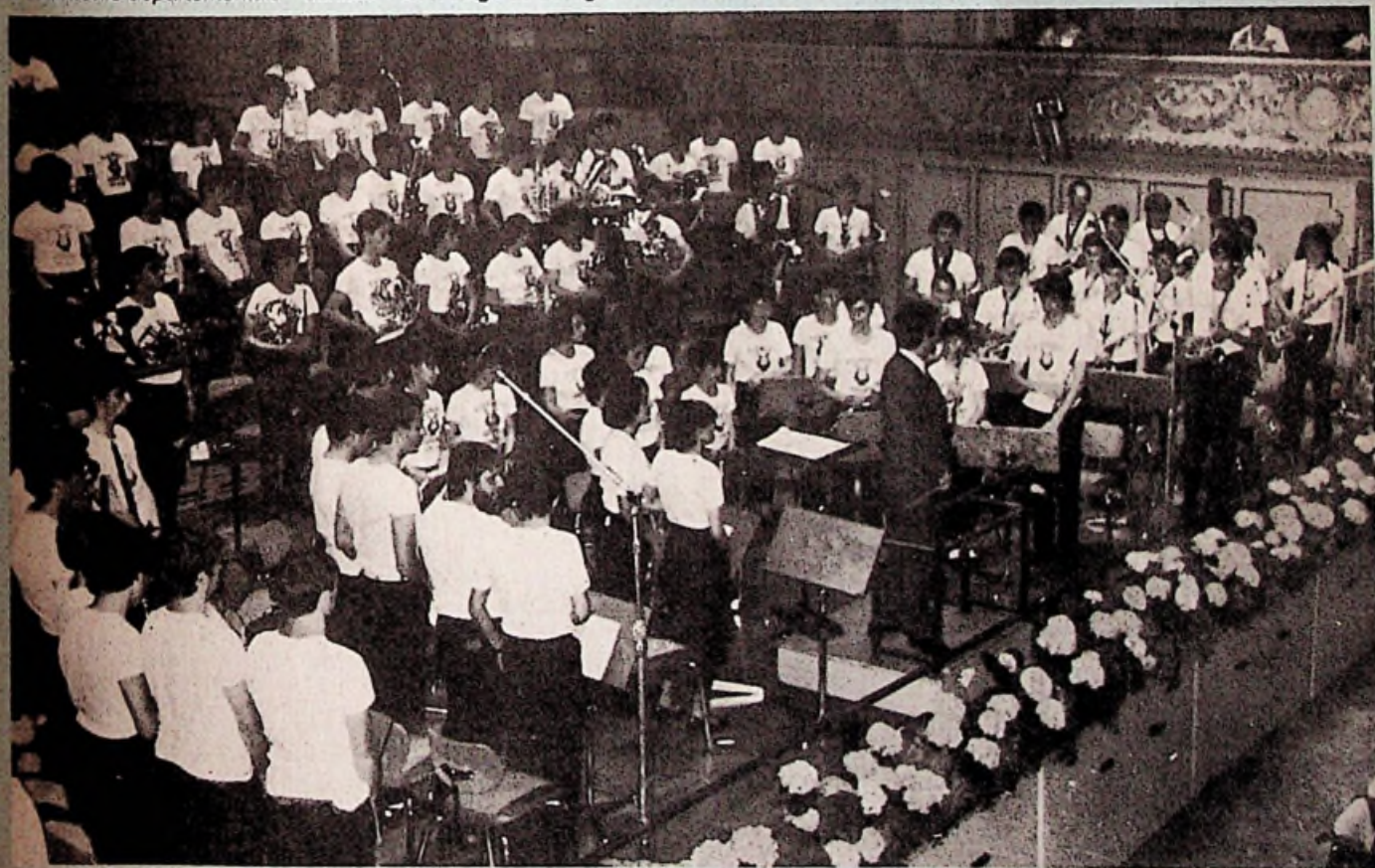
Dès l'arrivée, nous sommes conquis par une organisation parfaite bien dans la tradition « horlogère », suisse. Petits déjeuners et repas en commun pour 3.500 musiciens venus d'une quarantaine de nations. Logement dans les établissements scolaires de la ville. Horaires précis, répétitions dans les salles mises à la disposition des groupes.

Le concours des Harmonies et Brass-Band commence dès le mardi, à 14 heures et se poursuivra jusqu'au vendredi, 16 heures. Plus de 35 formations se succéderont ainsi dans la magnifique Tonhalle et retiendront l'attention d'un seul jury composé de 3 chefs d'orchestre ou compositeurs.

Immédiatement, après chaque audition, le jury donne ses notes, 6 notes sur 30 pour le morceau imposé, et autant pour le morceau choisi (musicalité, rythme, métrique, justesse, etc.). Et le suspense dure



L'Harmonie départementale « Juniors » de l'Ariège au Letzigrund de Zürich lors de la cérémonie d'ouverture.



Le concours est terminé à la Tonhalle de Zürich, Michel Lacombe et l'H.D.J. de l'Ariège.

Emf



ainsi jusqu'au vendredi, 18 heures, pour connaître les heureux lauréats.

Pendant que les musiciens en découvrent, les groupes folkloriques musicaux (finlandais, roumains, indonésiens, etc.) se présentent eux aussi devant un autre jury.

Le mardi soir, au célèbre Letzigrund, c'est la fête d'inauguration, le discours de bienvenue (en 4 ou 5 langues), et le défilé des 50 sociétés suivi des évolutions ou concerts de certaines d'entr'elles.

Mercredi soir, l'H.D. Juniors de l'Ariège donna un concert de gala, toujours dans la Tonhalle en compagnie de 3 autres groupes devant une salle comble et enthousiaste. D'abord le Brass-Band National Suisse de Lucerne : une merveille de sonorité, de musicalité, et de justesse : 80 cuivres dont 12 tubas ! Le Brass Band Junior de Northampton (Grande-Bretagne), et l'Harmonie d'Albstadt (R.F.A.).

Jeudi soir, nous sommes conviés à donner un concert à Iona, une petite ville située à une soixantaine de kilomètres, sur le bord du lac.

Le vendredi enfin, c'est le palmarès du concours, et le concert de gala des lauréats de chaque groupe.

Dans sa catégorie, l'Harmonie « Juniors » de l'Ariège arrive en 3^e position avec un total de 300,5 pts sur 360 derrière U.L.M. (R.F.A.), et Amsterdam (Hollande).

Des fleurs, un diplôme, des applaudissements, et un chèque de 2.000 FS, voilà de quoi combler de plaisir nos jeunes musiciens qui devançant 6 autres sociétés de R.F.A., Norvège, Suisse et Etats-Unis.

Le président, Louis Sagansan, les directeurs René Allabert, Benjamin Boranian, Denis Dugros et Michel Lacombe et tous les professeurs qui encadrent nos jeunes peuvent être fiers des progrès réalisés durant ces dernières années. Ils ont conscience d'avoir bien représenté les couleurs françaises. (Il faut souligner que nous étions les seuls Français dans ce rassemblement de 35 nations !)

Samedi, c'est la grande fête de Zürich. Sur chaque place orchestre de variétés et attractions.

A 16 heures, les directeurs et présidents sont conviés à un apéritif d'honneur par M. Thomas Wagner, maire de la ville. Nous avons le plaisir d'écouter une nouvelle fois l'excellent « Young Excelsior » d'Amsterdam en espérant pouvoir les accueillir un jour en Ariège.

Le soir, la fête se poursuit par un grandiose feu d'artifice, suivi par 800.000 personnes et c'est un peu avec regret que, vers une heure du matin, nous reprenons place dans les cars pour regagner notre lointaine Ariège.

Au revoir Zürich.

Nous garderons de ce voyage un excellent souvenir ravivé par les enregistrements des concerts.

Haute-Garonne

Roger Bernes, vice-président délégué de la Fédération des Sociétés musicales de la Haute-Garonne, nous communique :

Monsieur le Président,

M. Henri Leymonerie a adressé aux membres du Comité de Direction de notre Fédération, une lettre datée du 24 août 1985, dont voici la phrase essentielle :

« Madame, messieurs,

J'ai le regret de vous informer que, compte tenu de mon plan de charge professionnel et des nombreux déplacements qu'il nécessite, qu'il ne m'est plus possible d'assurer, avec tout le sérieux qu'elle nécessite, la fonction de Président.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission.

Conformément à nos statuts et règlements, après avis des membres du bureau qui ont pu être réunis, en ma qualité de plus ancien vice-président, j'assume l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Tarn

Nécrologie

Le 1^{er} août 1985 disparaissait Roland Dubois, un grand homme de la Musique Populaire et il a laissé un vide énorme auprès de tous ceux qui l'avaient approché et cotoyé pendant, malheureusement, trop peu de temps.



Pendant ce peu de temps, il a su être un Directeur digne de ce nom. Tout en étant un chef, il était un exemple et il a su insuffler aux jeunes de l'Alerte Mazamétaine l'amour de cette musique qui lui tenait tant à cœur.

Que ce passage, vraiment trop court, ne soit pas vain mais surtout qu'il soit, grâce au souvenir, créateur du désir de mieux jouer encore et cela pour lui.

Que sa famille éplorée veuille bien trouver, ici, l'expression des condoléances les plus sincères de la Fédération de Musique du Tarn, condoléances que nous présentons également à l'Alerte Mazamétaine.

ALBI

Remarquable succès du 18^e mai musical de l'Estudiantina Albigeoise

Musique et magie, tel était le thème proposé vendredi 31 mai 1985 au Théâtre Municipal d'Albi par l'Estudiantina Albigeoise au public albigeois et des environs dans le cadre de son 18^e Mai Musical.

Est-ce la musique ? Est-ce la magie ? Le résultat reste surprenant en cette époque où la télévision envahit les foyers et confine les gens dans leur salle de séjour. Remplir en totalité ce théâtre d'Albi avec son spectacle d'amateurs tient de l'exploit.

Les amis et fidèles de l'Estudiantina Albigeoise qui y ont assisté ne nous démentiront pas, ils ont vraiment passé une très agréable et charmante soirée.

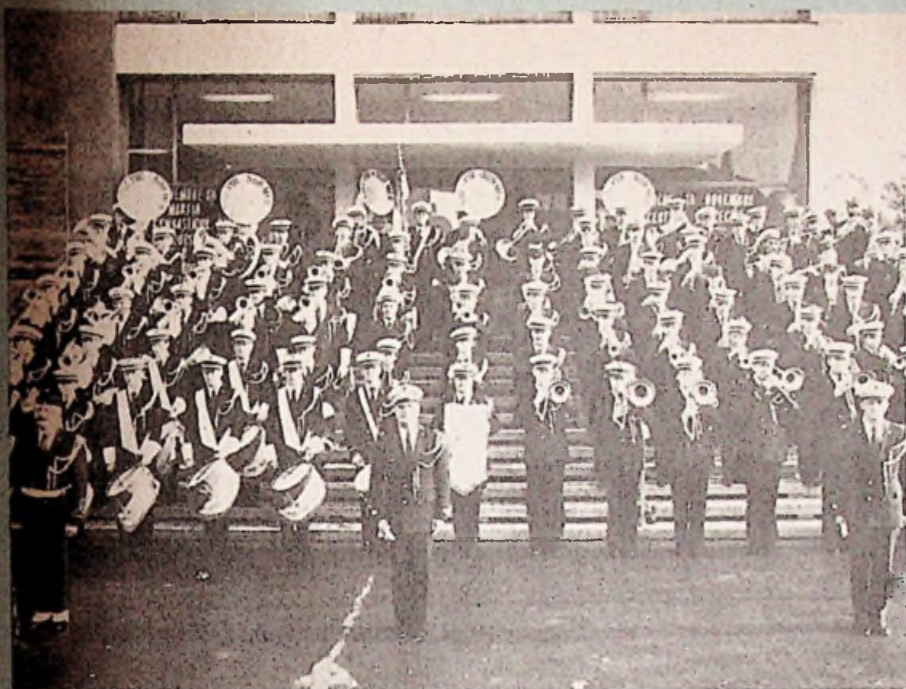
Première partie époustouflante au cours de laquelle place fut laissée aux élèves instrumentalistes. Tous surent montrer, malgré une appréhension bien naturelle devant leur public, le pas franchi en quelques mois grâce à leur travail, mais aussi celui des enseignants tout particulièrement dévoués. Nous avons eu le plaisir d'écouter quelques élèves de la classe de guitare, puis une partie de l'école de musique, dirigés par quelques-uns de leurs professeurs bénévoles.

Puis l'orchestre de l'Estudiantina Albigeoise offrait au public conquis tous les aspects de sa cohésion, de sa puissance, toutes les facettes de ses multiples sensibilités, toute l'unité de ses remarquables individualités, une maîtrise dans les nuances ainsi qu'une grande facilité dans l'accompagnement des solistes.

Après l'ouverture de l'El Ré Pastoré de Mozart, ce fut le Pot Pourri Populaire de G. Sartori avec ses variations sur des airs populaires italiens très connus. Avec Gallantry de Ketelbey, ce fut un chant d'amour entre les mandolines et les mandolines accompagnées par les guitares. Puis Armor de H. Bert décrivait une journée en Bretagne. Suivait Fra I Cipressi de G. Sartori, morceau plein de finesse et de charme toujours dirigé avec beaucoup de sensibilité par M. Louis Llop.

Dans un genre un peu différent, et toujours de Sartori : Fiori Sparsi où, une fois de plus, les mandolines et les guitares nous ont fait goûter leur chaude sonorité.

Enfin, pour terminer la Sinfonie en Mi Mineur de Konrad Wolki où, pour la circonstance, l'Estudiantina Albigeoise a fait appel à ses amis de l'Harmonie de l'Union des Enfants d'Albi ainsi qu'à M. G. Lou-



pias, ce morceau nécessitait quelques instruments à vent.

Mais ce point final ne devait être qu'une simple virgule puisque le public enthousiaste réclamait impérieusement un bis. Bien volontiers, le directeur reprit sa baguette, les musiciens leurs instruments, et tous, heureux de leur succès et pour l'amour de la musique, exécutèrent avec un réel plaisir, Offenbach Mélodie de J. Offenbach, plaisir qu'ils firent une nouvelle fois partager à toute l'assistance, qui reconnut le travail précis et acharné de cette brillante formation.

Nous ne pouvons passer sous silence la compétence du Directeur M. Louis Llop, issu lui-même de cette magnifique phalange musicale. Il conduisit à des succès de plus en plus importants ses anciens camarades et même essaya de faire travailler en professionnels ces musiciens amateurs.

Après cette première partie magnifiquement enlevée et qui déclencha l'enthousiasme du public, il semblait difficile d'entretenir cette chaude ambiance après l'entracte.

Le défi a pourtant été relevé par notre magicien. Jack Elson nous intrigua avec sa corde magique, ses cartes qui le sont tout autant, ses foulards d'où sortaient colombe et lapins, l'évasion de la malle des Indes et l'éternelle femme coupée en trois, qui rassurez-vous, est toujours bien vivante encore aujourd'hui.

Charme, complicité, évasion, harmonie des formes et des couleurs, magie des apparitions et des substitutions, tout fut aisance, finesse et beauté dans ce spectacle exceptionnel qui est à la fois émerveillement des yeux et ravissement de l'esprit. Merci à vous Jack et Elsa qui savez si bien faire rêver grands et petits.

Le public très connaisseur et enthousiaste sut, par ses applaudissements, encourager nos musiciens et la soirée se termina fort tard, mais la qualité du concert et l'ambiance chaleureuse firent que per-

sonne ne regretta d'être venu, bien au contraire, et nous disons à tous : à l'année prochaine pour notre 19^e mai musical.

Nord - Pas-de-Calais

SAINT-POL-SUR-MER

Dimanche 9 juin 1985, au retour du Concours National de Bruay-en-Artois, l'harmonie-batterie municipale défilait en ville et était reçue à l'Hôtel de Ville.

Trois premiers prix à l'unanimité, Division Honneur confirmée, trois coupes, diplômes de félicitations aux Directeurs, Ernest Vermet pour l'orchestre d'harmonie et l'Harmonie-Batterie de Marche, à Philippe

Damman, Directeur de la Batterie-Fanfare. 1.500 F de primes spéciales. L'Harmonie-Batterie Municipale était la première du Concours National et obtenait le Grand Chelem dans les récompenses.

Aussi, dès 20 heures, c'est en défilant sur toute la rue de la République que l'H.B.M. se rendit à l'Hôtel de Ville où attendait M. Gaston Tirmarche, Maire de Saint-Pol-sur-Mer, Conseiller Général du Nord, et Madame, M. Bernard Vanbaelinghem, adjoint délégué aux sports et à la culture, MM. Guy Couzyn, Roger Gillois, adjoints, les conseillers municipaux et, après une vibrante Marseillaise qui fit monter la larme à l'œil au Maire, Président d'Honneur, le Président actif René Delmotte, le Vice-Président Guy Jonvel présentèrent les coupes et diplômes récoltés quelques heures auparavant. Jamais, dans un concours une Société n'obtenait un tel résultat et c'est au champagne d'honneur que tous fêtèrent cette journée qui se clôtura ensuite à la salle de répétition de l'Académie Municipale de Musique, ambiance de fête, ambiance familiale pour cette grande et belle journée.

Revenons sur l'extraordinaire **Concours en Honneur** de ces diverses formations :

Orchestre d'Harmonie : Morceau au choix et imposé les « Evocations » du Colonel Fasce : 29/30. Félicitations du Jury au Directeur : 1^{er} Prix à l'Unanimité.

Batterie-Fanfare : Morceau au choix et imposé « Marcoray Song » de Saaorborg : 29,50/30. Félicitations du Jury au Directeur : 1^{er} Prix à l'unanimité.

Rappelons que dans la Division Honneur, la plus haute récompense ne peut être que le 1^{er} Prix à l'unanimité, puisqu'il n'y a plus d'ascendance.

Harmonie-Batterie de Marche : Morceau au choix et imposé : 28/30 : 1^{er} Prix à l'unanimité. Félicitations au Directeur.

Quelle satisfaction pour la Municipalité de Saint-Pol-sur-Mer qui, jamais, ne ménage ses efforts, son soutien aux Sociétés locales mais qui, en retour, reçoit la récompense de celles-ci.



Cmf



La municipalité prouve sa reconnaissance au dévouement des Musiciens, chaque année, les décorés de 20, 30, 50 ans et plus obtiennent une gratification lors des fêtes de la ville. Au dernier Concert de Sainte-Cécile, en présence de M. Morin, Commissaire adjoint de la République, M. Jean Janssens, décoré de la Grande Médaille de la Fédération pour soixante années de dévouement au service de la Musique Populaire, obtint une magnifique chaîne stéréo et M. Morin, nouveau Sous-Préfet, tint à présenter le curriculum vitae du récipiendaire.

Toutes ces marques de sympathie prouvent combien la Municipalité de Saint-Pol-sur-Mer, présidée par M. Gaston Tirmarche, est reconnaissante du travail réalisé par ses Musiciens Amateurs, bénévoles, fiers d'appartenir à la grande famille qu'est l'Harmonie-Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer.

Le mercredi 12 juin, une chaleureuse réception officielle était réservée à l'H.B.M. et aux épouses des musiciens. Cadeaux, fleurs et repas terminèrent cette série de festivités pour les Prix d'honneur.

Autre appréciation de marque, le dimanche 16 juin, lors de l'inauguration du nouveau Centre Culturel et sportif Jean-Cocoteau, M. Jean Le Garrec, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, releva dans son discours la qualité exceptionnelle de l'H.B.M. et en présentant ses félicitations au Directeur, M. Ernest Vermet, il dit que, rarement dans ses nombreux déplacements, il avait eu l'occasion d'entendre une Société de ce genre et qui était très certainement une des toutes premières de France.

Basse-Normandie

Calvados

VIRE

Le 21 juin dernier, la Musique Municipale de Vire, sous la direction de Thierry Delecourt, a exécuté un beau concert à la Maison des Jeunes et de la Culture.

En présence de M. Malon, maire adjoint, chargé des affaires culturelles de la ville, qui représentait M. O. Stirn, Député-Maire, et d'une foule nombreuse les musiciens virois ont interprété, avec un réel sens artistique, des œuvres de choix.

La première partie du concert était assurée par l'Orchestre d'Harmonie des jeunes de l'Ecole de Musique sous la direction de Thierry Delecourt.

Ce fut successivement : « Pensées Lointaines » de G. Gadenne avec en soliste à la basse Xavier de Panthou, une fantaisie sur « Les Noces de Figaro » de Mozart et enfin « Western » de Paul Fromin où se distingua en solo Jean-François Hamel à la trompette (élève en cours supérieur à l'Ecole de Musique de Vire).

Après lecture du palmarès et la remise des diplômes de la Fédération Musicale de Normandie aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique, ce fut au tour de l'Harmonie Municipale de se faire entendre.

Nous avons entendu « L'Après-midi d'un Faune » de Claude Debussy avec comme soliste à la clarinette Jean Hardy professeur à l'Ecole Municipale de Musique. Le concert, toujours sous la direction de son jeune talentueux chef Thierry Delecourt, se poursuivit avec le « Divertissement Burlesque » de Jules Selmer Colery. Les solos de cette œuvre furent interprétés par Armelle Auzenet à la flûte et Alain Hervé au hautbois. Ce concert brillant se termina par une excellente œuvre moderne « Jamaican Folk Suite » de Harold L. Walters.

Le nombreux public, par ses applaudissements chaleureux et nourris, salua la Musique Municipale de Vire pour sa brillante audition. Nous rappelons que cette Société vient d'être reclassée en première Division, première Section.

Manche

GAVRAY

Concert de qualité le 28 avril

C'est devant un public nombreux et fort enthousiasmé que « Les Mandolines de la Sienne », orchestre à Plectres de Gavray, chef-lieu de canton Bas-Normand, a donné son grand gala annuel le dimanche 28 avril dernier.

Pour ce gala musical, « Les Mandolines de la Sienne », orchestre créé en 1977 et dirigé par M. André Cauvet, avait invité deux ensembles à plectres : l'orchestre « Clair-Accord » du Mans et la « Mandole Rennaise » de Rennes.

Tout au long de la première partie de ce gala, l'ensemble « Clair-Accord » composé d'une trentaine de musiciens amateurs interpréta, sous la direction de M. Zélicker, divers morceaux tirés d'un répertoire riche et varié, alliant fantaisie et folklore. Les spectateurs purent, dès cette première partie du gala, apprécier la qualité musicale de cet ensemble, créé et patronné par le comité d'entreprise des Etablissements Renault du Mans.

Après quelques numéros donnés par le groupe illusionniste moderne du Havre « Harry and Partner », les trois orchestres à Plectres : Clair-Accord, La Mandole Rennaise et Les Mandolines de la Sienne clôturaient ce gala.

Au total, plus de soixante musiciens interprétèrent sous les directions simultanées de MM. Cauvet, Zélicker et Stellio : Viva la Diana (marche de Jakusowski),

Romance Anonyme (thème du film Jeux Interdits de José Stautis), l'Ile enchantée (ouverture de J.B. Kock), Kermesse Champêtre de F. Jullian et terminaient par Offenbach Mélodie de J. Offenbach.

Les auditeurs acclamaient les trois ensembles à plectres qui durent revenir sur scène pour rejouer les mélodies d'Offenbach !

Rappelons que l'orchestre « Les Mandolines de la Sienne » est réputé de plus en plus dans la région et particulièrement dans la Manche et en Normandie.

Picardie

Aisne

TERGNIER

Festival départemental et Concours régional de Musique du 9 juin 1985

Tergnier a vécu une première en ce dimanche 9 juin à l'occasion du festival de Musique.

En effet, les organisateurs avaient tenu à donner un caractère régional à cette grande fête populaire de la musique en invitant les sociétés musicales de la région de Picardie à participer au concours régional qu'ils mettaient en place pour la première fois dans le département de l'Aisne depuis la création de la Fédération Régionale de Picardie.

Bien que la participation des sociétés musicales extérieures au département de l'Aisne ne fût pas importante à cette manifestation, le fait a démontré que les dirigeants de Tergnier ont eu raison de prendre cette initiative.

Plus de 1.500 musiciens ont participé à cet événement musical qui fut suivi par un nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Dès le vendredi 7 juin, le public ternois avait l'occasion d'apprécier l'Union Musicale au cours d'un concert dans le quartier Roosevelt.

Le samedi 8 juin, un festival de piano et violoncelle était donné à la Salle des Arts et Loisirs grâce au concours de l'Office Culturel Municipal. Jean-Eric Thirault au violoncelle et Godelieve Elen au piano ont, à cette occasion, ravi le public dans un programme qui contenait des œuvres de Francœur, Beethoven, Faure et Mendelssohn.

Le dimanche 9 juin, Tergnier devenait la Capitale Régionale de la Musique.

Dès 9 heures, le concours régional débute à la Salle des Arts et Loisirs pour les harmonies et les fanfares, à l'Ecole MAL-RAUX pour les batteries-fanfares.

C'est M^{re} Charles Jay, Grand Prix de ROME, qui présidait le jury pour les Harmonies et les Fanfares, et Claude Mentaux, qui présidait le jury des batteries-fanfares.

A 10 heures, l'orchestre de Chambre de LAON participait à l'Office religieux et interprétait « Aspect d'une cité médiévale » de Marc-Didier Thirault, « Dédicace » de Pierre Camus, « Adagio » de Corelli,

« Quilétude » de Marc-Didier Thirault et un « Allegro Assai » de Carl Stamitz.

L'après-midi était consacré aux concerts de plus de 30 sociétés étaient réparties dans 11 quartiers de la ville.

Puis ce fut le défilé où toutes les sociétés convergeaient vers la place de l'Hôtel-de-Ville ; magnifique défilé parfaitement bien organisé qui voyait le rassemblement de plus de 1.500 musiciens.

Ce fut là l'occasion pour les personnalités de prononcer quelques allocutions.

Tout d'abord, Daniel Pichelin, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne, qui présentait les excuses du Président Roger Thirault qui, malade et hospitalisé, ne pouvait être présent. Daniel Pichelin remerciait la municipalité de Tergnier de son accueil et félicitait Michel Lopez, Directeur de l'Union Musicale de Tergnier et tous ses collaborateurs pour la parfaite organisation de ce festival. M^e Charles Jay, Président de la Fédération Musicale de Picardie, remerciait à son tour les organisateurs et félicitait tous les participants pour leur prestation et leur dévouement. Au nom du Conseil Général de l'Aisne, M. Brinon, Vice-Président, remerciait tous les artisans de cette belle journée. Il constatait que le dynamisme des sociétés musicales était grand et indiquait que le Conseil Général continuerait à les aider.

Jacques Desallangre, Maire de Tergnier, à son tour remerciait et félicitait tous les participants et indiquait combien il était heureux d'accueillir les musiciens de l'Aisne, mais aussi ceux de la Somme et de l'Oise.

Ce fut ensuite le morceau d'ensemble, « La Marche de la Fédération de l'Aisne », qui était dirigé par le compositeur Marc-Didier Thirault.

Après la lecture du palmarès du concours régional et la remise du fanion fédéral à l'Union Musicale de Tergnier, les musiciens interprétaient « La Marseillaise » sous la direction de Michel Lopez, Directeur de l'Union Musicale de Tergnier.

Puis tout le monde se retrouvait à la Salle des Arts et Loisirs pour le concert de gala donné par l'orchestre départemental de l'Aisne.

Cet orchestre composé des meilleurs éléments des sociétés musicales de l'Aisne interprétait « Marche de Rienzi » de Wagner, « Mannin Veen » de Haydn Wood, « Le Roi s'amuse » de Léo Delibes, l'« Ouverture des joyeux bandits » de Suppé, « Balade en traîneau » d'Anderson, « Musique des quatre vents » de Roger Roger, « Moment for Morricone » d'Ennio Morricone.

C'est un nombreux public ravi et enthousiaste qui a applaudi l'orchestre départemental qui était dirigé par Emile Lelieur, J.-C. Collet, Gérard Bustin et Michel Lopez.

PALMARES DU CONCOURS REGIONAL

1^{re} division, 1^{re} section :

2^e prix : Batterie-Fanfare de Laon, avec 15 points sur 30.

Prix de 250 F offert par la Confédération Musicale de France.

3^e division, 1^{re} section :

2^e prix : Fanfare de Guignicourt avec 21 points sur 30.

Prix de 300 F offert par la Confédération Musicale de France.

3^e division, 2^e section :

1^{er} prix ascendant : Musique Municipale de Boves, 29 points sur 30.

Prix de 400 F et une clarinette offerts par la Confédération Musicale de France.

1^{er} prix ascendant : Fanfare de Marche de Crépy-en-Laonnois, avec 28 points sur 30.

Prix de 400 F offert par la Confédération Musicale de France et un étui pour clairon offert par la maison Planson.

1^{er} prix : Fanfare de Charly-sur-Marne, 22 points sur 30.

Prix de 300 F offert par la Confédération Musicale de France.

3^e division, 3^e section :

1^{er} prix : Organistes Flaviens et Ribemontois, 24 points sur 30.

Prix de 350 F offert par la Confédération musicale de France.

Poitou-Charentes

Charente

JONZAC

Concours International de musique Haute-Saintonge 11 et 12 mai 1985

Le Concours International de Musique organisé par l'Ecole de Musique de la Haute-Saintonge les 11 et 12 Mai dernier, s'est déroulé avec beaucoup de succès. Les sociétés venant des Régions éloignées du pays du Pineau qu'est Jonzac et ses environs, sont arrivées pour la plupart la veille ; elles furent accueillies par les sociétés musicales des cantons voisins où elles donnèrent un concert ce Samedi

11 Mai. La Haute-Saintonge en fête avait programmé 7 concerts le même soir à 20 km les uns des autres, transformant le pays en un vrai kiosque à musique. 600 Musiciens étaient aussi accueillis dans les familles.

Encore ce Samedi, nous recevions les membres du Jury pour une réunion préparatoire au niveau des jurés.

Dimanche 12 mai, ce fut l'accueil des sociétés, puis les exécutions dans diverses salles de la Ville, puis le rassemblement pour le morceau d'ensemble, perturbé par un temps médiocre.

L'après-midi, toujours la pluie battante ; nous avons dû faire se manifester les sociétés sous un grand chapiteau de 3.000 places et heureusement qu'il était là, prévu pour la Comédie Musicale « Escales en Méditerranée » qui se déroulait le week-end suivant, mais aussi en cas de mauvais temps pour le Concours !

Le morceau d'ensemble « Jonzac Marsch », composé à cet effet par Roger Coiteux et la remise des récompenses clôturèrent ce grand Concours.

Quelques notes personnelles que je me permettrai d'ajouter à ce compte rendu. Tout d'abord la gentillesse et la compréhension des dirigeants des sociétés qui ont su faire preuve de beaucoup de sagesse, alors que les conditions atmosphériques nous ont causé d'énormes ennuis (salles, repas etc.).

Et puis toute l'équipe organisatrice qui s'est dépensée, sans compter les membres du Jury, la C.M.F. qui m'ont été d'un précieux concours, et aussi le Maître Serge Lancen, Président des Jurys dont la simplicité, l'humour et le grand cœur, ne sont plus à citer.

Et je terminerai par un grand merci à Mme Burelli.

RESULTAT DE CE CONCOURS

Harmonie de Surgères (Moselle) : Prix ascendant ; Encouragement aux jeunes, devra concourir en 3^e Division ; 2^e section.



Cmf



Musique Municipale de Lencloître (Vienne) : 1^{er} Prix ascendant ; Devra concourir en 2^e Division ; 1^{re} Section.

Société Châtelleraudaise d'accordéon (Vienne) : 1^{er} Prix ascendant ; Avec félicitations au chef ; Devra concourir en Excellence ; 2^e Section.

La Fraternelle de Chalais (Charente) : 1^{er} Prix ascendant ; 2^e Division ; 1^{re} Section.

Musique Municipale de Saint-Jean-de-Braye (Loiret) : 1^{er} Prix ; 1^{re} Division ; 1^{re} Section.

Harmonie Municipale de Saint-Junien (Haute-Vienne) : Prix ascendant ; Vives félicitations à l'orchestre Junior supérieur A.

Harmonie de Thiers (Puy-de-Dôme) : 1^{er} Prix ; 2^e Division ; 2^e Section.

Union Chambonnaise-Algrefeuille (Charente-Maritime) : 1^{er} Prix ; 3^e Division ; 1^{re} Section.

Harmonie de Lorient (Morbihan) : 1^{er} Prix ; Avec félicitations au chef et exécutants ; Excellence A.

Musique municipale de Sarreguemines (Moselle) : 1^{er} Prix ; une clarinette offerte par la Confédération Musicale de France ; 1^{re} Division ; 1^{re} Section.

Harmonie des Petites Landes « La Joyeuse » de Roquefort (Landes) : Prix ascendant ; Un saxophone alto offert par la Confédération Musicale de France ; 2^e Division ; 1^{re} Section.

Ensemble Musical, Harmonie de Maille (Vendée) : 1^{er} Prix ; 2^e Division ; 1^{re} Section.

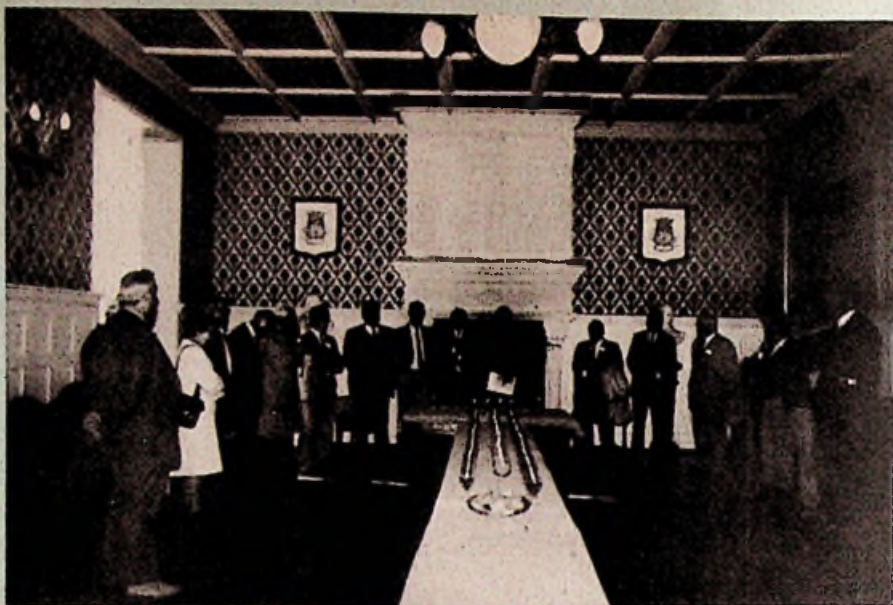
Harmonie Sainte-Cécile - Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres) : 1^{er} Prix ; 3^e Division ; 1^{re} Section.

Société Musicale de Ribérac (Dordogne) : 1^{er} Prix ; 2^e Division ; 2^e Section.

Batterie-Fanfare de Vitry-le-François (Marne) : Prix ascendant ; Devra concourir en 1^{re} Division ; 2^e Section.

Batterie-Fanfare « Le Réveil Breton » Mareuil-sur-Lay (Vendée) : Prix ascendant ; Un clairon offert par la Confédération musicale de France ; 2^e Division ; 2^e Section.

Pour toutes les formations un chèque offert par la Confédération Musicale de France.



Ce journal est votre journal : n'hésitez pas à vous abonner !

Vaucluse

Un beau spectacle musical

La Fanfare les Enfants d'Arcole de Cadenet fêtera bientôt son Centenaire. Elle a 99 ans d'âge.

Son Chef et Président, Rémy Grangeon et son équipe ont organisé dimanche 6 octobre le traditionnel Festival de Musique et Majorettes dans la Cité du Petit Tambour d'Arcole.

Onze formations musicales et autant de majorettes étaient venues de Marseille, Toulon, Berre, Pont-de-Bouc, Carnoux, Vitrolles, Hyères, Valence, Vals-les-Bains, Sorgues et Cadenet, bien sûr.

Après l'apéritif concert du matin, eut lieu le défilé en ville en début d'après-midi suivi du traditionnel concours sur la place de la Mairie, à l'issue duquel M. Barthélémy, Conseiller Général et les élus municipaux ont remis challenges et Coupes aux Responsables des majorettes et des Musiques.

M. Georges André, Président de la Fédération du Vaucluse, accompagné de M. Fernand Trinquier, Président d'Honneur, assistait à cette manifestation et disait aux participants sa satisfaction devant la parfaite tenue et la qualité des prestations des sociétés venues participer à ce Festival.

Hommage à Marcel Laty

Le samedi 14 septembre, « L'Echo Musical » de Montfavet honorait celui qui fut le pionnier de la Musique à Montfavet : Marcel Laty.

Afin que le nom de ce chef de Musique reste à jamais présent dans le cœur de chacun, M. Jean-Pierre Roux, Maire d'Avignon entouré de ses adjoints Mme Roig, MM. Berges et Férigoule et des élus de Montfavet, MM. Chioussé et Agu, dévoilait en compagnie de Mme Laty la plaque commémorative retraçant la vie de Marcel Laty dont le square de l'école de Musique portera désormais le nom.

Né en 1907, Marcel Laty créa en 1936 « Le Réveil Hospitalier », qui devint en 1956 « L'Echo Musical » dont l'éloge n'est plus à faire. Un an plus tard il fonda l'école de Musique qui connaît depuis un vif succès, fière aujourd'hui de ses quelques 200 élèves.

De nombreux anciens étaient là pour rendre hommage à celui qui fut leur chef pendant de nombreuses années et témoigner que son souvenir reste à jamais gravé dans le cœur de chacun.

Li cantaire doù souleu à Châtel-Guyon

Notre brillante chorale Li Cantaire doù Souleu de Cavaillon a été pour la quatrième fois l'invitée des anciens de la Musique Nationale de Châtel-Guyon au cours de leurs journées musicales des 23, 24 et 25 août.

A cette occasion, sous la Direction éclairée de M. Gaston Mathieu (un ancien de la Musique Nationale) et de Mme Bidon, les choristes ont participé à la

soirée offerte dans la salle du casino de Châtel-Guyon. Ils ont ensuite assuré un remarquable concert à la Chapelle des Bains et ont animé une messe en musique en compagnie du quatuor de flûtes et du quatuor de saxophones de la Musique Nationale.

Une prestation qui porte loin, compte tenu du public varié des curistes de cette station thermale, la renommée de l'une des sociétés de notre fédération.

Région parisienne

PARIS

Fin de saison au Club Musical P.T.T.

La saison du Club Musical P.T.T., placée sous le signe du 20^e anniversaire de l'Association, ne s'est pas terminée seulement avec les concerts franco-allemands relatés dans notre dernier numéro.

Traditionnellement le Club apporte, depuis sa création, sa contribution à l'animation musicale de Paris en juin (concerts de kiosque organisés sous l'égide de la ville de Paris). Il participe également, depuis quelques années à la journée de la Musique, patronnée par le Ministère de la Culture, et à la journée de Paris-Villages.

1985 a donc connu cette activité habituelle, avec cependant un « plus » totalement imprévu.

Tout d'abord, l'activité « de routine ».

L'Harmonie (Direction Marcel Naulais) s'est produite trois mercredis consécutifs : le 5 juin au Square Chérioux, 15^e ; le 12 juin au Square du Temple, 3^e ; le 19 juin au Parc Montsouris, 14^e.

La formation Accordéons (Directeur Maurice Poirier) a animé deux concerts : le 6 juin au Square Trousseau, 12^e ; le 13 juin au square Chérioux, 15^e.

La formation Variétés (Direction François Gauthier) a organisé : le 20 juin un concert au Square du Temple, 3^e ; le 21 juin au Square Jean-Morin, 12^e ; le 23 juin (dimanche) un concert au Carrefour de l'Odéon pour Paris-Villages. Rappelons pour mémoire le concert donné le 14 juin au Square Chérioux par le Postorchester de Göttingen sous la responsabilité et à la demande du Club Musical des P.T.T..

Cela donne le coquet total de 9 concerts en Juin sur Paris, qui place le Club dans le peloton de tête des sociétés œuvrant pour l'animation musicale de la capitale.

Mais l'événement le plus marquant de la saison, le « plus », et qui s'est bien placé dans la note du caractère exceptionnel de « 1935, 20^e Anniversaire », a été sans conteste la participation de la formation Variétés à une émission enregistrée en direct par T.F.1 aux Buttes-Chaumont le 21 juin dans l'après-midi.

L'affaire s'est présentée fortuitement, par l'intermédiaire de M. Gauthier.

Cette manifestation inopinée s'est déroulée de façon fort agréable, la présentation étant assurée par Jean-Claude Narcy, en présence de M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique au Ministère de la Culture.

Nos musiciens, qui avaient pour mission « d'encadrer » l'émission, à laquelle participaient notamment Georges Jouvin, Isabelle Aubert, le quatuor Arban, se sont très honorablement tirés de cette délicate mission et leurs amis ont eu le plaisir de les voir sur le petit écran.

Ainsi s'est terminée pour le Club la saison 84/85, qui laissera dans les annales de l'association le souvenir d'une bonne « cuvée ».

Val-de-Marne

VINCENNES

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars 1985

Dès 8 h 30 les délégués étaient accueillis au Théâtre Sorano (M.J.C. de Vincennes) par M. Robillard, Président de la Fédération du Val-de-Marne.

Après le pointage des sociétés que M. Levieux accepte de continuer pour les retardataires, les participants rejoignent la salle du Théâtre où a lieu l'Assemblée générale.

De trop peu nombreuses sociétés sont présentes ou représentées, cette faible proportion est à déplorer, néanmoins, la moyenne des années précédentes est maintenue.

L'Assemblée générale est ouverte à 9 heures, par M. Robillard, lequel Vincennois souhaite la bienvenue à toutes les personnes et personnalités présentes, notamment à M. Douillet, maire adjoint, qui a bien voulu honorer de sa présence les travaux de l'assemblée.

M. Douillet, prenant la parole, remercie également tous les congressistes et leur souhaite aussi la bienvenue dans la ville de Vincennes.

Il félicite les sociétés musicales dites « amateurs » et insiste sur leur rôle artistique, patriotique, et social, si important de nos jours pour la vie de la collectivité municipale.

M. Meissonnier, Président de l'U.F.M.R.I.F. en prenant la parole rend hommage à M. Robillard pour le travail accompli dans l'organisation de cette journée, il remercie, le Maire Adjoint et les personnalités présentes et déclare la séance de travail ouverte.

Le bureau est composé de : MM. Meissonnier, Robillard, Veran, Gauthier, la place d'honneur étant tenue par M. Douillet.

M. Meissonnier présente M. Rothenbuhler nouveau Président de la Fédération des Hauts-de-Seine (92) succédant à M. Boulet.

Il cite la distinction de M. Naulais promu Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Il demande ensuite d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus de l'année : Mme Charollais, Mme Rivet, MM. Delsartre, Rivet Alain, Jadot et Lainay.

Le Président passe ensuite la parole au secrétaire M. Gauthier, pour la lecture du rapport moral. Ce rapport très condensé relatant les grands faits de l'année, à savoir :

Cmf



— réunions, prises de positions, et surtout le changement dû à la régionalisation, sera approuvé à l'unanimité.

Après avoir remercié le secrétaire pour son exposé bref et précis, le Président donne la parole au trésorier, M. Veran, pour le compte rendu financier.

M. Veran donne le détail très précis de la situation financière, et souligne le gros travail qu'il a eu à fournir pour la liquidation des fonds F.M.I.F. au profit de l'U.F.M.R.I.F.

M. Veran est félicité par le Président et l'Assemblée, unanimement, pour les précisions qu'il donne fédération par fédération avec les sommes revenant à chacune d'elles.

Son rapport est approuvé à l'unanimité. Intervenant sur ce rapport M. Louet propose de reverser les reliquats à l'Union, ce qui sera fait, Mme Huys et M. Pasquier donnant leur avis dans ce sens.

M. Meissonier annonce la subvention accordée par la Direction régionale de la musique qui sera de 20.000 francs, de même que les subventions pour les stages qui seront de 25 F par jour et par stagiaire.

Il est 9 h 40, M. Rodriguez, chef de musique au 5^e R.I. à Versailles-Satory, arrive. M. Meissonier en lui souhaitant la bienvenue, le remercie de sa participation à nos travaux, laquelle est très appréciée par toute l'assistance qui l'applaudit vivement.

Reprenant la discussion M. Meissonier aborde le problème des cotisations pour 1986, qui devraient être portées à 60 F. Interventions de Mme Huys, MM. Lesquereux, Dubus, Doviane, Robillard, Quinchon, Perathoner et M. Pasquier qui soulignent que l'inégalité des subventions accordées par les départements à leurs fédérations respectives, ne doit pas nuire à la bonne marche de l'Union.

Finalement, l'assemblée par 69 voix se prononce pour la cotisation à 60 F, 7 voix seront contre (maintient actuel) et 3 pour qu'elle soit supérieure à 60 F.

La cotisation 86 (part de l'U.F.M.R.I.F.) sera donc portée à 60 F.

M. Robillard demande que pour 1987 la proposition soit faite au 1^{er} janvier.

La parole est alors donnée à M. Rodriguez, de nombreuses questions lui étant posées sur le devenir des musiques militaires. Il donne des explications précises et apaisements à ses interlocuteurs, par

exemple, il n'y aura pas de musique dissoute en région parisienne, et pour ce qui concerne l'ensemble de la France, la plupart des formations seront maintenues. Dans certains cas seulement, les appelés pourront effectuer 50 % de service militaire et 50 % de musique.

En ce qui concerne les jeunes n'ayant pas passé d'audition préalable, il est toujours possible qu'ils soient mutés dans une musique dite autorisée, selon leur aptitude.

Sur une question de M. Lesquereux, demandant la marche à suivre pour l'incorporation M. Rodriguez précise que le jeune concerné doit voir le Chef de Musique au moins six mois à l'avance, et que l'appui du Député par exemple, n'est pas à négliger.

Il signale aussi qu'il existe le V.S.L. (Volontaire Service Long) seize mois au lieu de douze et qu'avec ce système le jeune volontaire est prioritaire pour l'affectation dans une musique militaire.

Répondant à une question de M. Dubus, M. Rodriguez souligne que pour la province, il est bon que le jeune s'adresse directement au Chef de Musique de la ville choisie.

Il est 10 h 30, M. Clouet, Maire de Vincennes, accompagné de M. Jobard, Maire adjoint, arrive et prend place à la tribune.

M. Meissonier en lui souhaitant la bienvenue, le remercie de sa présence et de l'intérêt qu'il porte à la Musique populaire.

Remerciant le Président et l'assistance de l'avoir invité à cette assemblée et de l'accueil chaleureux qui lui est fait, M. le Maire les assure de son soutien et félicite l'U.F.M.R.I.F. pour le sérieux de ses travaux. Il félicite également M. Robillard pour l'organisation de cette journée.

Reprenant la discussion, au sujet de l'incorporation des jeunes, M. Robillard demande s'il ne serait pas souhaitable de diffuser une circulaire spéciale. M. Louet pense que les Présidents de Fédérations sont habilités pour donner tous les renseignements utiles.

M. Meissonier, en clôturant cette discussion demande le rapport des Commissions.

Commissions des médailles : les médailles doivent être demandées au Président de la Fédération départementale qui en rendra compte à M. Perathoner, présidant cette commission.

Précisant que 348 médailles ont été remises en 1984, M. Meissonier souhaite la suppression des médailles de 2, 4 et 6 ans

en les remplaçant par une médaille unique de 5 ans.

Sur un vœu de la Fédération du Val-de-Marne, il serait bon aussi d'instituer la remise d'une plaquette dans certains cas, et d'envisager la suppression de la médaille de 5 ans.

Il faut également envisager l'augmentation du prix des médailles, tout ceci sera débattu dans un prochain conseil d'administration.

Commission Artistique :

M. Louet donne lecture de son rapport. Chaque fédération, dit-il, doit être le moteur de son département, pour la mise en œuvre des programmes : classements, stages, concerts, etc.

Il rappelle la nécessité aux sociétés de se faire classer au moins tous les cinq ans.

Il annonce les stages prévus en ce début d'année, et ceux qui ont eu lieu en 1984.

Pourquoi ces stages ? Leur but doit être l'enrichissement musical des participants et les contacts humains entre les stagiaires est très bénéfique, aussi faut-il souhaiter la continuité de ces stages.

A une question de M. Vignier (Limeil-Brevannes), sur un malentendu concernant l'absence de jury lors d'un classement, M. Louet déplore cet incident et s'excuse, soutenu par M. Meissonier, pour cette regrettable affaire.

Commission des examens :

M. Fomet lit son rapport sur les examens et déplore le fait que certaines sociétés ou fédérations ne lui aient pas envoyé en temps voulu les procès-verbaux pour être transmis à la Confédération Musicale de France. Néanmoins de gros progrès ont été accomplis, et il félicite ceux qui ont appliqué la règle, et demande qu'elle soit respectée pour tous en 1985. M. Fomet rappelle que la date limite des inscriptions pour les examens pré-supérieurs, et supérieurs pour 1985 est fixée au 4 mai, ces examens ayant lieu le 2 juin au siège de l'U.A.I.C.F., 18, rue de Dunkerque, à Paris (gare du Nord).

M. Meissonier demande à ce que ces délais soient respectés, il rappelle que pour l'accession en Excellence, il faut impérativement posséder une première mention au Supérieur Régional en solfège et instrument. Il est aussi possible que le pré-supérieur soit supprimé dans un proche avenir.

M. Rothenbuhler demande la parole, au sujet des examens, préconise l'alignement de ces examens sur ceux de l'Union des Conservatoires. M. Meissonier lui répond que hélas, les rapports n'étant pas toujours très bons surtout en région parisienne, ce sera chose difficile, d'autant que la Confédération Musicale de France n'y est pas favorable. Mais M. Meissonier s'engage à faire part de ce vœu à la Confédération Musicale de France.

Intervention de M. Monti sur ce problème délicat des rapports entre sociétés et conservatoires ; il faudrait à son avis que les commissions techniques respectives se rencontrent et se mettent d'accord sur un programme qui pourrait être le même pour tous. M. Monti conclut en disant qu'il en va de la survie de nos socié-



L'Opéra

les amateurs, et que c'est une affaire à régler de toute urgence.

M. Robillard signale que ce litige existe depuis fort longtemps et qu'il risque de se poursuivre.

M. Clouet, Maire de Vincennes, intervenant, se dit surpris par le dévouement et la foi musicale nécessaires à la défense de la musique dite populaire et félicite les congressistes présents en disant qu'ils sont les serviteurs du bien général. Ceci, conclut M. le Maire, mérite beaucoup de gratitude et il cite les sociétés de sa ville et leurs animateurs qui œuvrent en ce sens.

M. Louet rend hommage à M. Rothenbuhler, qui, Directeur de Conservatoire, est aussi ardent défenseur des sociétés musicales.

M. Chouteau, Président de l'Harmonie de Levallois, confirme en disant que grâce à lui l'effectif de sa société est passé de 35 à 85 exécutants.

M. Henry (Moissy-Cramoyel), déplore le vieillissement des sociétés et le sectarisme de certains anciens à l'égard des jeunes.

M. Neuranter signale que sa fédération (Seine-et-Marne) s'est alignée depuis longtemps sur le programme des conservatoires et qu'il ne connaît pas de problème dans son département.

M. Bergemer (Antony) cite l'exemple de M. Naulais qui sait coordonner les deux, ce problème de division étant sociologique et de formation des musiciens, et qu'il faut à tout prix en finir.

Après cette discussion animée, M. Meissonier reprend la parole, parlant des activités qui ont marqué l'année. En effet, cette Année européenne de la musique est fertile en manifestations de toutes sortes, la dernière en date étant la création à la Villette d'« Orpheo », de Monteverdi, à laquelle participaient l'Harmonie des P.T.T. de Paris et l'Estudiantina d'Argenteuil, dirigée par M. Monti.

Il rappelle aussi l'intérêt de s'assurer auprès de la Confédération Musicale de France, notamment pour les vols et détériorations d'instruments.

Au sujet du journal « la Confédération Musicale de France » M. Chouteau s'étonne d'avoir attendu plus de huit mois pour la publication d'un article, ce que M. Meissonier trouve surprenant.

Il est 11 h 45. M. Robillard demande à ce que l'horaire prévu soit respecté, et invite les participants à se rendre à l'apéritif d'honneur offert par la Municipalité de Vincennes.

Le Président Meissonier lève alors la séance, le prochain conseil d'administration étant fixé au 15 avril avec réélection du bureau. Le conseil d'administration sera reporté au 29 avril.

Après un excellent repas en commun, pris à la M.J.C., les délégués se retrouveront à la salle Georges-Pompidou où aura lieu un brillant concert.

Ce concert sera assuré par :

- l'Accordéon-Club de Vincennes ;
- les Petits Chanteurs de Vincennes ;
- l'Orchestre à Plectres de Persan ;
- l'Harmonie Municipale de Vincennes.

Ce concert clôturera cette magnifique journée, laquelle, nous le souhaitons, aura été bénéfique à la Musique Populaire.

Gala 1985 de la Musique Municipale

Ce gala annuel a eu lieu le dimanche 24 mars, à 15 heures, dans la Salle des Fêtes du Centre Culturel Georges-Pompidou.

Les circonstances étaient exceptionnelles ; en effet, le matin même, s'était tenu à Vincennes (à la Maison des Jeunes) le Congrès annuel de l'Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France (U.D.F.M.I.F.).

Il était organisé par la Fédération Musicale du Val-de-Marne dont le Président est M. Albert Robillard, Directeur de l'Accordéon-Club de Vincennes. Les travaux étaient dirigés par M. Guy Meissonier, Président de l'U.D.F.M.I.F. et Président de la Fédération Musicale des Yvelines.

Le gala de la Musique Municipale était la conclusion de cette journée prestigieuse. A ce spectacle, participaient également :

- l'Accordéon-Club de Vincennes (direction Albert Robillard) ;
- les Petits Chanteurs de Vincennes (direction Jean Ladrette) ;
- l'Orchestre à Plectres de Persan (direction Régis Idelot).

Cette manifestation était présidée par M. Jean Clouet, Maire de Vincennes et Conseiller général du Val-de-Marne ; accompagné de Mmes Souweine et Ribager, de MM. Douillet et Jobard, Maires adjoints et de nombreux Conseillers municipaux. Dans la salle on remarquait la présence d'amis de la Musique Municipale parmi lesquels M. Dubois, Président de la Conférence au Village ; M. Giner, M. Massart et M. Domfront, des Chasseurs de Vincennes.

De nombreux congressistes assistaient à notre gala ; parmi eux, on notait la présence de Présidents et Responsables d'Associations Musicales de l'Ile-de-France, de Présidents des Fédérations Départementales : 75, 78, 92, 93, 94, 95 et de M. Louette, maire adjoint de Persan, Président de l'Union Musicale de Persan, venu avec l'Orchestre à Plectres remettre le Fanion à notre Musique.

C'est devant une salle comble que débuta le spectacle présenté par M. Michel Piardon. En première partie on entendit l'Accordéon-Club de Vincennes (fort bien dirigé par M. Albert Robillard) dans des genres musicaux très divers, du populaire au classique.

- Vieux Camarade : Karl Teike.
- Espirito Santo : M. Probst.
- Le Gamin de Paris : A. Mares.
- Charleston Times : R. Bui.
- As de Copa : M. Feijoo.
- La Traviata : G. Verdi.
- Le Menuet de l'Arlésienne : G. Bizet.
- Orphée aux Enfers : J. Offenbach.
- Harmonie Première : Cl. Thomain.

dont le « clou » fut le final du Premier acte de Faust (Ch. Gounod), avec les Petits Chanteurs de Vincennes. Le public fit une véritable ovation à cette prestation de grande qualité dont une partie fut bisée.

Venaient ensuite les célèbres Petits Chanteurs de Vincennes qui nous ont donné un échantillon de leur talent dans des Chœurs pleins de charme, dont l'audi-

tion justifiait leur succès au Forum Choral de 1984. Placé sous la direction de J. Ladrette :

- Chanson des Vignerons : C. Boller.
- Clic, Clac, Dansez Sabots : F. Poulenc.
- Le Ruisseau : Grunholzer.
- Pavane.
- Branle de Bourgogne : Cl. Gervaise.
- Trois Chansons : J. Martinon.
- Le Temps des Chansons : J. Cretu.

Après un entracte on entendit l'Orchestre à Plectres de Persan dont le succès fut d'autant plus grand que l'on a trop rarement l'occasion d'entendre une formation de ces instruments si doux et agréables. Les Vincennois étaient privilégiés car il existe seulement 80 formations à Plectres pour les 36.000 communes de France.

Ils ont pu entendre sous la Direction de R. Idelot :

- Les Joyeux Mandolinistes : R. Aycies.
- Tzigana : P. Tarzia.
- Santa Lucia : F. Menichetti.
- Marche Bavaroise : S. Gonnand.
- Ouverture Provençale : A. Tournel.
- Viva el torero : L. Detoga.

Il y eut ensuite la remise protocolaire, par M. Meissonier, du fanion d'honneur régional à la Musique Municipale de Vincennes, par les mains de M. Jean Clouet, son Président d'Honneur ; suivit une brillante Marcellaise, dirigée par M. Daniel Deray, Président. Ce fanion restera sous notre garde pendant un an, jusqu'au prochain Congrès.

La Musique Municipale se révéla digne des formations brillantes qui l'avaient précédée. Son Directeur, François Gauthier, avait retenu un programme de cinq morceaux qui furent chaleureusement applaudis.

- Hymne à la Musique : S. Lancen.
- Symphonietta : A. Thiry.
- Per Espera ad astra : E. Urbach.
- Ouverture de Poète et Paysan : Von Suppe (soliste au saxophone ténor Maurice Poirier).
- Fantaisie sur Porgy and Bess : Georges Gershwin.

Au cours des allocutions qui suivirent, des félicitations furent adressées aux récipiendaires de distinctions :

- Louis Levêque : flûtiste, secrétaire, Médaille de la Confédération Musicale de France pour 22 ans de service ;
- Charles Guillaume : cornet solo, Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France pour 45 ans de service ;
- Daniel Deray : Président, Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France pour services rendus aux Associations de Musiciens amateurs.

Ces Médailles de la Confédération Musicale de France étaient offertes gracieusement par la Fédération Musicale du Val-de-Marne.

M. Jean Clouet, Maire de Vincennes, au nom du Conseil municipal, remit à M. Robert Rabbe, trombone, la Plaque de la Ville de Vincennes ; à M. Robert Seguin, flûtiste ; la Médaille d'Honneur de la Musique Municipale à M. Louette, Maire adjoint de Persan et Président de l'Union Musicale de Persan ; la Médaille d'Honneur de la ville de Vincennes, à M. Guy Meissonier, Président de l'U.D.F.M.I.F., la Médaille d'Honneur de la Ville de Vincennes.



Val-d'Oise

EAUBONNE

Concert

« 600 enfants chantent »,
promotion 85

Comme chaque année au début de juin, la Lyre Amicale d'Eaubonne, l'Ecole Municipale de Musique et les différents établissements scolaires publics de la ville ont donné, sous l'égide de la municipalité, le vendredi 7 juin à la patinoire du complexe sportif Suzanne-Lenglen, un concert qui fait désormais partie des classiques de la saison musicale et de l'année scolaire à Eaubonne et porte le nom de « 600 enfants chantent ».

Tradition oblige, nous avons retrouvé, au cours de cette soirée, la même ambiance et la même affluence que lors des précédentes « éditions » de cette manifestation : bien avant le début du concert, chaque participant étant à son poste et, côté public, il était bien difficile de trouver une place libre, tant au parterre qu'au balcon de la patinoire.

Ce fut l'Harmonie de la Lyre Amicale, sous la baguette de Guy Demarle, qui ouvrit la fête en interprétant « Point Non Retour » de Pi Scheffer, musicien qui appartient à une jeune génération de compositeurs décidés à renouveler, depuis une quinzaine d'années, le répertoire des orchestres d'harmonie en produisant des œuvres de notre temps qui, tout en conservant un caractère de musique légère, ne font aucune concession à une trop grande facilité.

Très applaudis par l'assistance, l'orchestre et son chef devaient ensuite accompagner et diriger les chœurs d'enfants qui chanteront une œuvre de Jean-Michel Caradec, pour les paroles et la musique : « La Colline aux Corallines ». Cette chanson fut présentée au public, comme le furent d'ailleurs toutes les autres, par les enfants eux-mêmes, représentés, selon le cas par un, une ou deux de leurs camarades.

Après avoir recueilli des applaudissements très mérités, les enfants purent se reposer en écoutant l'orchestre jouer une composition de John Briver intitulée « New look ». Ce « John Briver », qui utilise se pseudonyme anglo-saxon lorsqu'il compose des œuvres de jazz, s'appelle en réalité Jean Brouquière. Il est français et

sait être un spécialiste sérieux et solide tant au niveau du jazz classique qu'à celui de la composition pour orchestre d'harmonie. Nous avons pu constater que « New look » avait beaucoup plu au public qui l'applaudit chaleureusement.

Une charmante volière nous fut ensuite présentée, au sein de laquelle les enfants sélectionnèrent pour nous, avec beaucoup de soin et de grâce, « Trois beaux oiseaux du Paradis », paroles et musique de Maurice Ravel. Puis, nous envolant à tire-d'aile avec eux, nous nous retrouvâmes bientôt avec Guy Demarle et les musiciens de l'Harmonie, sur les chameaux d'une célèbre « Caravane », composée par un non moins célèbre Edward Ellington, dit « Duke », qui, de 1922 aux années 50, fut le très grand pianiste, chef d'orchestre et compositeur de jazz que l'Amérique et le monde entier admirèrent... et admirent toujours.

Après le désert et son soleil, notre caravane musicale atteignit l'oasis lui permettant, en cette fin de première partie, de prendre quelque repos à l'ombre, non des palmiers, mais d'un peuplier planté là par Maxime Piotot pour les paroles et par J.-P. Castelain pour la musique, chœurs d'enfants et orchestre se chargeant d'interpréter avec brio « Je suis un peuplier », qui leur valut l'enthousiaste approbation de l'auditoire.

Après une pause qui permit à chacun de reprendre souffle, la seconde partie débuta sous le signe du temps qui passe joyeusement lorsque la musique vient y apporter sa note de bonheur. « L'horloge syncope », œuvre de Leroy-Anderson, de type descriptif et imagé, légère de rythme et finement orchestrée, nous fut offerte par Guy Demarle et l'orchestre de la Lyre Amicale. Ceux-ci devaient ensuite nous présenter, en compagnie de nos jeunes chanteurs, un type de mécanique de caractère plus massif et plus bruyant que Francé Olivia, par ses paroles et sa musique de « La moto de Tokyo », se charge de domestiquer et de poétiser avec grâce.

« Les bateliers de la Volga », « La danse du sabre », « Le temps du muguet », « Plaine, ma plaine », « Les yeux noirs », « Kalinka » ; nous entendîmes défiler et s'entremêler ces extraits du répertoire russe dans le pot-pouri que nous présentâmes, au cours de ce voyage nous menant de Tokyo à Paris, l'orchestre de la Lyre. Ces « Impressions russes », composées par Hans-Joachim Rhinow, spécialiste des arrangements musicaux à l'orchestre de la Police de Berlin, furent brillamment interprétées et remarquablement dirigées. L'ovation que recueillirent Guy Demarle et ses musiciens en fournit la meilleure des preuves.

Paris, enfin... et aussi toute la France, avec une chanson déjà quinquagénaire, mais dont on peut dire qu'elle a la cinquantaine alerte et dynamique et qu'elle s'achemine vers une jeunesse éternelle. Un certain « fou chantant » des années 30, portant le nom de Charles Trenet, pulvérisa à l'époque les records de ce que nous appelons aujourd'hui le « hit-parade » en composant et en interprétant « Je chante », œuvre qui, placée en conclusion de ce concert et exécutée avec enthousiasme par nos jeunes écoliers-chanteurs, constitua l'affirmation d'une vocation natu-

relle et l'assurance que chant et jeunesse, quel que soit le nombre des années, ne connaissent pas de limite d'âge lorsqu'ils vivent en harmonie. Le public approuva ce point de vue jusqu'à réclamer, par ses applaudissements... très insistants, une seconde audition de ce véritable hymne à la joie de l'époque moderne. Il l'obtint, bien sûr, pour son plus grand plaisir et... celui des interprètes, chanteurs et musiciens.

Cette belle soirée fut donc, cette année encore, ce que nous souhaitons qu'elle soit, chaque année depuis sa création : une grande fête de la musique, du chant et de la jeunesse. Nous féliciterons donc, cette fois encore, tous les organisateurs de cette manifestation dont la réalisation fut excellente à tous égards : la Lyre Amicale d'Eaubonne, l'Ecole Municipale de Musique, les chefs d'établissements et enseignants des groupes scolaires de la ville et, bien sûr, la municipalité d'Eaubonne et ses services techniques, ainsi que le personnel du complexe sportif Suzanne-Lenglen qui réalisa la décoration du bar en vue du vin d'honneur qui, à l'issue du concert, réunit les personnalités locales, les organisateurs et les musiciens autour du pot de l'amitié.

Après avoir procédé à cette estimation globale, nous nous permettrons d'adresser, sous une forme davantage personnalisée, nos très vives félicitations aux héros du jour : ces « 600 enfants » qui chantèrent et firent preuve, tout au long du spectacle, d'une discipline exemplaire, sans rigidité, donc librement consentie. Tout le mérite de ce succès est à mettre à leur crédit et à celui des enseignants qui surent, avant et pendant cette fête, les guider avec compétence. Il convient, en l'occurrence, de remercier et de féliciter tout spécialement Mme Dworjack, directrice du groupe Paul-Bert, pour l'efficacité de son travail de coordination à tous les niveaux de l'organisation, tant artistique que matérielle, de cette soirée.

Un grand bravo, aussi, aux musiciens de la Lyre Amicale ; à leur directeur Guy Demarle dont l'excellent contact avec les enfants est, chaque année, une des raisons majeures du succès obtenu par ce concert ; aux solistes Daniel Beghin, trompette, et Roger Van Eislange, saxophone ; ainsi qu'à Philippe Assy, vice-président de la Société, qui assura la présentation du spectacle. Merci également à l'Ecole Municipale de Musique et tout particulièrement à son directeur, M. Claude Hérouin, pour le contact établi par ses soins avec les enseignants et les transcriptions et harmonisations des chants interprétés par les enfants.

De nombreuses personnalités locales honorèrent ce spectacle de leur présence : M. Guy Bonnet, conseiller général, maire adjoint, représentant M. André Petit, maire d'Eaubonne, retenu par d'autres obligations ; Mme Trouvain, MM. Bardin, Bonhomme, Féry, Maméli, maires adjoints ; Mmes Heckenbenner et Hoiret ; MM. Bello, Cellier, Dab, Damois, Guenneveau, Hualt et Vieux, conseillers municipaux. M. Georges Duhamel, secrétaire général de la Lyre Amicale, représentait, en sa qualité de président de la Fédération Musicale du Val-d'Oise, M. Guy Meissonnier, président de l'Union des Fédérations Musicales d'Ile-de-France, excusé, ainsi

que M. Henry, président de la Lyre Amicale, également excusé. MM. Tarel, inspecteur primaire ; Lallier, conseiller pédagogique, et Coucharrière, directeur adjoint du Collège Jules-Ferry, ainsi qu'un grand nombre de représentants des sociétés locales assistèrent aussi à ce concert.

Les organisateurs remercient bien vivement toutes ces personnes d'avoir répondu, par leur présence, à l'invitation qui leur avait été adressée. Leurs remerciements s'adresseront également au très nombreux public qui, en 85 comme avant, vint encourager et applaudir les jeunes chanteurs et les musiciens.

Nous signalerons enfin, pour ceux qui n'auraient pu le faire lors du concert, qu'il est toujours possible de commander la cassette contenant les enregistrements des morceaux et des chansons interprétés au cours de la soirée 85 et lors de la manifestation de juin 84. Ces commandes peuvent être adressées à M. Jean Rouaud, trésorier de la Lyre Amicale, 47, rue du Docteur-Roux, 95600 Eaubonne, tél. : 416-43-87.

Nous profiterons de cette annonce pour adresser, au nom de tous, nos remerciements à M. Dupuy, membre du conseil d'administration de la Lyre Amicale, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il réalise, régulièrement et efficacement, les enregistrements des différents concerts qui ont lieu à Eaubonne. Il nous est d'autre part signalé que la cassette ci-dessus mentionnée sera en vente au stand de la Lyre Amicale, lors des Fêtes de la Saint-Jean, les 22 et 23 juin.

Rhone-Alpes

Haute-Loire

SAINT-GENEST-LERPT

Une saison bien remplie

L'année musicale s'annonçait bien chargée, puisque lors de l'assemblée générale du mois de janvier étaient décidés, la participation au concours de Limoges et l'achat de costumes.

Décisions faciles mais dont les réalisations exigeaient beaucoup d'efforts. L'étude des morceaux, au choix et imposé, ne pu commencer que fin février et toutes les répétitions n'ont pas été superflues puisqu'il fallut arriver à Limoges pour interpréter intégralement, sans interruptions : « Passe temps pour un été » de P. M. Dubois et « West point suite » de D. Milhaud.

Le directeur, M. Debièvre, du faire preuve de beaucoup de patience pour obtenir les nuances, l'équilibre au sein des pupitres, ainsi que dans les diverses sonorités, afin que naissent : expressions et couleurs de ce qui ne paraissait initialement que dissonances. Au fur et à mesure, la volonté de bien faire se manifestait non seulement sur le plan musical mais aussi au niveau de l'organisation. Une assemblée générale extraordinaire fixait le choix des costumes et définissait les aspirations de la société après l'expression et l'écoute de chacun. La participation financière des musiciens pour le concours et l'achat des tenues était aussi arrêtée.

Malgré les promesses de subventions une participation non négligeable était réclamée aux musiciens. Le trésorier, M. Rousson enregistrerait avec bonheur, la bonne volonté de tous mais prévoyait néanmoins un emprunt bancaire pour faire face aux échéances.

Pour Pentecôte tout était fin prêt. Après un voyage un peu long le samedi après-midi, l'hébergement très correct à l'hôtel du Faisan permettait de se présenter dans de bonnes conditions à l'heure du concours. Quelques musiciens retenus le samedi venaient nous rejoindre en dernière minute et c'est pratiquement au complet que la société se présenta costumée, au grand théâtre de Limoges devant le jury n° 1 présidé par M^{me} Ida Gotskowski, Prix de Rome.

Instants toujours solennels où en présence d'une acoustique parfaite, tranchant avec la résonance de la salle de répétition, chacun se sent seul, les marques sont effacées, il faut redoubler d'attention et assurer sa partition à tout prix. Quand s'éteint l'accord final, tous les musiciens sont perplexes ne pouvant juger l'ensemble, il faut attendre l'impression des accompagnateurs pour redonner confiance.

L'après-midi, sous le soleil retrouvé, le défilé rassemble toutes les sociétés au stade municipal pour le palmarès. L'attente est longue puisque notre Harmonie est appelée la dernière étant la mieux classée du concours. La fête est complète car un premier prix ascendant nous est attribué ainsi qu'une assiette en porcelaine offerte par la société organisatrice et une magnifique clarinette de la part de la C.M.F.

La fatigue est effacée et le repas du soir se prolonge dans la meilleure ambiance possible.

Le lendemain matin, départ pour Saint-Genest-Lerpt, via-Vichy. Tous les participants se souviendront longtemps de ce concours. L'Union Musicale a beaucoup apprécié la magnifique clarinette Selmer



Guignol lyonnais

offerte par la Confédération Musicale de France à laquelle elle adresse ses très vifs remerciements.

Nos remerciements vont également aux organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour cette manifestation d'envergure et une mention particulière à nos deux charmantes accompagnatrices.

Début juin, la Société a participé par un concert, à une animation de quartier à Saint-Etienne, ainsi qu'à la retraite aux flambeaux pour la fête de Villars.

Le dimanche 16 juin, c'est sur la place de la mairie à Saint-Genest-Lerpt qu'elle donnait un concert à l'issue duquel M. Richard, maire, décernait à l'Union Musicale la médaille d'argent de la Ville pour sa prestation à Limoges. Il encourageait les musiciens à persévérer et en des termes très chaleureux disait toute sa fierté et celle des habitants de notre localité de posséder une harmonie classée en excellence 1^{re} section. Le président Barret remerciait M. le Maire, la Municipalité et toute la population pour leur soutien financier et moral. Un petit cadeau était offert à M. Debièvre, Directeur pour l'activité et la compétence dont il a su faire preuve.

Mais point de repos, car le vendredi suivant, c'était la Fête de la Musique. un groupe de bonne volonté avait mis au point un programme varié, bien dans la ligne directrice des instigateurs de cette festivité.

Le mauvais temps, hélas, devait perturber la soirée. Néanmoins, dans l'après-midi les enfants des écoles primaires, laïques et privées visitaient l'orgue de l'église sous la conduite de M. Rasclé. Cet instrument exceptionnel, œuvre de M. Alain Sals de Malaucène date de 1972 et sa renommée attire les organistes français et étrangers.

Le défilé, les sérénades prévus dans les rues ont été annulés et c'est à l'église que débuta la soirée où M. Trémouilhac organiste, interprétait quelques œuvres profanes pour permettre au nombreux public d'apprécier les possibilités de cet instrument. Puis, M. Henri, flûtiste interpréta avec brio, accompagné par l'orgue : l'Adagio d'Albinoni et de la suite en Si mineur de Bach, Polonaise, Sarabande et Badinerie.

Le public se rassembla ensuite à la salle A. Pinatet trop petite pour la circonstance où tous les talents pouvaient se manifester. Après l'Union Musicale se succédèrent des chanteurs en groupe « Les Troubadours » ou en solo, un accordéoniste « Pitou » qui fit danser gigue et bourrées dans les travées trop étroites de la salle, puis des groupes Rock : « Les Cirk'Lips », « Orphélia », « Parafine » qui créèrent l'ambiance d'un mini festival Rock.

Tard dans la nuit, la pluie ayant enfin cessé, des groupes de danseurs fêtaient encore la musique au son de l'accordéon.

Le lendemain, l'Union Musicale était encore sur la brèche. pour faire face aux

**faites abonner
vos sociétés !**

Cmf



échéances occasionnées par l'achat des costumes, une distribution de brioches était organisée. Deux orchestres sur des camions renouaient avec la tradition en donnant l'aubade. La population a très généreusement répondu à l'appel des musiciens.

Le vendredi suivant eut lieu le palmarès de l'école de musique de la Société. M. le Maire, et M. Chappa Présidents d'honneur

distribuèrent les diplômes et petits cadeaux pour les plus méritants. Quelques élèves interprétaient les morceaux de concours puis l'orchestre junior, très applaudi, clôturait la soirée musicale. M. Debièvre, directeur de l'école de musique, rassemblait ses jeunes élèves pour partager le « Jus de fruit de l'amitié » afin de les remercier pour leur participation à la fête de l'école de musique de Saint-Chamond.

Là se termine la saison. Après des vacances bien méritées, les musiciens se retrouveront avec joie pour de nouveaux programmes et assurer le succès de nombreux projets.

Isère

Le retour de l'Entente Musicale de Septème-Moidieu

Fonfroide, tout à côté d'Uzès, en direction d'Arpaillargues, a servi de cadre pour la deuxième année consécutive, aux vacances de la classe d'orchestre de l'école de musique de Septème-Moidieu.

L'on se souvient qu'en 84, le dimanche 26 août, à l'occasion d'une messe de jumelage avec Paczkow, les jeunes musi-

ciens dirigés par Ennio Maso, avaient prouvé tout leur talent en la cathédrale Saint-Théodorit. On leur avait même demandé de revenir. Ils avaient promis et, après une année particulièrement fructueuse, ils ont effectivement tenu leur promesse. Pourtant, ils avaient accompagné, lors de la messe de nuit, les « Chœurs joyeux » de Saint-Romain et atteint une certaine notoriété en voyant ce programme de la nativité repris sur les ondes par Radio-France.

C'est dire qu'au terme de treize ans d'existence, la notoriété nationale déjà acquise lors d'un Noël télévisé en 1983, n'a fait que se conforter. La participation de cette talentueuse formation à une récente messe n'en prend que plus de relief et l'ovation qui a éclaté à la fin d'un programme, comprenant « Gloria Alléluia » (F. Verbeeck) ; « Intermezzo de l'Arlésienne » (G. Bizet) ; « Prélude » (Ed. Pellemule) ; « Ethiopie » (Renaud-P. Maso), constitue la juste récompense d'une prestation de haute tenue.

Ce deuxième succès ouvre la porte à un projet de concert en 1986 pour une colonie musicale devenue ambassadrice d'un petit coin d'Isère où plusieurs communes ont su se regrouper pour posséder une excellente école de musique.



22^{ES} rencontres chorales internationales de Montreux



**1 - 5
AVRIL
1986**

RENCONTRES CHORALES INTERNATIONALES

Office du Tourisme
Case postale 97
CH - 1820 MONTREUX

Téléphone : 021/63 12 12
Télex : 453 222 OTM



Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos depositaires)





Henri L. Richez

MUSIQUE INSTRUMENTALE

BACH J.-S.	<i>Ô Jésus ! Que ma joie demeure</i> , pour quintette de cuivres, arr. T. Caens. EB <i>Ô Jésus ! Que ma joie demeure</i> , collection « Mélodies sélection » par J. Porret. AL	DELBEQ	<i>Quatuors variés</i> , n° 13 : Noël d'antan. Cr : CL - Ps : BC
BARTHALAY	<i>Quatre pastorales pour la Nuit de Noël</i> , d'après L.-C. Daquin, pour trois flûtes ou trois hautbois. CH <i>Six Noël de Provence</i> , pour trois trompettes. CL	DELGIUDICE	<i>20 duos et trios pour clarinettes</i> , n° 10 : Noël alsacien. DR
BOUVARD	<i>Noël</i> , pour quatuor de saxophones. EM	DIJOUX	<i>50 duos et trios</i> , p. 12 : Entre le bœuf et l'âne gris, Les Anges dans nos campagnes, p. 19 : Minuit ! Chrétiens ! CC <i>60 duos sur des airs populaires</i> , n° 21 : O Douce Nuit, n° 24 : Mon beau sapin, n° 48 : la Marche des Rois, n° 60 : Il est né le Divin Enfant. CH
CAMPORELLI	<i>La musique à l'école</i> , n° 39 : Douce nuit, n° 42 : Chantons Noël, n° 45 : Les anges dans nos campagnes, n° 48 : Mon beau sapin, n° 51 : Il est né le Divin Enfant. BN	GILET	<i>Dix quatuors faciles</i> pour clarinettes, p. 7 : Douce Nuit, Mon beau sapin. GI
		GUYENNON	<i>Chansons à jouer</i> , n° 9 : Il est né le Divin Enfant, n° 14 : Calme nuit, n° 23 : Noël bressan, n° 56 : Entre le bœuf et l'âne gris. CH

ORCHESTRE D'HARMONIE OU FANFARE

ADAM	<i>Minuit ! Chrétiens !</i> (arr. Bousquet). A	DELBEQ	<i>1^{re} Rapsodie sur des Noël</i> . F
BACH J.-S.	<i>Ô Jésus ! Que ma joie demeure</i> (arr. Forêt). D	MARTINET	<i>Petit Papa Noël</i> (arr. Delbecq). D
CODLING	<i>Noël nostalgique</i> . E	NOSLIN	<i>L'étoile de Bethléem</i> . A

EDITIONS MOLENAAR

AREND/A. DEN	<i>Kerstfantasie</i> . 03	BOEKEL	<i>Noël de France</i> . 01
BLAUW	<i>Kerstliederen 12</i> . 03 <i>Kerstliederen, 2^e série</i> . 03	DELALANDE	<i>Symphonie sur les Noël</i> (arr. Molenaar). 03
		PENDERS	<i>X-Mas round the world</i> . 03

Voir les prix sur nos catalogues en cours
(à nous demander s'ils ne sont pas en votre possession)



Editions Robert Martin

Boîte postale 502 - 71009 Mâcon Cedex France
Téléphone : 85 34 46 81